



Assemblée générale

Soixante-quinzième session

5^e séance plénière

Mardi 22 septembre 2020, à 15 heures
New York

Documents officiels

Président : M. Bozkir (Turquie)

*En l'absence du Président, M. Elsonni (Libye),
Vice-Président, assume la présidence.*

La séance est ouverte à 15 heures.

Allocution de M. Iván Duque Márquez, Président de la République de Colombie

Le Président par intérim (*parle en anglais*) :
Je donne maintenant la parole au représentant de la Colombie, qui va présenter l'allocution du Président de la République de Colombie.

M. Fernandez De Soto Valderrama (Colombie) (*parle en espagnol*) : J'ai l'honneur et le plaisir de présenter la déclaration préenregistrée de S. E. M. Iván Duque Márquez, Président de la République de Colombie, au débat général de la soixante-quinzième session de l'Assemblée générale.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) :
L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Président de la République de Colombie.

Une déclaration vidéo préenregistrée est diffusée dans la salle de l'Assemblée générale (annexe I et voir A/75/592/Add.1).

Allocution de M. Gurbanguly Berdimuhamedov, Président du Turkménistan

Le Président par intérim (*parle en anglais*) :
Je donne maintenant la parole à la représentante du Turkménistan, qui va présenter l'allocution du Président de la République du Turkménistan.

M^{me} Ataeva (Turkménistan) (*parle en russe*) : J'ai l'honneur et le plaisir de présenter la déclaration préenregistrée de S. E. M. Gurbanguly Berdimuhamedov, Président du Turkménistan.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) :
L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Président du Turkménistan.

Une déclaration vidéo préenregistrée est diffusée dans la salle de l'Assemblée générale (annexe II et voir A/75/592/Add.1).

Allocution de M. Abdel Fattah Al Sisi, Président de la République arabe d'Égypte

Le Président par intérim (*parle en anglais*) :
Je donne maintenant la parole au représentant de l'Égypte, qui va présenter l'allocution du Président de la République arabe d'Égypte.

M. Edrees (Égypte) (*parle en arabe*) : J'ai l'honneur et le plaisir de présenter la déclaration préenregistrée de S. E. M. Abdel Fattah Al Sisi, Président de la République arabe d'Égypte, au débat général de la soixante-quinzième session de l'Assemblée générale.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) :
L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Président de la République arabe d'Égypte.

Une déclaration vidéo préenregistrée est diffusée dans la salle de l'Assemblée générale (annexe III et voir A/75/592/Add.1).

Conformément à la décision 74/562, et sans que cela ne crée de précédent pour les réunions de haut niveau organisées dans le cadre de futures semaines de haut niveau, les procès-verbaux de l'Assemblée générale s'accompagneront d'annexes où figureront les déclarations préenregistrées faites par les chefs d'État et autres dignitaires, qui auront été soumises à la présidence de l'Assemblée générale au plus tard le jour de leur diffusion dans la salle de l'Assemblée générale. Les déclarations doivent être envoyées à l'adresse estatements@un.org.



Allocution de M. Emomali Rahmon, Président de la République du Tadjikistan

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au représentant du Tadjikistan, qui va présenter l'allocution du Président de la République du Tadjikistan.

M. Mahmaminov (Tadjikistan) (*parle en anglais*) : J'ai l'honneur et le plaisir de présenter la déclaration préenregistrée de S. E. M. Emomali Rahmon, Président de la République du Tadjikistan.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Président du Tadjikistan.

Une déclaration vidéo préenregistrée est diffusée dans la salle de l'Assemblée générale (annexe IV et voir A/75/592/Add.1).

Allocution de M. Andrés Manuel López Obrador, Président des États-Unis du Mexique

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au représentant du Mexique, qui va présenter l'allocution du Président des États-Unis du Mexique.

M. De la Fuente Ramirez (Mexique) (*parle en espagnol*) : J'ai l'honneur et le plaisir de présenter la déclaration préenregistrée du Président des États-Unis du Mexique, M. Andrés Manuel López Obrador.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Président des États-Unis du Mexique.

Une déclaration vidéo préenregistrée est diffusée dans la salle de l'Assemblée générale (annexe V et voir A/75/592/Add.1).

Allocution de M. Luis Lacalle Pou, Président de la République orientale de l'Uruguay

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au représentant de l'Uruguay, qui va présenter l'allocution du Président de la République orientale de l'Uruguay.

M. Amorín (Uruguay) (*parle en espagnol*) : J'ai l'honneur et le plaisir de présenter la déclaration préenregistrée de S. E. M. Luis Lacalle Pou, Président de la République orientale de l'Uruguay, au débat général de l'Assemblée générale en l'année de son soixante-quinzième anniversaire.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Président de la République orientale de l'Uruguay.

Une déclaration vidéo préenregistrée est diffusée dans la salle de l'Assemblée générale (annexe VI et voir A/75/592/Add.1).

M. Osman (Somalie), *Vice-Président, assume la présidence.*

Allocution de M. Danny Faure, Président de la République des Seychelles

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au représentant des Seychelles, qui va présenter l'allocution du Président de la République des Seychelles.

M. Jumeau (Seychelles) (*parle en anglais*) : J'ai l'honneur et le plaisir de présenter la déclaration préenregistrée de S. E. M. Danny Faure, Président de la République des Seychelles.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Président de la République des Seychelles.

Une déclaration vidéo préenregistrée est diffusée dans la salle de l'Assemblée générale (annexe VII et voir A/75/592/Add.1).

Allocution de M. Paul Kagame, Président de la République du Rwanda

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole à la représentante du Rwanda, qui va présenter l'allocution du Président de la République du Rwanda.

M^{me} Rugwabiza (Rwanda) (*parle en anglais*) : J'ai l'honneur et le plaisir de présenter la déclaration préenregistrée de S. E. M. Paul Kagame, Président de la République du Rwanda, au débat général de la soixante-quinzième session de l'Assemblée générale.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Président de la République du Rwanda.

Une déclaration vidéo préenregistrée est diffusée dans la salle de l'Assemblée générale (annexe VIII et voir A/75/592/Add.1).

Allocution de M. João Manuel Gonçalves Lourenço, Président de la République d'Angola

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole à la représentante de l'Angola, qui va présenter l'allocution du Président de la République d'Angola.

M^{me} Ferreira (Angola) (*parle en anglais*) : J'ai l'honneur et le plaisir de présenter la déclaration préenregistrée de S. E. M. João Manuel Gonçalves Lourenço, Président de la République d'Angola.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Président de la République d'Angola.

Une déclaration vidéo préenregistrée est diffusée dans la salle de l'Assemblée générale (annexe IX et voir A/75/592/Add.1).

Allocution de M. Alberto Fernández, Président de la République argentine

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole à la représentante de l'Argentine, qui va présenter l'allocution du Président de la République argentine.

M^{me} Squeff (Argentine) (*parle en espagnol*) : J'ai l'honneur et le plaisir de présenter la déclaration préenregistrée de S. E. M. Alberto Fernández, Président de la République argentine.

Une déclaration vidéo préenregistrée est diffusée dans la salle de l'Assemblée générale (annexe X et voir A/75/592/Add.1).

Allocution de M. Egils Levits, Président de la République de Lettonie

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au représentant de la Lettonie, qui va présenter l'allocution du Président de la République de Lettonie.

M. Pildegovičs (Lettonie) (*parle en anglais*) : J'ai l'honneur et le plaisir de présenter la déclaration préenregistrée de S. E. M. Egils Levits, Président de la République de Lettonie.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Président de la République de Lettonie.

Une déclaration vidéo préenregistrée est diffusée dans la salle de l'Assemblée générale (annexe XI et voir A/75/592/Add.1).

Allocution de M. Gitanas Nausėda, Président de la République de Lituanie

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole à la représentante de la Lituanie, qui va présenter l'allocution du Président de la République de Lituanie.

M^{me} Plepytė (Lituanie) (*parle en anglais*) : J'ai l'honneur et le plaisir de présenter la déclaration préenregistrée de S. E. M. Gitanas Nausėda, Président de la République de Lituanie.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Président de la République de Lituanie.

Une déclaration vidéo préenregistrée est diffusée dans la salle de l'Assemblée générale (annexe XII et voir A/75/592/Add.1).

Allocution de M. Muhammadu Buhari, Président de la République fédérale du Nigéria

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au représentant du Nigéria, qui va présenter l'allocution du Président de la République fédérale du Nigéria.

M. Muhammad Bande (Nigéria) (*parle en anglais*) : J'ai l'honneur et le plaisir de présenter la déclaration préenregistrée de S. E. M. Muhammadu Buhari, Président de la République fédérale du Nigéria.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Président de la République fédérale du Nigéria.

Une déclaration vidéo préenregistrée est diffusée dans la salle de l'Assemblée générale (annexe XIII et voir A/75/592/Add.1).

Allocution de M. Carlos Alvarado Quesada, Président de la République du Costa Rica

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au représentant du Costa Rica, qui va présenter l'allocution du Président de la République du Costa Rica.

M. Carazo (Costa Rica) : J'ai l'honneur et le plaisir de présenter la déclaration préenregistrée de S. E. M. Carlos Alvarado Quesada, Président de la République du Costa Rica.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Président de la République du Costa Rica.

Une déclaration vidéo préenregistrée est diffusée dans la salle de l'Assemblée générale (annexe XIV et voir A/75/592/Add.1).

Allocution de M. Gotabaya Rajapaksa, Président de la République socialiste démocratique de Sri Lanka

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole à la représentante de Sri Lanka, qui va présenter l'allocution du Président de la République socialiste démocratique de Sri Lanka.

M^{me} Senewiratne (Sri Lanka) (*parle en anglais*) : J'ai l'honneur et le plaisir de présenter la déclaration préenregistrée de S. E. M. Gotabaya Rajapaksa, Président de la République socialiste démocratique de Sri Lanka, à la soixante-quinzième session de l'Assemblée générale. Il s'agit de la première déclaration du Président Rajapaksa à l'Assemblée générale, étant donné qu'il vient d'être élu, avec un mandat ambitieux.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Président de la République socialiste démocratique de Sri Lanka.

Une déclaration vidéo préenregistrée est diffusée dans la salle de l'Assemblée générale (annexe XV et voir A/75/592/Add.1).

Le Président assume la présidence.

Allocution de M. Joko Widodo, Président de la République d'Indonésie

Le Président (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au représentant de l'Indonésie, qui va présenter l'allocution du Président de la République d'Indonésie.

M. Djani (Indonésie) (*parle en anglais*) : J'ai l'honneur et le plaisir de présenter la déclaration préenregistrée de S. E. M. Joko Widodo, Président de la République d'Indonésie, à la soixante-quinzième session de l'Assemblée générale.

Le Président (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Président de la République d'Indonésie.

Une déclaration vidéo préenregistrée est diffusée dans la salle de l'Assemblée générale (annexe XVI et voir A/75/592/Add.1).

Allocution de M. Martín Vizcarra Cornejo, Président de la République du Pérou

Le Président (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au représentant du Pérou, qui va présenter l'allocution du Président de la République du Pérou.

M. Popolizio (Pérou) (*parle en espagnol*) : J'ai l'honneur et le plaisir de présenter la déclaration préenregistrée de S. E. M. Martín Vizcarra Cornejo, Président de la République du Pérou.

Le Président (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Président de la République du Pérou.

Une déclaration vidéo préenregistrée est diffusée dans la salle de l'Assemblée générale (annexe XVII et voir A/75/592/Add.1).

Allocution de M. Félix Antoine Tshilombo Tshisekedi, Président de la République démocratique du Congo

Le Président (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au représentant de la République démocratique du Congo, qui va présenter l'allocution du Président de la République démocratique du Congo.

M. Empole (République démocratique du Congo) : J'ai le grand honneur et le privilège d'introduire S. E. M. Félix Antoine Tshisekedi Tshilombo, Président de la République démocratique du Congo, Chef de l'État, pour la présentation de son discours devant l'Assemblée générale dans le cadre de sa soixante-quinzième session.

Le Président (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Président de la République démocratique du Congo.

Une déclaration vidéo préenregistrée est diffusée dans la salle de l'Assemblée générale (annexe XVIII et voir A/75/592/Add.1).

La séance est levée à 20 h 25.

Annexe I**Allocution de M. Iván Duque Márquez, Président de la République de Colombie**

[Original : espagnol]

Monsieur le Président de l'Assemblée générale de l'Organisation des Nations Unies, Volkan Bozkir,

Monsieur le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies, António Guterres,

Excellences, chefs d'État et chefs de Missions,

C'est une fois de plus un honneur pour moi de me tenir devant l'Assemblée générale au nom du peuple de Colombie, en particulier cette année, alors que nous commémorons le soixante-quatrième anniversaire de l'ONU, qui marque une étape dans la décision prise par les nations démocratiques sœurs de chercher à créer de l'espace pour une croissance commune.

Mon pays a compris l'importance du dialogue pour surmonter les obstacles et qu'il était urgent de discuter franchement pour trouver un terrain d'entente. C'est pourquoi nous sommes l'exemple d'une longue tradition de participation dans les contextes multilatéraux.

Par exemple, nous sommes devenus cette année le trente-septième membre de l'Organisation de coopération et de développement économiques et serons bientôt Président *pro tempore* du Forum pour le progrès et le développement de l'Amérique du Sud et de l'Alliance du Pacifique. Cela démontre notre attachement au multilatéralisme et notre engagement régional à trouver des solutions conjointes qui, conformément à l'appel que nous a lancé l'ONU, nous aident à faire en sorte que personne ne soit laissé de côté.

L'accélération de la perte de biodiversité est actuellement un des plus grands défis mondiaux. La situation qui a cours nous fait apparaître la relation étroite entre la santé humaine et celle des écosystèmes, dont le déclin met en péril notre survie en tant qu'espèce.

La Colombie se distingue par le fait qu'elle est le deuxième pays le plus biodiversifié du monde, avec la biodiversité la plus importante au kilomètre carré. Elle compte 50 % des *páramos* du monde, sur un territoire qui représente 30 % de la forêt amazonienne.

La Colombie est parvenue à une réduction globale de 30,9 millions de tonnes de dioxyde de carbone, tandis que nous menons une bataille contre la déforestation qui est sans précédent dans l'histoire de notre pays. Nous considérons donc la défense de l'environnement comme faisant partie de notre sécurité nationale.

C'est ainsi que nous avons réduit la déforestation de 19 % ces deux dernières années et que nous poursuivons dans cette voie. Par l'intermédiaire du projet Artemis, nous traduisons en actes notre décision de faire de la diversité un atout stratégique et, en conséquence, nous avons récupéré plus de 6 000 hectares de nos parcs nationaux et épargné la déforestation à 23 000 hectares de forêt, et dans le même temps nous plantons plus de 35 millions d'arbres pour nous rapprocher de notre objectif qui consiste à en avoir planté 180 millions d'ici à 2022.

Nous progressons également dans le domaine du renforcement des capacités pour produire de l'énergie renouvelable dans le cadre de la lutte contre les changements climatiques. Alors qu'en 2018 nous avions 30 gigawatts de capacités connectés au réseau national, nous avons étendu ces capacités de telle sorte qu'elles sont maintenant pratiquement cinq fois ce qu'elles étaient, avec 140 000 gigawatts supplémentaires, dans le but d'arriver à les multiplier par 20, par rapport à 2018, pour qu'en 2022 notre pays dépasse les 2 200 mégawatts.

Nous réaffirmons notre engagement à faire une réalité de la Convention de Minamata sur le mercure, et nous insistons sur nos avancées en tant que nation, qui ont notamment pris la forme de l'adoption d'une loi interdisant l'utilisation d'amiante et de la promotion de l'emploi de véhicules électriques. De même, nous attendons que le Congrès de la République adopte l'Accord régional sur l'accès à l'information, la participation publique et l'accès à la justice à propos des questions environnementales en Amérique latine et dans les Caraïbes, connu sous le nom d'Accord d'Escazú, que nous avons signé à la fin de l'an dernier.

Le Pacte de Leticia, que j'ai annoncé il y a un an à l'Assemblée générale, a vu la réalisation d'une partie de l'appel lancé par le Gouvernement colombien, autour duquel nous avons réuni sept États pour mettre en œuvre un plan d'action concret, qui comprend actuellement 52 mesures précises pour la conservation et le développement durable de l'Amazonie, tout en reconnaissant son importance comme écosystème stratégique pour la planète.

La Colombie a réussi à obtenir de plus de 2 800 familles de la région de l'Amazonie qu'elles participent à des projets de restructuration du bétail et à la production de produits non ligneux. En outre, plus de 17 000 familles autochtones bénéficient de projets en faveur de la gouvernance et de l'économie durable, et 15 000 d'entre elles reçoivent des Paiements pour services environnementaux portant sur près de 219 000 hectares. Cela montre ce que nous accomplissons en imaginant notre avenir.

De la même manière que nous menons des actions visant à protéger l'Amazonie, les forêts pluviales et les océans, nous appelons toutes les nations de la planète à protéger les écosystèmes de haute montagne.

La Colombie compte la moitié des *páramos* du monde, et aujourd'hui j'appelle les membres de l'Assemblée générale à se joindre à nous dans l'élaboration d'une stratégie mondiale de sauvegarde des écosystèmes de haute altitude afin d'assurer leur survie et la viabilité des communautés qui les habitent. Les *páramos* sont de véritables usines d'eau potable et la source des bassins versants qui irriguent l'essentiel de notre pays.

Par conséquent, nous appelons aussi toutes les nations du monde à apporter des ressources et à comprendre que la protection des *páramos* est un devoir universel.

La Colombie est un pays magnifique habité par des hommes et des femmes aussi divers que sa nature. Nous avons survécu à la violence et à la pauvreté et sommes donc déterminés à bâtir un avenir durable fondé sur l'équité.

La réalisation d'une paix véritable réside dans la décision sociale de construire la prospérité sur la base de la vérité, de la solidarité, du respect du droit et du rejet ferme de toutes les formes de violence.

Le Gouvernement a mis au point sa politique de Paix par le droit qui repose sur la stabilisation sociale et la consolidation institutionnelle des territoires historiquement les plus touchés par la violence et la pauvreté.

La politique de Paix par le droit profite à plus de 6 millions de nos concitoyens dans leurs territoires, sur la base d'un investissement de plus de 780 millions de dollars qui aide les plus de 13 500 ex-combattants et change leur vie – avec une fin juridique et des garanties de non-répétition pour plus de 9 millions de victimes.

Je profite de cette tribune pour honorer les victimes de la violence dans mon pays. De même, je salue le travail de ceux qui, tous les jours, font advenir dans la réalité les millions d'efforts nécessaires – les figures de la société civile qui bâtissent une société plus digne et généreuse, et qui, en dépit des difficultés, sont infatigables dans leurs efforts visant à bâtir une société pour tous. Nous reconnaissons leur vocation et celle de tous les Colombiens à ériger un futur en soignant et pansant les blessures, tout en veillant à ce que la fraternité dans le cadre d'un système juridique fiable fasse notre fierté.

Aujourd'hui, en Colombie, il n'y a pas de conflit entre les amis et les ennemis de la paix. Aujourd'hui, nous sommes un pays uni qui va de l'avant, que le vent soit avec ou contre nous.

Les outils multilatéraux sont essentiels à la contribution de la communauté internationale en ce sens, notamment pour ce qui concerne les réparations aux victimes, le renforcement du développement rural et la formalisation de la propriété dans les recoins éloignés de notre pays. Je souligne et apprécie l'appui de la Mission de vérification des Nations Unies en Colombie, qui est un témoin exceptionnel des grandes avancées du Gouvernement dans le but de réaliser la paix par le droit, autrement dit, une paix véritable.

Malheureusement, tous nos efforts se heurtent à une menace commune – le trafic de stupéfiants et les économies illicites qu'il génère. Pour mon pays, la lutte contre ce trafic est un impératif moral, car le phénomène produit toutes les formes de corruption, est en lien généralisé avec la criminalité et constitue la source de la déliquescence sociale.

Le trafic de stupéfiants alimente la traite des êtres humains, le trafic d'armes, l'extraction minière illégale, la déforestation et la contrebande. Il déchire des familles, renverse les valeurs sociales, met constamment en danger la vie de millions de personnes dans le monde entier et favorise les inégalités, semant la haine, la violence et la mort dans des zones paisibles.

Le trafic de stupéfiants n'a que faire des frontières, et mon pays est une victime qui souffre de ce fait horrible. La criminalité transnationale requiert l'action conjointe de tous les États, dans un esprit de responsabilité partagée. Face à ce genre de défis communs, nous devons agir ensemble, résolument, énergiquement et sans hésiter, nous le devons aux générations futures.

La conjoncture créée par la COVID-19 est également devenue une menace en raison du fossé causé par les inégalités sociales.

La crise mondiale met en lumière à la fois les forces et les faiblesses des outils multilatéraux. D'un côté, elle montre qu'il reste nécessaire de définir de meilleurs mécanismes de coopération dans les contextes de crise, mais dans le même temps ces mêmes outils ont abouti à la recherche de solutions conjointes pour la surmonter, par exemple, pour ce qui est de l'achat de vaccins.

Le travail en commun avec des organisations telles que l'Organisation panaméricaine de la santé et l'Organisation mondiale de la Santé a été crucial tout au long de 2020 et continuera de l'être tandis que nous cherchons des solutions

possibles à la crise. Des mécanismes comme COVAX, auquel la Colombie participe activement, sont essentiels à la collaboration de diverses nations dans la recherche et la distribution d'un éventuel vaccin. La solidarité et la coopération constante entre les nations sont indispensables si nous voulons réussir à traverser sains et saufs la tempête de la pandémie.

La pandémie se révèle un tournant dans la manière dont nous envisageons un avenir durable et juste. Maintenant que nous cherchons à relancer nos économies et à reprendre des vies productives, la viabilité environnementale doit être le point de ralliement pour bâtir un monde plus durable, plus responsable.

Dans ce cadre, la protection de la démocratie régionale est un élément fondamental. Les menaces à la démocratie que nous voyons aujourd'hui font courir un risque à la liberté des nations et empêchent l'intégration et la coopération régionales d'qui permettent de surmonter les défis tels que ceux qui se posent aujourd'hui à l'humanité.

Le régime Maduro se maintient grâce aux ressources du trafic de stupéfiants, abrite des terroristes et fait peser une menace permanente sur les démocraties de la région et du monde.

Les violations constantes des droits de la personne commises par la dictature Maduro, que nous condamnons dans notre pays et que nous dénonçons devant les instances internationales, y compris la Cour pénale internationale, ont récemment été confirmées par l'Organisation des Nations Unies.

Pourquoi ? Parce que le but recherché au Venezuela, avec les crimes contre l'humanité, est de perpétuer la tyrannie. La communauté internationale dans son entier et sans exception doit rejeter cet état de fait, et il nous faut lancer un appel énergique à toutes les nations du monde pour qu'elles fassent entendre leur voix et exigent des élections vraiment libres, et non le spectacle électoral monté de toutes pièces qu'on veut faire jouer au peuple vénézuélien en décembre dans le seul objectif de perpétuer la dictature. Nous devons par conséquent rejeter le processus, qui vise à légitimer la dictature de Maduro.

La Colombie dit au monde aujourd'hui qu'elle regarde vers l'avenir avec optimisme, la tête haute, et appelle ses dirigeants à s'unir comme jamais encore depuis la création de l'Organisation, afin que nous puissions surmonter les difficultés sans précédent auxquelles l'époque nous confronte.

Je suis certain que notre plus grande force réside dans notre humanité. Je suis convaincu qu'avec le recul, lorsque nous rappellerons ces mois, nous verrons des peuples résilients, qui se sont élevés contre les problèmes de leur temps et ont navigué avec sagesse à travers les tempêtes.

Messieurs les présidents et chefs de délégation, l'avenir est entre nos mains.

Merci beaucoup.

Annexe II**Allocution de M. Gurbanguly Berdimuhamedov, Président du Turkménistan**

[Original : russe ; texte anglais fourni par la délégation]

Cher Monsieur le Président,

Cher Monsieur le Secrétaire général,

Pour commencer, qu'il me soit permis de féliciter M. Volkan Bozkir de son élection à la présidence de la soixante-quinzième session de l'Assemblée générale des Nations Unies et de lui souhaiter tout le succès possible à ce poste de responsabilité.

Je demande à M. Tijjani Muhammad-Bande d'accepter notre sincère gratitude pour son travail compétent et efficace en tant que Président de l'Assemblée générale à sa soixante-quatorzième session.

Chers participants,

Mesdames et Messieurs,

Je tiens à débiter mon discours par l'expression d'une profonde tristesse pour les centaines de milliers de personnes qui n'ont pas survécu à la pandémie de coronavirus.

Je veux aussi dire mon admiration et ma gratitude aux médecins, au personnel paramédical, aux infirmiers, au personnel technique, aux bénévoles, à tous ceux qui travaillent sans se ménager depuis des mois pour sauver la vie et préserver la santé de personnes dans différentes parties du monde.

Notre regard est tourné avec espoir et foi vers les scientifiques et les chercheurs qui travaillent sur des vaccins et des médicaments pour arrêter la pandémie. Je leur exprime ma gratitude et ma volonté de leur fournir tout l'appui possible dans leur mission si importante.

Oui, aujourd'hui il nous faut tout d'abord parler du nouveau danger qui menace l'humanité en ce XXI^e siècle. En peu de temps, la COVID-19 est devenue un problème réel, et peut-être le plus menaçant, de notre époque. Un problème mondial qui ne connaît pas de frontière, de race ou de nationalité, qui a un effet préjudiciable sur toutes les sphères du développement civilisationnel. C'est peut-être la première fois en bien des décennies que le monde éprouve de manière si sévère sa vulnérabilité face à une menace commune. Nous espérons et croyons que seules l'unité et la solidarité peuvent la surmonter et la vaincre et permettre à l'humanité de se renouveler, d'être plus sage, plus responsable, de voir plus loin après cette bataille. Même si la période actuelle est difficile et controversée, elle nous donne l'occasion de changer pour le meilleur, dans l'intérêt du destin de la planète entière. Il est de notre devoir politique et moral suprême de ne pas manquer cette occasion, de faire preuve de dignité, de solidarité et d'un véritable humanisme.

Cher Monsieur le Président,

Le Turkménistan a activement commencé à prendre les mesures nécessaires pour contrer cette menace dès le tout début de la propagation de la pandémie dans le monde. Des mesures de protection efficaces ont été prises à temps, une stratégie nationale homogène pour combattre l'infection à coronavirus a été mise en place, qui consiste dans un train de mesures à caractère organisationnel, juridique, financier, économique, médical et de quarantaine sanitaire.

Notre pays a établi une coopération internationale étroite sous forme bilatérale et en même temps par l'intermédiaire des organisations internationales.

Tout d'abord, il convient de noter que le Turkménistan coopère étroitement avec l'Organisation des Nations Unies. Dans ce contexte, nous soutenons sans réserve les appels lancés par le Secrétaire général de l'ONU dans ses déclarations du 23 et du 30 mars de cette année.

Compte tenu des initiatives du Secrétaire général, le Turkménistan a approuvé le Plan national de préparation à la prévention et à l'intervention face aux maladies infectieuses aiguës au niveau de l'État. Un Plan de mesures sociales et économiques opérationnelles au Turkménistan pour contrer la pandémie de coronavirus a été élaboré et adopté.

Le Turkménistan poursuit en même temps son partenariat de longue date et efficace avec l'Organisation mondiale de la Santé. Nous apprécions vivement le rôle de l'OMS dans la lutte contre le coronavirus. Leurs recommandations se sont révélées valides dans notre pays et servent de directives importantes pour les activités des institutions médicales et autres. Nous continuerons d'élargir et de concrétiser notre coopération avec l'Organisation mondiale de la Santé pour la porter à un niveau systématique et de long terme.

Une coordination professionnelle étroite et des efforts conjoints des communautés médicales et scientifiques du monde entier sont plus que jamais nécessaires pour vaincre rapidement la pandémie.

Nous sommes convaincus qu'aujourd'hui nous avons besoin d'une coopération multilatérale globale, systématique et ciblée sur le problème des maladies virales dangereuses, d'une mobilisation totale des canaux diplomatiques dans le domaine scientifique. À cet égard, le Turkménistan propose d'envisager l'élaboration et la mise en place d'instruments internationaux appropriés.

Plus précisément, sous l'égide de l'OMS, nous jugeons utile :

- d'établir un programme spécial de l'Organisation mondiale de la Santé pour la recherche sur le génome du coronavirus ;
- d'élaborer un mécanisme multilatéral pour la lutte contre la pneumonie ;
- de mettre en place un Centre méthodologique pour le traitement et la prévention des infections sévères.

Nous sommes prêts pour une communication véritable sur la mise en œuvre de ces initiatives avec l'ensemble des pays et des structures internationales intéressés.

Chers participants,

La pandémie de coronavirus nuit considérablement à la croissance de l'économie mondiale et sape gravement les efforts déployés par la communauté mondiale pour atteindre les objectifs de développement durable. Dans ce contexte, nous attendons avec intérêt l'intensification de la coopération visant à rétablir les relations économiques et commerciales. Aujourd'hui, il est nécessaire de créer des plateformes pour mettre l'économie mondiale sur une trajectoire de croissance durable. Selon nous, l'énergie, les transports, l'industrie et le commerce devraient devenir des domaines clés.

Dans ce contexte, durant la soixante-quinzième session de l'Assemblée générale, le Turkménistan entend intensifier son travail sur l'élaboration d'instruments

juridiques internationaux de l'ONU dans le domaine de la stabilité et de la fiabilité du transit énergétique.

Les questions relatives à la coopération dans le domaine des transports ne sont pas moins urgentes.

Comptant parmi les pays à l'origine d'une communication internationale large sur les questions de transports, le Turkménistan propose d'examiner la question consistant à garantir des transports internationaux stables durant les situations d'urgence. Nous avons préparé le projet de résolution de l'Assemblée générale correspondant et l'avons soumis à l'examen des États Membres de l'ONU.

Nous estimons que la conférence internationale des ministres des pays en développement sans littoral prévue au Turkménistan l'an prochain sera un lieu d'échange efficace pour développer des approches coordonnées de ce problème.

L'Organisation mondiale du commerce devrait jouer un rôle dynamique dans l'action visant à rétablir l'économie mondiale et à promouvoir le commerce et l'investissement. Ayant récemment obtenu le statut d'observateur à l'OMC, le Turkménistan exploitera activement les possibilités ouvertes à cet égard afin de promouvoir des mesures concrètes pour surmonter rapidement les phénomènes de crise dans l'économie mondiale, et d'encourager sa transition vers une dynamique positive.

Distingués chefs et membres de délégation !

La pandémie de coronavirus touche dans une certaine mesure nombre de pays du monde. Toutefois, elle est sérieusement dangereuse pour les régions défavorisées du point de vue de l'écologie. Malheureusement, il y a beaucoup de tels territoires sur la carte et il est impossible de tous les mentionner dans un seul discours. Par conséquent, je tiens à aborder une question, qui est hautement pertinente pour les États et les nations d'Asie centrale, à savoir la catastrophe de la mer d'Aral.

La situation s'aggrave en pleine pandémie, elle menace la vie et la santé des personnes et le risque de flambée épidémique a considérablement augmenté. Dans ces conditions, nous exhortons la communauté mondiale à prêter étroitement attention aux problèmes de la mer d'Aral et de la région de la mer d'Aral.

Évidemment, le travail est en cours, un travail important a été accompli par l'ONU, tandis que d'autres organisations internationales fournissent une assistance au Fonds international pour le sauvetage de la mer d'Aral. Nous les remercions tous et apprécions vivement leur travail.

Si je puis parler franchement, c'est insuffisant aujourd'hui. Il est nécessaire de mener un travail très détaillé pour sauver la mer d'Aral et une assistance et un appui concrets devraient être apportés aux personnes qui vivent là-bas. Ainsi, nous pensons vraiment que le sujet de la mer d'Aral a besoin d'une approche systématique et globale ainsi que de documents juridiques pertinents, et que cette question devrait être définie comme une orientation à part entière des activités de l'ONU. À cet égard, le Turkménistan a proposé une initiative tendant à créer un Programme spécial pour le bassin de la mer d'Aral.

Nous tenons à souligner l'importance de la résolution de l'Assemblée générale des Nations Unies sur la « Coopération entre l'Organisation des Nations Unies et le Fonds international pour le sauvetage de la mer d'Aral », adoptée à l'initiative de notre pays en avril 2018 et mai 2019. Aujourd'hui, ces résolutions constituent le socle à partir duquel consolider les efforts conjoints dans la zone de la mer d'Aral.

Le Turkménistan présentera un avant-projet de concept et de structure pour le futur Programme spécial sur la mer d'Aral dans le cadre des sessions de l'ESCATO en mai 2021 comme moyen de renforcer les fondements juridiques internationaux pour traiter de la question de la mer d'Aral. Nous appelons l'ensemble des États et des organisations internationales intéressées à examiner ces documents.

Distingués participants,

La session en cours de l'Assemblée générale a lieu dans le contexte d'événements complexes et douloureux liés à l'escalade des rivalités militaires et politiques et malheureusement nous en sommes témoins aujourd'hui. L'analyse de ces événements et de leur relation de cause à effet peut varier. Mais ce qui est certain, c'est qu'ils ont une incidence négative sur la situation internationale globale, érodent les fondements de la sécurité mondiale et entravent les relations économiques, commerciales et humanitaires.

Nous sommes profondément préoccupés par le mépris du droit international qu'on observe ces derniers temps. Au vu de la situation actuelle, il est nécessaire de consolider les efforts visant à renforcer le rôle du droit international, les instruments juridiques multilatéraux dans le système de sécurité mondiale, le strict respect par tous les États des normes généralement acceptées découlant de la Charte des Nations Unies. C'est la seule façon dont nous pourrions maintenir durablement la stabilité et la prévisibilité dans la politique mondiale et atténuer les risques de conflit.

Rétablir la confiance dans la politique internationale et établir la culture du dialogue respectueux sont les moyens de parvenir à cet objectif.

Comme on le sait, à l'initiative du Turkménistan, l'Assemblée générale des Nations Unies a adopté en septembre de l'an dernier une résolution proclamant l'année 2021 Année internationale de la paix et de la confiance. Le Turkménistan propose une initiative consistant à organiser un Forum international sur la paix et la confiance l'an prochain pour appliquer les dispositions de cette résolution. Nous pensons vraiment que ce Forum sera en mesure d'imprimer un élan fort à un dialogue multilatéral constructif et respectueux sur les sujets pressants de l'ordre du jour mondial moderne.

Cher Monsieur le Président,

Cette année le Turkménistan marquera une date importante de son histoire. C'est le vingt-cinquième anniversaire du moment où notre pays a institutionnalisé le statut de neutralité permanente dans la communauté internationale par l'intermédiaire de l'ONU, le 12 décembre 1995.

La neutralité est un des fondements de l'État, de ses politiques intérieure et étrangère depuis un quart de siècle. Les principes de neutralité, ses valeurs et son idéologie ont fait la preuve de leur pleine conformité avec nos intérêts nationaux et les objectifs et tâches de l'ONU.

Et l'Assemblée générale des Nations Unies, où un grand nombre d'États Membres s'étaient portés coauteurs de cette initiative, a unanimement proclamé le 12 décembre Journée internationale de la neutralité.

La neutralité du Turkménistan est un appel et une condition pour un partenariat international équitable, respectueux et mutuellement bénéfique dans la politique, l'économie et la protection de l'environnement, assurant la sécurité alimentaire générale, une répartition juste et efficace des ressources naturelles de la planète, l'appui et l'aide aux réfugiés, migrants et apatrides et le traitement de nombre d'autres questions pressantes du monde moderne.

La neutralité du Turkménistan est une noble mission qui réside dans l'établissement de la paix et le fait que nos États sont prêts à participer au règlement de toutes les questions qui se font jour dans les dimensions mondiale et régionale au moyen d'outils et de méthodes pacifiques, politiques, diplomatiques.

La diplomatie préventive est une fonction importante et fait partie intégrante de la neutralité du Turkménistan. Il est hautement symbolique que le Centre régional des Nations Unies pour la diplomatie préventive pour l'Asie centrale ait été établi, en 2007, par décision de l'Assemblée générale avec l'appui des États voisins et des membres du Conseil de sécurité à Achgabat, capitale du Turkménistan neutre.

Suivant la logique de la politique de neutralité le Turkménistan entend soumettre le projet de résolution intitulé « Rôle du Centre régional des Nations Unies pour la diplomatie préventive pour l'Asie centrale » à l'examen de l'Assemblée générale pour garantir la paix, la sécurité et le développement régionaux et faire en sorte que la diplomatie préventive puisse donner toute la mesure de son potentiel.

La paix, la sécurité et le développement en Asie centrale dépendent directement du règlement de la situation en Afghanistan. La position du Turkménistan est fondée sur des principes et demeure inchangée. Il n'y a pas d'autre option que le processus de négociation. Toutes les expériences passées ont montré que les approches coercitives n'ont pas d'avenir et ne permettent pas d'aboutir à un accord ni à la réconciliation. Notre pays en tant que voisin immédiat et neutre de l'Afghanistan est prêt à fournir les conditions politiques et organisationnelles nécessaires dans notre territoire pour établir un dialogue pacifique entre le Gouvernement afghan et toutes les parties intéressées dans le règlement politique de la situation en Afghanistan.

Nous estimons que la condition essentielle à la stabilisation politique, au relèvement social et économique de l'Afghanistan, à son intégration réussie dans l'économie mondiale consiste à exécuter de vastes projets d'infrastructure avec la participation de l'Afghanistan principalement dans des secteurs vitaux tels que l'énergie, les transports et les communications.

Comme on le sait, notre pays travaillant constamment en ce sens a lancé la construction d'un gazoduc le long de l'itinéraire Turkménistan-Afghanistan-Pakistan-Inde, ainsi que de chemins de fer et de lignes de communication en fibre optique avec accès au territoire de l'Afghanistan, qui sont déjà entrés dans la phase de mise en œuvre concrète. Nous invitons la communauté internationale, les structures commerciales, et les institutions financières à s'engager plus activement dans ce travail.

Distingués participants,

L'ONU est et restera le premier et le plus important partenaire de notre pays. Nous mesurons tous nos pas sur la scène internationale à l'aune de l'esprit et de la lettre de la Charte des Nations Unies. Et aujourd'hui, en cette année du soixante-quinzième anniversaire de l'Organisation, le Turkménistan déclare de manière responsable son adhésion inébranlable aux grands idéaux qui ont présidé à la création de l'ONU. Nous sommes convaincus que les idéaux, les valeurs et les principes de l'ONU resteront pertinents. L'Organisation des Nations Unies est et restera la seule organisation internationale jouissant d'une légitimité universelle.

Le Turkménistan croit fermement dans l'avenir de l'ONU et continuera de renforcer son partenariat stratégique avec elle, apportant ainsi sa contribution pour qu'elle puisse donner la pleine mesure de son potentiel inépuisable au service de la paix, de la sécurité et du progrès dans le monde.

Merci de votre attention.

Annexe III

Allocution de M. Abdel Fattah Al Sisi, Président de la République arabe d'Égypte

[Original : arabe ; texte anglais fourni par la délégation]

Monsieur le Président,

Permettez-moi tout d'abord d'adresser mes remerciements à Tijjani Muhammad-Bande pour ses efforts distingués en tant que Président de l'Assemblée générale à sa précédente session. Je tiens à vous souhaiter, Monsieur le Président, plein succès dans la conduite objective et sage des travaux de la présente session.

La tenue du débat de haut niveau de la session actuelle revêt une importance particulière cette année dans la mesure où elle coïncide avec la commémoration du soixante-quinzième anniversaire de la création de l'Organisation des Nations Unies. Elle intervient également à un moment où le monde est confronté à la pandémie de COVID-19, une des crises les plus profondes de notre époque en termes tant de gravité que d'impact. Celle-ci a déjà causé des pertes humaines tragiques et eu un impact économique et social profond qui touchera le monde pour de nombreuses années encore. Ces événements se produisent à un moment où un certain nombre d'autres crises et conflits font peser un poids immense sur les États et épuisent les ressources des générations actuelles et futures. Ce tournant charnière, auquel nous sommes maintenant confrontés, nous force plus que jamais à entreprendre une discussion approfondie sur la situation de l'ordre mondial actuel et la manière d'améliorer les méthodes de travail du système multilatéral. Cela inclut la nécessité de procéder à une évaluation complète de la façon d'appliquer les fondements et les principes sur lesquels l'Organisation a été fondée. Nous devons n'épargner aucun effort pour saisir ce moment décisif, en nous appuyant sur notre sens des responsabilités devant l'histoire et aux yeux des générations futures.

Plus de 75 ans ont passé depuis la création de l'ONU et l'adoption de sa Charte, qui ont posé des bases solides pour soutenir et renforcer la coopération internationale dans les trois principaux domaines d'action de l'Organisation. La Charte n'a pas été seulement un document international juridiquement contraignant mais aussi le produit d'expériences humaines douloureuses dues aux ravages et aux horreurs de la guerre, dont la communauté internationale a su dériver un certain nombre de buts, de principes et de règles fondamentales qui ont été inscrits dans la Charte. Ceux-ci ont ensuite évolué pour devenir des normes préemptives qui forment la constitution qui gouverne l'interaction internationale conjointe. En dépit de cela, la situation du monde aujourd'hui n'approche en aucune manière de ce que nous aspirions à réaliser. Malgré les vastes progrès accomplis s'agissant de poser les cadres et les normes régissant les relations entre États et de faire face aux crises internationales, divers obstacles se dressent sur la voie de leur mise en œuvre.

Monsieur le Président,

L'Égypte, en vertu de sa situation géographique, de ses affiliations africaines, arabes, islamiques et méditerranéennes, de sa fierté de voir son territoire s'étendre jusqu'en Asie et en tant que Membre fondateur de l'ONU, a une vision claire de l'approche qui devrait être adoptée pour améliorer la performance et rehausser l'efficacité du système multilatéral en général et de l'ONU en particulier. Je souhaite profiter de cette occasion pour présenter certaines des mesures concrètes qui doivent être prises afin de réaliser nos objectifs dans les trois piliers d'action de l'Organisation.

Premièrement, pour ce qui est du maintien de la paix et de la sécurité internationales, il est devenu impératif d'adopter une approche qui garantisse la mise en oeuvre des résolutions qui sont adoptées dans le cadre du système multilatéral. La priorité devrait être accordée à l'application des règles et des principes bien établis du droit international et qui sont inscrits dans la Charte. Cela suppose une volonté politique de la part des États Membres de respecter et d'appliquer ces résolutions et d'améliorer l'ONU sur deux grands fronts. Tout d'abord, il est nécessaire de surveiller avec diligence la mise en oeuvre de ce dont on est convenu et de prendre toutes les mesures qui s'imposent pour aider les États à donner suite à leurs obligations et à renforcer leurs capacités, compte tenu du principe de l'appropriation nationale. Deuxièmement, il est nécessaire d'engager la responsabilité des États qui enfreignent délibérément le droit international et les résolutions de l'ONU, en particulier les résolutions du Conseil de sécurité.

Dans ce contexte, il n'est plus acceptable que les résolutions du Conseil de sécurité qui se rapportent à la lutte contre le terrorisme, et qui fournissent un cadre juridique pour combattre ce fléau meurtrier, restent sans application effective et le plein engagement de certains États Membres qui pensent qu'ils ne seront pas tenus de rendre des comptes pour des raisons politiques. Il est regrettable que la communauté internationale continue de ne rien faire face aux États qui apportent un appui matériel et financier à des terroristes, ou fournissent des sanctuaires ou des plateformes politiques et médiatiques et facilitent le transfert de combattants terroristes vers des zones de conflit, en particulier en Libye et avant elle en Syrie. Ces violations délibérées n'indiquent rien d'autre qu'un mépris total pour le Conseil de sécurité, et leur poursuite aura pour effet de discréditer les résolutions du Conseil et de diminuer sa stature et sa crédibilité.

L'intérêt de l'Égypte dans la défense de la paix et de la sécurité internationales inclut le fait de protéger les gens du fléau des conflits armés par le lancement de processus politiques globaux fondés sur les résolutions pertinentes du Conseil de sécurité. En Libye, par exemple, l'Égypte continue d'adhérer au processus de règlement politique, mené par l'ONU, sur la base de l'Accord de Skhirat, des résultats de la Conférence de Berlin et de la Déclaration du Caire, à laquelle ont souscrit à la fois le Président de la Chambre des représentants libyenne et le commandant en chef de l'Armée nationale libyenne. À cet effet, la Déclaration du Caire sert d'initiative politique globale conjointe pour mettre fin au conflit en Libye, y compris un ensemble de mesures précises et un calendrier clair visant à rétablir le système politique et à instituer un gouvernement libyen consensuel qui réponde aux aspirations du peuple libyen. Les ramifications de la crise en cours ne se limitent pas seulement à la Libye, mais débordent également sur les pays voisins nuisant à leur sécurité et ayant des effets néfastes sur la stabilité internationale. Vu sous cet angle, l'Égypte est déterminée à aider les Libyens à débarrasser leur pays des milices armées et des organisations terroristes, et à mettre fin à l'ingérence flagrante de certaines parties régionales qui ont transporté délibérément des combattants étrangers jusqu'en Libye, dans un effort tendant à satisfaire leur cupidité bien connue et leurs illusions coloniales de longue date. Il s'ensuit que, comme nous l'avons déclaré auparavant et réitéré aujourd'hui, toute infraction à la ligne s'étendant entre les villes de Syrte et de Gifra, précédemment démarquée comme une ligne rouge, rencontrera l'opposition féroce de l'Égypte dans la défense de son peuple et de sa sécurité nationale, et nous renouvelons aussi notre appel à toutes les parties pour qu'elles reviennent au processus politique visant à rétablir la paix, la sécurité et la stabilité que le peuple de Libye est en droit d'attendre.

Si nous voulons appliquer comme il se doit les résolutions internationales visant à parvenir à une paix et une sécurité à long terme au Moyen-Orient, aucune question ne serait plus digne de notre attention que la question de Palestine, dont le peuple s'efforce encore de voir son droit humain le plus fondamental respecté, à savoir celui de vivre

dans un État libre et indépendant aux côtés de ses voisins de la région. Des générations de Palestiniens se sont efforcés de réaliser ce droit, et une multitude de résolutions se sont écoulées depuis lors, en vain, pesant lourdement sur la conscience humaine. La réalisation des aspirations légitimes des Palestiniens à un État indépendant, avec Jérusalem-Est pour capitale, est impérative, si nous voulons ouvrir de nouveaux horizons pour la paix, la coopération et la coexistence, et pour que la paix et la sécurité prévalent dans la région. La communauté internationale a l'obligation d'honorer son engagement de réaliser la paix attendue depuis longtemps, et de s'attaquer à toute mesure qui rogne sur les terres palestiniennes et compromet la solution des deux États telle que stipulée dans les résolutions internationales, et sur laquelle repose le processus de paix dans lequel l'Égypte s'est engagée pour réaliser une paix juste, globale et durable.

En Syrie, une solution politique globale est devenue une nécessité afin d'éteindre la guerre qui fait rage et de mettre en œuvre toutes les composantes du règlement politique décrit dans la résolution 2254 du Conseil de sécurité dans son entier, d'une façon qui préserve l'unité de la Syrie, son intégrité territoriale, l'intégrité de ses institutions, réponde aux aspirations de son peuple et en finisse avec toutes les formes de terrorisme. Dans la même veine, il est temps de prendre une position ferme sur le Yémen pour mettre fin à la crise en cours là-bas, conformément à la résolution 2216 du Conseil, à l'initiative des pays du Golfe et aux résultats issus du dialogue national global, et d'une manière qui défende la légitimité, garantisse l'unité et l'indépendance du Yémen et mette fin à l'utilisation du Yémen comme aire de lancement pour s'en prendre à ses voisins et empêcher la libre navigation dans le détroit de Bab el-Mandab.

Monsieur le Président,

En ce qui concerne le dossier du Barrage de la Renaissance, je souhaite saisir cette occasion pour vous faire part des préoccupations grandissantes de la nation égyptienne au sujet de ce projet, actuellement en construction par un pays voisin et ami, qui partage un cours d'eau qui apporte la vie à des millions de personnes depuis des milliers d'années.

Nous avons consacré la majeure partie d'une décennie à des négociations épuisantes avec nos frères du Soudan et de l'Éthiopie. Grâce à ces négociations, nous avons pour objectif de parvenir à un accord sur le remplissage et le fonctionnement du barrage. Un accord qui établisse l'équilibre requis entre les besoins de développement du peuple éthiopien ami et la préservation des intérêts hydrique de l'Égypte et de son droit à la vie. Tout au long de cette année, nous avons entrepris des cycles successifs de négociations intenses, dans lesquelles le Gouvernement des États-Unis a déployé des efforts très appréciés pour rapprocher les positions des trois pays, grâce aux pourparlers qu'il a parrainés pendant plusieurs mois avec la Banque mondiale. En outre, l'Égypte s'est engagée de bonne foi dans les délibérations entamées à l'initiative de mon frère le Premier Ministre soudanais, et ensuite dans les négociations demandées par la République sud-africaine en sa qualité actuelle de Présidente de l'Union africaine. Malheureusement, aucun de ces efforts n'a produit de résultat tangible.

En effet, le Nil ne saurait être monopolisé par un État et un seul. Pour l'Égypte, l'eau du Nil est une question existentielle. Cela ne signifie pas toutefois que nous voulions attenter aux droits de nos frères et sœurs qui partagent avec nous le Bassin du Nil. Dans cette veine, la convocation d'une réunion consultative du Conseil de sécurité, le 29 juin de cette année, a mis en lumière l'importance de cette question et ses risques potentiels ainsi que son impact direct sur la paix et la sécurité internationales. La convocation d'une telle réunion confère à la communauté internationale la responsabilité d'exhorter les parties à parvenir à l'accord souhaité, qui réponde à nos intérêts mutuels.

Néanmoins, il est inacceptable que les négociations se poursuivent indéfiniment dans une tentative d'imposer des réalités sur le terrain, car notre peuple aspire vivement à la stabilité et au développement en vue d'une nouvelle ère prometteuse de coopération.

Monsieur le Président,

S'agissant du deuxième pilier de l'ONU, qui consiste à réaliser le développement durable, l'Égypte croit fermement que le fait de favoriser les efforts de développement est une condition préalable fondamentale pour améliorer la paix et la sécurité internationales, et instaurer un ordre mondial stable.

C'est la voie primordiale pour prévenir l'extrémisme, ainsi que les conflits armés et les crises humanitaires. L'Égypte a soutenu l'adoption du Programme de développement durable à l'horizon 2030 et joué un rôle vital à l'appui des efforts du Secrétaire général pour réformer le système des Nations Unies pour le développement, car nous avons foi dans l'importance de stimuler les efforts de l'Organisation afin d'accomplir ces objectifs optimistes. Tout en gardant à l'esprit qu'ils sont considérés comme un premier pas important dans la bonne voie, ces efforts doivent être suivis de mesures complémentaires qui aident les pays à resserrer l'écart socioéconomique entre les États développés et en développement, et à remédier au problème du financement du développement. De surcroît, l'actuelle crise profonde due à la pandémie de COVID-19 donne au monde la mission de fournir un appui aux pays en développement en leur offrant des train de mesures permettant de stimuler leurs économies, en réduisant la dette qu'ils ont accumulée et en utilisant les instruments à la disposition des institutions financières internationales pour contribuer à créer un environnement qui leur soit favorable. Cela aiderait ces pays en développement à contenir les répercussions de la pandémie, à traiter les problèmes qu'ils connaissent déjà, tels que le terrorisme, les migrations désordonnées, et à s'attaquer aux causes profondes des conflits.

Dans ce contexte, nous devons insister sur la nécessité de soutenir spécifiquement l'Afrique, et d'établir des partenariats réels et puissants en vue d'appuyer les capacités du continent afin de faire face aux problèmes politiques et économiques, d'obtenir les connaissances et les technologies requises, ainsi que d'améliorer les ressources humaines de l'Afrique et de lui fournir le financement nécessaire assorti des conditions les plus favorables. Le continent africain, avec ses caractéristiques uniques, est capable de devenir une nouvelle locomotive pour l'économie internationale, en particulier avec les mesures historiques prises par l'Union africaine pour lancer la Zone de libre-échange continentale africaine, ainsi que l'amélioration des arrangements d'intégration régionale et la formulation d'une stratégie ambitieuse pour les infrastructures, l'énergie et les transports, en sus d'autres initiatives pertinentes.

Monsieur le Président,

S'agissant du troisième pilier de l'Organisation des Nations Unies, le programme international des droits de l'homme revêt une importance accrue pour son impact direct sur le renforcement des ressources humaines, l'amélioration du niveau des services fournis aux personnes et la préservation des droits de chacun. Cela garantit une vie décente et l'aptitude à faire face aux problèmes à tous les niveaux – politique, économique, social et culturel –, ce qui améliore en même temps la stabilité du système international.

À la lumière de la Constitution égyptienne et de ses amendements relatifs aux droits et aux libertés fondamentaux ainsi qu'aux droits des générations futures, nous

avons entamé le renforcement de notre démarche dans le domaine des droits de l'homme sur tous les aspects – politiques, économiques et sociaux –, sur la base de notre foi dans la nécessité de leur intégration. L'Égypte a également rétabli son sénat, avec son rôle d'appui au système démocratique, et veille actuellement à une représentation adaptée des femmes dans les chambres parlementaires, étant donné qu'au moins un quart de la Chambre des représentants égyptienne est alloué aux femmes. Nous œuvrons également pour l'organisation des travaux des institutions de l'État et des organes nationaux, la séparation des pouvoirs, l'installation du concept de transfert du pouvoir et la limitation des mandats présidentiels à deux. Tandis que nous menons actuellement à terme les élections au Sénat, le premier mandat législatif de la Chambre des représentants égyptienne approche de son expiration compte tenu de la nouvelle Constitution, mandat durant lequel le Parlement a adopté plusieurs législations, qui complètent la Constitution afin de renforcer les droits fondamentaux et les libertés fondamentales, ainsi que toutes les autres lois importantes dans les domaines social et économique. En outre, la vitalité des précédentes discussions parlementaires témoigne des espoirs de nos citoyens et de leur aspiration à maintenir et améliorer la pratique démocratique pacifique, ce qui est à l'avantage du peuple égyptien, principale partie prenante et source de toutes les autorités.

Basés sur les dispositions de la Constitution et inspirés par les valeurs et le riche patrimoine de l'Égypte, de nombreux grands pas en avant ont été faits pour renforcer la citoyenneté et réaliser la justice, l'égalité et l'égalité des chances, sans discrimination pour quelque motif que ce soit. Ces notions sont devenues des objectifs sur la voie desquels nous avons fait d'importants progrès en peu de temps, pour ce qui consiste à autonomiser les Égyptiennes et à lutter contre toutes les formes de violence à leur encontre, à appeler à la réforme du discours religieux, à promouvoir la citoyenneté comme principe qui ne fait pas de différence entre les compatriotes musulmans et chrétiens, et à affirmer la liberté de croyance et la démarche de l'État qui tend à bâtir des lieux de culte sans discrimination, ainsi que des efforts pour répondre aux attentes des personnes ayant des besoins particuliers, investir dans les jeunes, particulièrement en les faisant participer aux processus de prise de décision, établir des dialogues directs avec eux par l'intermédiaire de forums de jeunesse périodiques, et mettre en œuvre des initiatives de formation et de qualification pour que les jeunes participent effectivement au service public.

Au niveau économique, il n'aurait pas été possible de franchir les étapes difficiles et laborieuses du programme de réforme structurelle sans la légitimité accordée par le peuple égyptien aux institutions de l'État, par l'expression de sa volonté directe et libre. Le succès de ces réformes a représenté une contribution majeure pour fortifier l'économie et limiter ses pertes dues à la pandémie de coronavirus, étant donné que l'Égypte est parmi les rares pays qui ont été en mesure d'atteindre des taux de croissance positifs en dépit de la pandémie, en plus du fait de contrôler les taux d'inflation et d'avoir porté le taux de chômage à ses plus bas niveaux en 20 ans.

Si les simples données et statistiques ne décrivent pas l'ampleur de ce qui est accompli en Égypte, alors le meilleur témoin et la meilleure preuve en sont les réalisations tangibles et continues et les projets nationaux majeurs dans les infrastructures, la fourniture de logements décents et l'énergie, en particulier la production d'énergie nouvelle et renouvelable, qui contribuent directement à préserver le droit du citoyen à une vie décente.

Les processus de réforme structurelle ont toujours été précaires en raison de leurs répercussions négatives sur certains groupes de la société. Cela nous a poussés

à formuler des programmes sociaux ciblant ceux qui vivent sur un revenu plus faible pour leur fournir la protection nécessaire et atténuer les effets des réformes sur eux dans le cadre d'une solidarité qui préserve leur dignité.

En même temps, nous avons tenu à donner la priorité aux soins de santé en tant que droit fondamental, alors que l'Égypte a déjà commencé à exécuter le programme de couverture maladie universelle pour tous ses citoyens. En parallèle, nous avons réussi à lancer la plus grande campagne d'enquête médicale de l'histoire pour détecter et éliminer l'hépatite C et les maladies non transmissibles et dispenser un traitement gratuit pour les cas découverts. En outre, des initiatives ont été lancées pour mettre fin aux listes d'attente pour les interventions chirurgicales critiques, soutenir la santé des femmes et traiter diverses maladies qui touchent les nouveau-nés et les enfants qui vont à l'école en particulier.

Au vu de tout ce qui précède, et sans propagande ou chantage, je souhaite souligner que nous n'avons jamais échoué dans notre devoir humanitaire à l'égard des près de 5 millions d'immigrants et de réfugiés qui ont été forcés à quitter leurs pays en raison de guerres, de crises politiques et de conditions économiques difficiles. Ils sont accueillis en Égypte, au sein de la population du pays, où ils bénéficient de tous les services fournis par l'État aux citoyens égyptiens, sans que celui-ci reçoive la moindre aide ou un appui significatif de nos partenaires internationaux, malgré l'importance qu'ils attachent aux droits de ces immigrants. En conséquence, nous appelons à l'adoption d'une approche globale pour traiter les causes profondes des migrations irrégulières et de l'asile, en travaillant pour favoriser le développement durable dans les pays sources et d'accueil et en encourageant l'ouverture de canaux de migration légaux, au lieu de solutions de sécurité et d'un discours de mépris, de haine et de discrimination et de la fermeture des frontières.

Tout ce qui a été mentionné ci-avant donne une indication claire de l'importance que l'Égypte attache à la protection des droits de l'homme, et de sa démarche continue de modernisation de ses capacités pour satisfaire les ambitions de ses citoyens et réaliser leurs aspirations légitimes dans le droit fil de la perspective globale définie par la Vision 2030 de l'Égypte.

Monsieur le Président,

L'ONU est née de la souffrance et du calvaire que l'humanité a traversés, et la Charte des Nations Unies a été inspirée par des expériences accumulées et larges, en espérant forger un avenir meilleur pour l'humanité. Il ne fait aucun doute que nous ne devrions pas attendre des décennies et des siècles pour tirer les enseignements du voyage de 75 ans de l'Organisation. Il s'ensuit qu'il est impératif de s'attaquer à la question de la représentation géographique équitable au Conseil de sécurité afin de mieux refléter les réalités du monde d'aujourd'hui et l'équilibre actuel du pouvoir, qui est très différent de ce qu'il était durant la formulation du système international. L'Égypte souligne qu'il importe d'élargir le Conseil dans ses catégories de membres tant permanents que non permanentes, ce qui améliorera sa crédibilité et assurera une représentation juste de l'Afrique pour corriger l'injustice historique qui lui a été faite, et prendra en compte ses exigences légitimes inscrites dans le Consensus d'Eszulwini et la Déclaration de Syrte.

Afin de faire face aux graves difficultés résultant de la flambée de pandémie de coronavirus, ainsi qu'aux problèmes régionaux et internationaux existants, il est impératif pour nous de défendre le principe de la coopération et de la solidarité internationales plus que jamais auparavant et d'éviter la rivalité et la polarisation.

Si l'espoir naît de la douleur, alors peut-être trouverons-nous dans les crises actuelles la motivation pour insuffler une vie nouvelle dans les efforts inlassables visant à améliorer l'action multilatérale internationale et le rôle de l'ONU en tant que son moteur.

L'Égypte, en tant que Membre fondateur de l'Organisation, et dans le droit fil de ses contributions à la civilisation humaine depuis l'aube des temps, n'épargnera aucun effort pour réaliser la vision du renouveau et de la réforme. Cela se fonde sur une conviction ferme selon laquelle « le monde a de la place pour nous tous », tant que les relations entre les pays et les peuples sont régies par le renoncement aux conflits, le rétablissement et la consolidation de la paix, et la coopération internationale en vue d'assurer le développement et la prospérité des générations tant actuelles que futures.

Annexe IV

Allocution de M. Emomali Rahmon, Président de la République du Tadjikistan

[Original : tadjik ; texte anglais fourni par la délégation]

Votre Excellence Monsieur le Président, Votre Excellence Monsieur le Secrétaire général, Mesdames et Messieurs !

Tout d'abord, c'est avec grand plaisir que j'adresse des félicitations sincères à M. Volkan Bozkir pour son élection comme Président de l'Assemblée générale à sa soixante-quinzième session.

La situation actuelle dans le monde est devenue compliquée, instable et turbulente, sur fond d'une compétition géopolitique et géoéconomique croissante et d'un accroissement des menaces et des difficultés modernes, en particulier la propagation de la maladie à coronavirus.

La COVID-19 est d'abord apparue comme une crise de santé et s'est progressivement transformée en une crise socioéconomique et financière à proprement parler. La situation actuelle requiert à l'évidence que nous prenions des mesures plus actives et coordonnées.

Nous accueillons avec satisfaction les efforts infatigables déployés par le Secrétaire général, les institutions spécialisées, les fondations et les programmes des Nations Unies pour apporter une assistance immédiate et à long terme aux États Membres dans la lutte contre les répercussions humanitaires et socioéconomiques de la pandémie de COVID-19.

Nous saluons l'engagement des États et louons leurs efforts pour élaborer un vaccin contre la COVID-19.

Nous espérons vraiment qu'il sera accessible à tous les États et que les pays producteurs du vaccin lanceront un approvisionnement en quantité comme aide humanitaire pour couvrir les groupes vulnérables des autres pays, tout en donnant la priorité aux femmes, aux enfants et aux personnes âgées.

La flambée de COVID-19 a considérablement touché la République du Tadjikistan, ce qui suscite notre profonde préoccupation.

En vue de prévenir une propagation de la maladie, nous déployons aujourd'hui des efforts massifs pour accroître le volume de médicaments et de matériel médical et, à cette fin, nous engageons des mesures efficaces en coopération avec l'Organisation mondiale de la Santé, les pays et les partenaires de développement.

Des organisations internationales prestigieuses évaluent continuellement les conséquences de la propagation du coronavirus, qui nuira assurément au développement économique mondial.

Cette situation pose d'innombrables problèmes sans précédent quant au développement du Tadjikistan.

La flambée de coronavirus a provoqué une récession dans tous les domaines de l'économie nationale, notamment en entravant les opérations d'investissement, comme l'afflux d'investissement étranger direct, le commerce intérieur et étranger, le tourisme et les services, en particulier le secteur des transports.

Pays montagneux et sans littoral, le Tadjikistan ne possède pas une quantité suffisante de ressources en pétrole et en gaz.

Dans le même temps, nous sommes tributaires de l'importation de carburant, pratiquement à 100 %, ainsi que de l'importation d'autres biens et produits, notamment les vivres et les produits pharmaceutiques, dans des proportions respectives de 80 % et 90 %.

Selon des estimations préliminaires, en raison de l'impact négatif de facteurs économiques externes, le préjudice total causé à l'économie du Tadjikistan cette année s'élèverait à plus de 2 milliards de dollars, et il est très probable que ce chiffre s'accroisse à l'avenir.

Compte tenu de l'impact continu de la pandémie, le Gouvernement tadjik, en plus de s'attacher à prévenir la propagation de cette maladie infectieuse, s'efforce de prendre les mesures nécessaires pour assurer un fonctionnement cohérent et durable de tous les secteurs socioéconomiques du pays.

Monsieur le Président,

Il est éminemment clair que la promotion de processus constructifs est possible uniquement quand une stabilité durable et une sécurité globale peuvent être garanties.

Parallèlement à une vague sans précédent de COVID-19, l'ampleur et l'intensité croissantes du terrorisme et de l'extrémisme, des conflits armés et des guerres, de la criminalité transnationale organisée, y compris le trafic de stupéfiants, et d'autres menaces et difficultés modernes, restent alarmantes.

Les groupes terroristes et extrémistes font peser un risque énorme sur la sécurité nationale, mettant gravement en péril la stabilité des pays et de différentes régions.

L'élimination de la menace du terrorisme nécessite une perception claire de ses motivations et des causes profondes qui l'encouragent, ainsi qu'une approche mondiale commune en ce qui concerne la définition du terrorisme.

En même temps, d'après nous, il est particulièrement important d'élaborer des moyens nouveaux et efficaces pour lutter ensemble contre le terrorisme, y compris au moyen des technologies de pointe et de la coopération et de la coordination entre les services de sécurité compétents des États Membres.

Des mesures audacieuses et drastiques prises en commun dans le cadre du droit international et la démarche consistant à éviter une politique du deux poids, deux mesures sont également reconnues comme d'autres éléments importants pour surmonter les difficultés.

Le Tadjikistan est convaincu qu'une réponse à la menace croissante du terrorisme doit être globale et que l'ONU devrait jouer un rôle de coordination dans ce processus.

Le Tadjikistan étant à l'avant-garde de la réponse aux menaces et difficultés de sécurité, il a apporté et est déterminé à continuer d'apporter une contribution inestimable à la lutte contre le terrorisme et l'extrémisme et contre la criminalité transnationale organisée, notamment en s'attaquant au trafic de stupéfiants.

À cette fin, nous maintenons et favorisons une coopération productive avec nos partenaires et les organisations internationales, en particulier les organismes compétents des Nations Unies.

Nous avons élaboré et mettons actuellement en œuvre des initiatives conjointes qui ont déjà produit des résultats notables.

Actuellement, nos deux stratégies nationales – la première sur la lutte contre le terrorisme et l'extrémisme et la seconde sur la lutte contre le trafic de stupéfiants – sont dans la phase finale de leur en œuvre dans notre pays.

La mise en place d'une coopération avec les organisations internationales et les institutions partenaires régionales dans l'élaboration de ces deux documents de stratégie pour une nouvelle période est une preuve claire du succès que nous avons obtenu en ce sens.

Nous estimons vraiment qu'il est nécessaire de se conformer aux règles et d'appliquer les dispositions des traités et des conventions applicables et généralement acceptés.

À cet égard, le Tadjikistan entretient une coopération fructueuse avec les organismes des Nations Unies et les organisations régionales compétentes, comme la Communauté d'États indépendants, l'Organisation de Shanghai pour la coopération et l'Organisation du Traité de sécurité collective.

Nous avons également établi des relations de coopération bilatérales productives avec les pays qui sont nos partenaires.

Le succès des actions concertées conjointes visant la prévention et le règlement des conflits et de l'exploration de moyens pacifiques de remédier aux crises et aux conflits dépend d'abord et avant tout d'une utilisation efficace de la diplomatie préventive et de la médiation.

En conséquence, il est nécessaire de renforcer l'activité préventive de l'ONU, y compris en améliorant le Centre régional des Nations Unies pour la diplomatie préventive en Asie centrale.

Le Tadjikistan, qui a fait l'expérience de toutes les horreurs de la guerre civile qui lui a été imposée, attache de la valeur à la protection massive de la paix et a une bonne perception de son importance.

C'est pourquoi le Tadjikistan salue vivement les opérations de maintien de la paix des Nations Unies et s'efforce de contribuer à promouvoir ce processus dans la mesure du possible.

Nos forces de police participent aux opérations de maintien de la paix des Nations Unies au Darfour, au Soudan du Sud et dans la ville d'Abyei, au Soudan.

Nous sommes engagés à poursuivre encore notre coopération dans ce domaine avec les organes compétents de l'ONU.

Étant donné l'expérience accumulée par notre pays en matière de lutte contre le terrorisme, l'extrémisme et le trafic de stupéfiants, et en vue de la partager, nous sommes déterminés à poser pour la première fois la candidature du Tadjikistan à un siège non permanent au Conseil de sécurité de l'ONU pour la période 2028-2029.

Nous espérons vraiment que l'initiative du Tadjikistan sera encouragée par les États Membres et que ceux-ci apporteront leur appui à notre candidature.

Le Tadjikistan partage près de 1 400 km de frontière avec l'Afghanistan.

Nous accordons par conséquent la plus grande attention à la situation militaire, politique et socioéconomique dans ce pays voisin proche et étendu.

L'escalade alarmante de la situation dans ce pays presse la communauté internationale d'adopter des mesures supplémentaires pour coordonner les mesures de lutte contre le terrorisme, tout en combattant la fabrication de drogues et le trafic de stupéfiants, et pour apporter une assistance en temps voulu au Gouvernement et au peuple afghans.

Comme nous l'avons déclaré à maintes reprises, le cas afghan n'a pas de solution militaire, et le Tadjikistan se réjouit donc du processus de négociation pour la consolidation de la paix et appuie toute approche visant à régler la crise politique dans ce pays.

Le destin et l'avenir de l'Afghanistan devraient être d'abord et avant tout dirigés et pris en main par le peuple afghan, et nous sommes fermement convaincus que la stabilité dans ce pays ne peut être réalisée que par un processus de consolidation de la paix dirigé, pris en main et contrôlé par les Afghans.

Le Tadjikistan préside cette année le Processus d'Istanbul « Au cœur de l'Asie », et, durant notre présidence, nous nous efforcerons d'accroître nettement l'efficacité de cette instance.

À ce jour, le Tadjikistan a contribué à l'exécution de plusieurs projets régionaux conjoints sur l'Afghanistan.

Nous avons construit des lignes électriques et construit six ponts transfrontières.

Nous nous tenons prêts à promouvoir plus avant une coopération propre à favoriser une participation active de l'Afghanistan dans les processus d'intégration régionale et à faciliter relèvement socioéconomique du pays.

La poursuite de projets sur la connectivité autoroutière entre les deux pays et la construction de lignes électriques, en particulier le CASA-1000, conjointement avec d'autres pays de la région, ainsi que la formation professionnelle de spécialistes afghans dans différents secteurs, sont parmi les domaines de coopération que nous entretenons et que nous sommes engagés à promouvoir.

Monsieur le Président,

Il nous reste 10 ans avant la date butoir fixée pour la réalisation du Programme 2030 et de ses objectifs de développement durable.

La communauté internationale a fait d'importants progrès en ce sens au cours des cinq années écoulées.

Toutefois, les indicateurs économiques et financiers des pays et les conséquences néfastes graves de la COVID-19 remettent en question la réalisation en temps utile des objectifs de développement durable, en particulier dans les pays en développement.

La répercussion de la COVID-19 aura également un effet néfaste sur notre pays, qui est l'un des membres les plus dynamiques de la communauté mondiale en ce qui concerne la mise en œuvre du Programme 2030.

Je souhaite rappeler que le Tadjikistan a été l'un des premiers pays à adopter sa stratégie nationale de développement 2030 conformément au Programme 2030.

Notre pays a présenté en 2017 son rapport national volontaire, où sont décrits les progrès qu'il a accomplis dans la réalisation des objectifs de développement durable.

Nous avons bon espoir que la Décennie d'action en faveur des objectifs de développement durable aidera à trouver des solutions durables à des problèmes mondiaux pressants comme les changements climatiques, la pauvreté, l'inégalité de genre et le financement.

Nous devons accorder la plus haute importance aux problèmes liés aux changements climatiques, qui, dans ce processus, posent de graves difficultés à toutes les nations, y compris au Tadjikistan.

Ces 60 dernières années, la température annuelle moyenne au Tadjikistan a augmenté d'un degré.

Cela a donné lieu à une augmentation du nombre de jours caractérisés par d'importantes précipitations et de l'intensité des phénomènes naturels hydrométéorologiques, qui, année après année, touchent tous les pays du monde entier.

Du fait que 93 % de son territoire sont couverts par des montagnes, le Tadjikistan souffre de pertes égales à des centaines de millions de dollars par an en conséquence de catastrophes liées à l'eau.

De telles catastrophes naturelles causent aussi souvent des pertes.

Les zones de glaciers situées dans notre pays qui sont essentielles pour toute l'Asie centrale ont été notablement réduites au cours des décennies récentes.

Mille glaciers sur 13 000 situés dans les montagnes du Tadjikistan ont fondu jusqu'à présent.

Cela se produit en dépit du fait que jusqu'à 60 % des ressources en eau de l'Asie centrale se trouvent sur le territoire du Tadjikistan.

Cette année, du fait de faibles précipitations durant l'hiver, nous avons vu un déclin significatif des réserves en eau dans les cours d'eau de la région, ce qui a abouti à une saison faible en eau durant l'irrigation et entraîné une sécheresse sévère.

Cette situation provoque une diminution de la quantité et de la qualité de l'eau potable, et nuit à des secteurs liés à l'eau, en particulier l'agriculture et l'énergie.

Les pays de la région sont donc préoccupés par les changements qui interviennent dans le cycle hydrologique.

À cet égard, nous souhaitons appeler l'ONU et d'autres organisations internationales et régionales à soutenir le Tadjikistan par l'expédition de glaciers en Asie centrale.

Le Tadjikistan produit 99 % de son électricité dans des centrales hydroélectriques, c'est-à-dire à partir de sources d'énergie « verte » renouvelable.

Notre pays est parmi les plus faibles émetteurs de dioxyde de carbone au monde.

Dans ce contexte, je souhaite une fois encore faire les propositions ci-après pour ce qui est de chercher les moyens de remédier aux changements climatiques, que j'ai déjà présentées dans d'autres forums internationaux :

1. Encouragement d'une utilisation généralisée des sources d'énergie renouvelable, qui faciliterait un environnement favorable pour le développement d'une économie « verte ».

2. Appui complet par les pays donateurs et les institutions financières internationales et régionales à la mise en œuvre de stratégies et de programmes nationaux pour l'adaptation aux changements climatiques.

3. Renforcer le suivi régulier de la génération de ressources en eau, en particulier les glaciers.

4. Renforcer la coopération internationale sur la protection des ressources en eau et la mise en œuvre de la proposition du Tadjikistan consistant à établir le Fonds international de préservation des glaciers.

5. Fourniture d'une aide financière et technique globale par les pays développés et les organisations internationales aux pays en développement et les moins avancés pour surveiller et préserver les glaciers et autres sources d'eau.

Nous espérons que nos partenaires internationaux soutiendront les nouvelles mesures que le Tadjikistan s'attache à prendre dans ces domaines.

Monsieur le Président,

L'ONU a reconnu le Tadjikistan comme initiateur et pays champion de la promotion du programme sur l'eau.

Notre pays est l'auteur de la majorité des initiatives et résolutions de l'ONU sur l'eau, y compris la Décennie internationale d'action sur le thème « L'eau et le développement durable » (2018-2028).

Grâce à l'appui des États Membres de l'ONU, nous avons pu revitaliser et renforcer le programme mondial sur l'eau au cours des décennies écoulées.

La résolution du Tadjikistan intitulée « Examen approfondi à mi-parcours de la réalisation des objectifs de la Décennie internationale d'action sur le thème « L'eau et le développement durable » (2018-2028) », adoptée en 2018, a enrichi le programme mondial sur l'eau.

La résolution, tout comme d'autres buts et objectifs importants, appelle à la tenue de la Conférence des Nations Unies sur un examen approfondi à mi-parcours de la réalisation des objectifs de la Décennie internationale d'action sur le thème « L'eau au service du développement durable » (2018-2028) à New York en mars 2023.

Cette manifestation est accueillie avec grand intérêt comme une initiative importante en termes d'appui pour la mise en œuvre de la Décennie et la conduite du Sommet sur les objectifs de développement durable.

Il est important de rappeler que la dernière Conférence de l'ONU sur l'eau a eu lieu en 1977 à Mar de Plata, en Argentine.

Cela signifie que l'ONU organisera la Conférence sur l'eau 46 ans après la précédente.

Nous pouvons affirmer avec confiance que les États Membres de l'ONU, les institutions spécialisées des Nations Unies et d'autres organisations font preuve d'un intérêt croissant et d'une grande attention à l'égard de la Décennie internationale d'action sur le thème « L'eau le développement durable », tandis que certaines nations ont déjà exprimé leur volonté d'accueillir des réunions préparatoires régionales.

Malheureusement, la propagation de la COVID-19 a compromis leurs plans, et la plupart des manifestations prévues ont été repoussées.

J'espère qu'après la victoire sur la pandémie de coronavirus, les pays concernés, de concert avec le Tadjikistan, seront en mesure de tirer pleinement avantage des possibilités et d'organiser les manifestations qu'ils ont prévues.

Pour terminer, je tiens à appeler l'attention de tous les États Membres de l'ONU sur le projet de résolution proposé par le Tadjikistan au sujet de la Conférence des Nations Unies consacrée à l'examen approfondi à mi-parcours de la réalisation des objectifs de la Décennie internationale d'action sur le thème « L'eau et le développement durable » (2018-2028).

Il a été décidé d'examiner cette résolution à la session de l'Assemblée générale des Nations Unies.

J'aimerais encourager tous les distingués délégués à soutenir notre initiative, comme ils ont été si généreux en soutenant nos résolutions antérieures.

Merci de votre aimable attention !

Annexe V**Allocution de M. Manuel López Obrador, Président des États-Unis du Mexique**

[Original : espagnol]

Mesdames, messieurs, gouvernants des pays du monde,

J'ai grand plaisir à communiquer avec vous à l'occasion du soixante-quinzième anniversaire de l'Organisation des Nations Unies.

Je représente un grand pays, le Mexique, qui a une histoire et une tradition culturelle comme celle des autres peuples du monde. Je pourrais ici vous parler des grandes civilisations qui ont fait partie de ce qui est à présent notre pays, des grandes cultures qui ont fleuri dans ce qui est aujourd'hui le Mexique. Je parle de civilisation, je parle de cultures parce que ceux qui conquièrent, ceux qui dominent, ceux qui colonisent, essaient toujours de justifier leurs atrocités en disqualifiant les peuples d'origine, les appelant barbares ou sauvages. Ce n'est pas le cas du Mexique, de notre peuple, ni d'autres peuples du monde, dominés, conquis, colonisés. Nous avons une histoire extraordinaire, notamment de lutte pour la liberté, pour la justice, pour l'égalité, pour la défense de notre souveraineté nationale. Il y a trois grandes transformations dans l'histoire du Mexique.

Premièrement, l'indépendance, quand après avoir été une colonie pendant 300, nous avons obtenu notre indépendance. Cela a été la première transformation, au début du XIX^e siècle. Deux prêtres rebelles, Miguel Hidalgo y Costilla et José María Morelos y Pavón, se sont portés à la tête d'un mouvement pour l'indépendance du Mexique, et en faveur de la justice, car ils étaient les premiers à proclamer l'abolition de l'esclavage.

Plus tard, nous avons subi une deuxième transformation, au milieu du XIX^e siècle, très importante et de portée mondiale, le mouvement de réforme, qu'a mené un grand dirigeant, un libéral, le meilleur Président que nous ayons eu dans notre histoire, un autochtone zapotèque, Benito Juárez García. On le connaissait comme le méritant des Amériques. Qu'a fait notre héros avec la réforme qui a eu cours à cette époque ? Il a séparé l'État de l'église, avant les autres pays, et mis en pratique le principe biblique selon lequel « il faut rendre à Dieu ce qui est à Dieu, et à César ce qui est à César ».

Une troisième transformation a ensuite eu lieu à la fin du XIX^e siècle et au début du XX^e, la Révolution mexicaine de 1910. On a lutté pour la démocratie, parce qu'on avait souffert d'une dictature, imposée durant 34 ans. On a lutté pour garantir les libertés et on a lutté également pour la justice. Des dirigeants sociaux très importants, les frères Flores Magón, furent les précurseurs de la Révolution. Puis, un homme bon, apôtre de la démocratie, Francisco y Madero, a été lâchement assassiné, de même que des dirigeants sociaux comme Francisco Villa, et un dirigeant défenseur des paysans, loyal au peuple, Emiliano Zapata.

Avec cette troisième transformation, on a beaucoup avancé sur le plan social, mais pas suffisamment du point de vue politique, parce qu'on n'a pas pu établir une démocratie authentique, véritable dans le pays. Après la Révolution, il a été créé un parti politique qui a dominé pendant longtemps, et à peine à présent faisons-nous les premiers pas pour que le Mexique soit un pays véritablement, authentiquement démocratique. Peut-être par manque de démocratie, entre autres facteurs, la vie publique du pays a sombré dans la perdition. La corruption politique, qui a été longtemps

le principal problème du Mexique, a commencé à prévaloir. Notre pays abonde en richesses naturelles, il a de bonnes terres pour la production agricole, des eaux en abondance, du pétrole, des mines et un peuple bon, noble, travailleur. Il possède un patrimoine culturel millénaire, d'où vient le penchant du peuple pour le travail, pour la créativité. Avec tout cela, nous n'avons pas pu avancer à cause de la corruption qui prévalait. Depuis longtemps, nous luttons pour réussir un véritable changement dans le pays, et le peuple du Mexique en a décidé ainsi après bien des années, il nous a élus et nous avons proposé de mener à bien la quatrième transformation de la vie publique de notre pays.

J'ai parlé plus tôt de l'indépendance, de la réforme, de la Révolution, et à présent nous sommes déterminés à mener à bien la quatrième transformation de la vie publique du pays, sans violence et de manière pacifique. Et nous y parvenons, bien que nous soyons confrontés à deux crises, dont les autres pays du monde font également les frais. Nous sommes aux prises avec la pandémie du coronavirus, de la COVID-19, cette maladie terrible. Et nous sommes aussi aux prises avec ce qui l'a déclenchée, ou produite, ce qui a été à l'origine de cette pandémie, la crise économique, comme dans les autres pays. Nous nous heurtons en même temps à deux crises, mais nous nous en sortons. Nous avançons, en affrontant la pandémie. Nous agissons avec responsabilité, nous sommes beaucoup aidés par les experts, les scientifiques, les médecins, les infirmières, les travailleurs sanitaires, qui se sont engagés avec humanité à sauver des vies. Et nous avançons, l'effet nocif de la pandémie va baissant, va diminuant. Il y a aussi l'aspect économique, parce que nous appliquons la même stratégie, la stratégie de toujours, qui consiste à endetter le pays, à secourir ceux du dessus avec le sofisme selon quoi, s'il pleut fort au-dessus, cela goutte en dessous. Comme si la richesse était contagieuse.

Qu'avons-nous fait ? Nous appuyons en dessous et de manière directe le peuple, du bas vers le haut. Nous allouons des ressources qui sont le fruit de l'épargne, car nous ne saurions permettre la corruption. Elles sont aussi le fruit de l'austérité républicaine, parce qu'il n'y a plus de luxe dans le Gouvernement. Je vous indique qu'il y avait un avion présidentiel, il existe toujours, mais il est en vente. Nous l'avons mis aux enchères et comptons encore le vendre. Cet avion est comme un palace dans le ciel, ce qui est insultant pour notre peuple, un avion de luxe pour 240 passagers, adapté pour 80. Il compte une salle de réunion, des chambres, je le répète, c'est une offense. Aujourd'hui... le Président du Mexique, qui vous parle, se déplace par la route, dans des véhicules et en avion de ligne. Il n'est plus permis d'utiliser des hélicoptères privés pour les fonctionnaires, pour les agents de l'État.

De même, entre autres choses, un corps d'élite qui s'occupait du Président a disparu. Savez-vous combien de personnes s'occupaient du Président ? 8 000. L'institution, qui venait du temps jadis, s'appelait État-major présidentiel. Et ainsi on en a fini avec le luxe, les extravagances. On ne peut pas avoir un gouvernement riche et un peuple pauvre. Alors la solution consiste à ne pas permettre la corruption et à épargner, et à ce qu'il n'y ait pas d'ostentation, de luxe dans le Gouvernement, et à libérer les fonds pour le développement.

Dès lors, tout ce que nous récoltons avec cette formule, qui consiste à ne pas permettre la corruption, et à avoir un gouvernement austère, sobre, nous le destinons aux gens humbles, aux démunis. Toutes les personnes âgées du Mexique ont droit à une pension, toutes les filles, tous les garçons en situation de handicap reçoivent aussi une pension. Onze millions d'étudiants pauvres reçoivent des bourses et bénéficient aussi de beaucoup de programmes sociaux.

C'est donc ce qui est investi, en plus du soutien que nous apportent nos compatriotes émigrés, les 38 millions de Mexicains qui, par nécessité, sont allés travailler aux États-Unis pour gagner leur vie. Ceux qui sont nés ici et ceux qui sont nés là-bas de parents mexicains. Ce sont 38 millions de Mexicains qui nous aident en envoyant à leurs proches au Mexique un soutien économique, ce qu'on appelle des envois de fonds. Malgré la pandémie, cette année sera une année record pour les envois de fonds. Environ 40 milliards de dollars seront reçus. Et, mois après mois, cet argent atteint 10 millions de familles pauvres dans notre pays. Ainsi donc, grâce aux investissements du Gouvernement et aux envois de fonds, nous stimulons la consommation, et malgré la pandémie et la crise, il n'y a pas de famine dans notre pays. La consommation de base est garantie à des millions de Mexicains.

Peu à peu, l'économie se relève, renforcée par l'accord que nous venons de signer avec les États-Unis et le Canada – un traité qui est déjà entré en vigueur. Cela signifie que des investissements sont déjà réalisés dans le pays, que des entreprises s'y installent et que des emplois sont créés, ce qui assurera le bien-être des Mexicains.

J'ai une foi considérable dans l'avenir du Mexique, mais j'ai aussi foi dans l'avenir du monde. Je suis un croyant et mon credo est celui de la fraternité universelle. C'est pourquoi je vous transmets tous mes vœux depuis Mexico, la capitale de notre république.

Annexe VI

Allocution de M. Luis Lacalle Pou, Président de la République orientale de l'Uruguay

[Original : espagnol]

Monsieur le Président de l'Assemblée générale, Ambassadeur Volkan Bozkir,
Monsieur le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies,
António Guterres,

Mesdames et Messieurs les chefs d'État et de gouvernement,

Mesdames et Messieurs les représentants nationaux et représentants d'organisations internationales,

Mesdames et Messieurs,

En ce soixante-quinzième anniversaire de l'Organisation des Nations Unies, nous nous trouvons de nouveau au milieu d'une crise qui, sans aucun doute, est très différente de la catastrophe causée par la Seconde Guerre mondiale, mais qui nous oblige également à imaginer un nouvel avenir afin de consolider nos acquis et aussi de prévenir les crises futures, qu'elles soient économiques, sanitaires, climatiques ou les trois à la fois.

L'ampleur de la pandémie actuelle et ses conséquences désastreuses – pertes de vies humaines et impact sur la santé de nombreuses personnes – sont au centre de notre attention car nous devons chercher des solutions pour nos peuples, en particulier pour les personnes les plus vulnérables et les plus à même de subir les conséquences de la pandémie en raison de son impact sur leur santé, ainsi que sur leur mode de vie et leurs moyens de subsistance.

Mais la commémoration de cet anniversaire devrait également nous interpeller sur l'avenir que nous souhaitons pour nos pays et nos sociétés au-delà de cette crise.

C'est ici, devant l'Assemblée générale, Monsieur le Président, que l'Uruguay souhaite souligner une fois de plus que le chemin à parcourir, tant pour sortir de la pandémie que pour les 75 prochaines années, nous trouvera toujours du même côté – celui du multilatéralisme – soutenant la recherche de solutions étayées par des cadres juridiques multilatéraux dans tous les aspects de la vie internationale – santé, environnement, commerce et migration.

L'adhésion de l'Uruguay, il y a quelques mois, à l'Alliance pour le multilatéralisme, une initiative lancée par l'Allemagne et la France, qui vise à maintenir l'ordre multilatéral, est un autre signe de l'engagement de notre pays dans cette cause.

Monsieur le Président,

L'Uruguay soutient le rôle de l'Organisation mondiale de la Santé et le rôle du système des Nations Unies dans la coordination de la réponse mondiale à la pandémie, car nous comprenons que les organisations internationales jouent un rôle fondamental dans la coordination et l'orientation des meilleures solutions possibles à la situation critique actuelle et dans la gestion coordonnée de ses impacts à moyen et long terme.

Mon pays, Monsieur le Président, a adhéré aux appels visant à obtenir un accès mondial et équitable aux technologies, médicaments et vaccins sanitaires par le

partage des connaissances, de la propriété intellectuelle et des données nécessaires à la détection, la prévention, le traitement et la réponse à la COVID-19.

La réponse de notre pays à la pandémie, centrée sur une approche multidisciplinaire qui couvre ses aspects sociaux, économiques et épidémiologiques, est suivie par un groupe consultatif scientifique honoraire dont nous sommes très fiers. Notre approche est fondée sur l'utilisation responsable de la liberté de nos citoyens, avec solidarité et générosité, ce qui, associé à un système de santé fort et résilient, nous a permis de reprendre le travail et les activités éducatives et culturelles.

Nous voudrions également appeler la communauté internationale à faire en sorte que la pandémie actuelle ne nous empêche pas de respecter pleinement les engagements pris au niveau multilatéral. Nous devons éviter de devenir la proie du nationalisme et du protectionnisme, ce qui nuirait d'une manière ou d'une autre aux relations internationales dans le domaine du commerce international ou perturberait les chaînes d'approvisionnement et la distribution des fournitures médicales qui sont si nécessaires pour sortir de cette crise sanitaire.

Au début de la Décennie d'action pour la réalisation des objectifs de développement durable, il sera essentiel de passer des paroles aux actes pour mettre fin à la pauvreté, protéger l'environnement et améliorer les conditions de vie de la population mondiale.

L'ONU a promu le Programme 2030 et, malgré les défis considérables actuels, il devrait rester le principal guide pour parvenir à un développement durable.

Depuis son adoption, l'Uruguay a travaillé d'arrache-pied pour qu'il soit effectivement mis en œuvre. Notre pays continue d'être fidèle à son histoire en matière de réduction des inégalités, ainsi qu'à son engagement en faveur d'un travail décent basé sur l'investissement et la croissance.

Notre gouvernement a également pris un engagement nécessaire en faveur de l'éducation à tous les niveaux, car l'éducation est essentielle pour la pleine réalisation de l'être humain et pour garantir l'égalité des chances à tous les citoyens.

Cette pandémie mondiale a montré que face à des défis en constante évolution, il est important de maintenir les conditions et le soutien nécessaires à la coopération internationale, afin que tous les États, et en particulier les pays en développement, puissent s'orienter vers un développement durable.

Dans ce contexte, il est paradoxal que des pays classés comme pays en développement à revenu élevé, comme l'Uruguay, n'aient pas accès à la majorité des sources de coopération internationale ou à des lignes de crédit plus favorables. C'est pourquoi nous continuerons à promouvoir la révision de cette classification – ou rang –, qui est basée uniquement sur le revenu par habitant.

Pour que ces catégories soient réellement adéquates et équitables, il conviendrait d'envisager un critère multidimensionnel pour définir les niveaux de développement et les besoins d'aide internationale de chaque pays en fonction de sa situation spécifique.

À cet égard, je tiens à souligner le soutien de la Commission économique pour l'Amérique latine à l'élaboration d'une approche multifactorielle. Le développement durable ne le sera pas si nous ne nous soucions pas de l'environnement. Cela aussi, comme la pandémie, est un défi que les pays ne peuvent pas relever seuls, mais qui nécessite une volonté collective pour relever les défis auxquels l'humanité est confrontée.

L'Uruguay continue à prendre des mesures dans ce sens avec son ministère de l'environnement récemment créé pour montrer que cette question est une priorité pour le Gouvernement.

Monsieur le Président, l'Uruguay souhaite réitérer son soutien à l'Accord de Paris sur les changements climatiques et son engagement ferme en faveur des objectifs dans ce domaine.

L'Uruguay a élaboré un plan national pour faire face aux changements climatiques, qui porte sur la prévention des risques, l'atténuation et l'adaptation aux changements climatiques.

Nous sommes conscients que les efforts qui ont porté des fruits, les bonnes expériences et une gestion efficace et efficiente, tout en tenant compte de l'obligation de rendre des comptes à la lumière des défis actuels, doivent faire l'objet de plus d'attention et être mieux pris en considération.

Nous nous félicitons également du sommet sur la biodiversité, qui se tiendra la semaine prochaine. Nous exprimons notre engagement à promouvoir des stratégies et des pratiques pour l'utilisation durable de la diversité biologique et des ressources naturelles, en développant des mécanismes pour améliorer leur gestion et leur utilisation.

Mon pays tient à réaffirmer ici, à l'Assemblée, son soutien au Plan d'action de coopération numérique. L'Uruguay est conscient que pour que ces initiatives portent des fruits et contribuent efficacement à la réalisation des ODD, les technologies numériques doivent nous permettre de combler le fossé numérique et de connectivité entre les pays et au sein des pays.

Il est également essentiel de promouvoir le respect des droits de l'homme sur ces réseaux, la protection de la vie privée et des données personnelles, ainsi que l'accès à l'information et la liberté d'expression, tant publique que privée.

Enfin, il est nécessaire de travailler sur la sécurité numérique, avec une large participation des acteurs étatiques, du secteur privé et de la société civile.

En ce qui concerne les initiatives du Secrétaire général, je voudrais m'attarder un instant sur son appel à un cessez-le-feu – un cessez-le-feu mondial –, qui a été approuvé par mon pays.

Un environnement pacifique est indispensable pour faire face à la pandémie, c'est pourquoi nous devons redoubler d'efforts en faveur du dialogue, du règlement pacifique des différends et de l'état de droit afin d'atténuer les souffrances et d'apporter de l'espoir aux populations les plus vulnérables.

Mon pays est fermement engagé en faveur des forces de maintien de la paix des Nations Unies, étant l'un des principaux fournisseurs de contingents par habitant dans le monde. Une démonstration claire de cet engagement national est l'offre faite par notre gouvernement de créer un laboratoire pour accroître les capacités de diagnostic médical dans le cadre des opérations de paix des Nations Unies pour faire face à la pandémie.

Dans ce contexte, il convient de rappeler les appels de l'Uruguay à protéger les hôpitaux et les écoles qui sont la cible d'attaques dans les zones de conflit et la nécessité de soutenir les résolutions du Conseil de sécurité sur cette question.

L'Uruguay réitère son engagement national en faveur de la cause des droits de l'homme et continuera à plaider activement pour la défense des droits de l'homme, notamment la protection et les droits des enfants, le sort des civils dans les situations de conflit et les droits des femmes, et pour le respect de ces droits par les acteurs de la communauté internationale. À cet égard, nous continuerons à veiller à la mise en œuvre effective des mécanismes de plaidoyer des Nations Unies.

Nous voudrions attirer l'attention sur les groupes vulnérables de la population, qui sont particulièrement touchés par la pandémie, comme les femmes victimes de violence domestique, ce qui est particulièrement préoccupant pour l'Uruguay. Cela nous a incités à élaborer des politiques spécifiques pour faire face à cette situation. Par ailleurs, nous ne pouvons pas oublier les migrants et les personnes déplacées à l'intérieur du pays, qui sont aussi doublement vulnérables face à cette pandémie.

Nous soulignons à nouveau la politique d'ouverture de notre pays, qui accueille les migrants volontaires, sur la base des valeurs de démocratie et d'égalité devant la loi et du respect des droits de toutes les personnes, quelle que soit leur origine.

Monsieur le Président, le renforcement des droits de l'homme permettra non seulement d'améliorer la protection, mais également de donner les moyens d'agir à ceux qui sont appelés à jouer un rôle clef dans la consolidation de la paix et la promotion du développement, notamment les femmes et les jeunes.

Enfin, je voudrais souligner le rôle de la Cour pénale internationale et le rôle dissuasif important qu'elle joue en ce qui concerne les génocides et les atrocités de masse, ainsi que leurs auteurs. L'Uruguay réitère son engagement en faveur du système de justice internationale et, en particulier, son soutien à la Cour pénale internationale en tant qu'institution judiciaire indépendante et impartiale jouant un rôle central dans la lutte contre l'impunité et dans la poursuite de la justice.

Dans cette enceinte, où la paix a été scellée il y a 75 ans, je voudrais exprimer mon inquiétude face aux menaces que représente le non-respect des accords de désarmement ou le retrait de certaines parties de ces accords, ce qui pourrait entraîner la reprise d'une course aux armements qui nous ramènerait à l'époque où le monde vivait sous la menace constante d'un éventuel conflit nucléaire. Il ne peut y avoir de paix dans le monde sans un engagement sérieux de la part de la communauté internationale en faveur du désarmement et de la non-prolifération.

La région et mon pays sont préoccupés par la prolifération et le trafic des armes légères et de petit calibre, qui constituent une menace pour la stabilité régionale et la sécurité mondiale, alimentent la criminalité et l'insécurité et portent atteinte à la coexistence pacifique au sein des sociétés.

Notre gouvernement s'est engagé à lutter contre l'insécurité et la criminalité et nous travaillerons dur pour y parvenir. Nous continuerons également à coopérer avec les Nations Unies dans la lutte contre le terrorisme, la criminalité transnationale organisée et les liens entre ces deux phénomènes.

Monsieur le Président, l'avenir que nous voulons pour nos peuples est un avenir où nous pouvons avancer vers des solutions communes et solidaires aux défis qui se présentent, afin de parvenir à un développement durable et inclusif, où les droits de tous sont respectés et où des possibilités de développement sont offertes à chaque citoyen de ce monde, sans laisser personne de côté.

Nous voulons un avenir pacifique, un monde où les États s'engagent à dialoguer et à négocier, où nous trouvons des solutions aux conflits actuels en tenant compte des droits de toutes les parties. Nous devons donc redoubler d'efforts en matière de diplomatie préventive et de médiation, ainsi qu'en matière de prévention des conflits. À cette fin, nous avons besoin d'une Organisation des Nations Unies qui agisse de manière plus coordonnée, tant en paroles qu'en actes. Nous avons besoin d'une Organisation qui coopère activement avec d'autres organisations internationales, y compris les institutions financières, pour mettre en œuvre divers mécanismes qui permettent aux pays de surmonter les obstacles externes et internes au développement, compte tenu du caractère multidimensionnel du développement.

L'Uruguay est particulièrement intéressé à accroître la pertinence de l'action globale de l'ONU, et en particulier de l'Assemblée générale, ainsi qu'à faire en sorte que tous ses États Membres aient la possibilité de participer effectivement à ses travaux.

L'Uruguay a toujours cherché à contribuer à la transparence générale du fonctionnement de l'ONU et de tous ses organes, y compris les travaux du Conseil de sécurité des Nations Unies.

À l'heure actuelle, il faut envisager des possibilités d'accroître l'efficacité et l'efficience de l'Organisation, tout en réduisant les coûts de fonctionnement et en augmentant la transparence et la responsabilité en ce qui concerne ses dépenses.

Nous apprécions tout particulièrement les efforts de l'Organisation visant à faire participer la société civile et le secteur privé à la recherche de solutions aux problèmes économiques, sociaux et environnementaux qui se posent, car un développement inclusif et durable exige la participation de l'ensemble de la société.

Les dirigeants du monde doivent être à la hauteur des circonstances et de nos peuples et être capables, tout comme nos dirigeants l'étaient il y a 75 ans, de penser au-delà de la crise actuelle et de consolider les mécanismes et instruments multilatéraux qui permettront à nos sociétés de parvenir à un développement durable et inclusif, dans le respect de la démocratie, des libertés et des droits de tous les êtres humains.

Nous, les dirigeants du monde, devons prendre les choses en main.

Je vous remercie.

Annexe VII

Allocution de M. Danny Faure, Président de la République des Seychelles

[Original : anglais]

Votre Excellence, Monsieur le Président de la soixante-quinzième session de l'Assemblée générale des Nations Unies,

Votre Excellence, Monsieur le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies,
Mesdames et Messieurs les chefs d'État et de gouvernement,

Chers délégués,

Mesdames et Messieurs,

L'ONU et le multilatéralisme ont rarement été mis à l'épreuve comme ils le sont en cette année du soixante-quinzième anniversaire de l'Organisation, année où le monde est aux prises avec la pandémie de COVID-19.

Il y a rarement eu une période où la créativité et l'innovation ont été aussi urgemment nécessaires pour répondre aux défis modernes.

Les douloureuses leçons apprises depuis le début de la pandémie souligne la nécessité urgente de poursuivre des approches collectives.

Pour être efficaces, nos efforts conjoints doivent être coordonnés et mis en œuvre par le biais d'un système multilatéral revitalisé et plus inclusif, qui inclut les voix de toutes les parties prenantes, y compris les jeunes, la société civile et le secteur privé, afin de garantir une démarche globale associant toutes les composantes de la société.

Je dis revitalisé parce que le dispositif existant, malgré les leçons tirées des précédentes épidémies de virus, n'a pas répondu de manière adéquate à la COVID-19, avec les conséquences dévastatrices que l'on sait.

Les Seychelles ont relevé le défi malgré le fait qu'elles soient confrontées à une économie paralysée par l'effondrement du tourisme, notre principale industrie.

Nous avons mis en place une série de mesures sans précédent pour assurer la survie de notre peuple et atténuer la destruction économique, en réduisant au maximum le chômage et en garantissant les revenus des travailleurs. Pour garantir une approche inclusive qui tienne compte des besoins spécifiques des différentes parties prenantes aux Seychelles, nous avons consulté le secteur privé, les syndicats, la société civile et les organisations interconfessionnelles, selon les besoins.

Nous avons été rejoints dans cette initiative par les entreprises du secteur touristique, qui sont un moteur essentiel de l'économie des Seychelles et qui continuent à jouer un rôle essentiel dans l'élaboration du retour du tourisme aux Seychelles, en collaboration avec le Gouvernement. Toutefois, tout ce que les Seychelles ont fait jusqu'à présent pour minimiser l'impact de la COVID-19 ne sera pas viable à long terme en raison de l'épuisement de nos réserves en devises.

Il nous a fallu 44 ans depuis notre indépendance pour atteindre la qualité de vie dont nous jouissions avant la COVID-19, et seulement 4 mois pour que la COVID-19 paralyse notre industrie du tourisme et avec elle une grande partie de notre économie.

Nous prévoyons un déficit budgétaire de 14 % pour cette année au lieu de l'excédent de 4 % que nous avons prévu avant la COVID-19. L'économie des Seychelles devait croître de 3,9 % cette année, mais elle va maintenant terminer l'année 2020 à -15,2 %.

Nous estimons qu'il faudra au moins cinq ans aux Seychelles pour revenir à la situation qui prévalait avant la COVID-19, en supposant que le monde obtienne un vaccin qui garantisse que le nouveau coronavirus ne constitue plus une menace mondiale pour la santé publique.

J'en viens au thème de ce débat: le multilatéralisme, un multilatéralisme dont nous reconnaissons l'importance capitale pour une réponse coordonnée au niveau mondial à la COVID-19 et pour que nous émergions de la pandémie plus résilients et, nous l'espérons, plus compatissants.

Les petits États insulaires en développement ont fait des efforts héroïques pour consolider les emplois alors que le chômage augmente et pour fournir des filets de sécurité sociale à notre population en réponse à la COVID-19 avec les capacités et les ressources limitées dont nous disposons.

Toutefois, nous ne pouvons pas les maintenir sur le long terme, souvent au prix d'une aggravation de notre endettement dans le cadre d'une crise mondiale de la dette imminente.

Le manque de solutions mondiales efficaces pour les petits États insulaires en développement à l'heure où l'ONU célèbre son soixante-quinzième anniversaire est alarmant. Le test ultime du multilatéralisme réside dans la manière dont nous aidons les économies vulnérables aujourd'hui, car c'est lui qui décide en fin de compte si nous réaliserons l'avenir que nous voulons.

Nous appelons toutes les parties prenantes concernées à prendre des mesures immédiates, substantielles et adaptées pour nous permettre de gérer la crise et de faire face à ses graves répercussions socio-économiques tout en préservant nos acquis en matière de développement et en renforçant notre résilience aux chocs futurs.

Ces mesures devraient inclure le renforcement des capacités des petits États insulaires en développement à faire face aux chocs externes tels que les pandémies comme la COVID-19, d'autres formes de catastrophes et les effets des changements climatiques, et à s'en relever.

Les institutions financières internationales devraient réexaminer leurs critères d'éligibilité afin d'adapter l'accès des petits États insulaires en développement aux financements concessionnels et tenir ainsi compte de notre extrême vulnérabilité aux chocs économiques, climatiques et désormais de santé publique qui nous mettent particulièrement en danger et nous désavantagent.

Les Seychelles soutiennent l'appel de l'Alliance des petits États insulaires en faveur d'un pacte pour les petits États insulaires en développement qui tienne compte de nos contraintes et vulnérabilités spécifiques et persistantes.

Un tel pacte nécessitera la conception de nouveaux instruments financiers et l'amélioration des instruments existants pour guider les économies des petits États insulaires en développement à travers la crise actuelle, créer un système réactif dans lequel nous conserverons nos acquis, renforcer la résilience aux changements climatiques et parvenir à un développement durable.

La restructuration massive de l'économie mondiale actuellement en cours offre au monde une occasion unique d'adopter une approche globale et transformatrice.

pour faire face aux nombreuses crises mondiales croissantes auxquelles nous sommes confrontés, tout en utilisant nos ressources le plus efficacement possible.

Nos efforts de relance devraient viser à nous mener vers un avenir plus durable et plus résilient, ce qui nécessite de reconnaître que la relance économique dépend de la santé écologique. La relance de l'activité économique ne doit pas se faire au détriment de la durabilité environnementale.

L'un des emplois que les Seychelles ont offert aux travailleurs licenciés par la COVID-19, par exemple, est la plantation de centaines de milliers d'arbres sur l'ensemble de nos îles. Cette mesure est conforme à l'appel lancé par les scientifiques du monde entier pour protéger notre environnement naturel à tout prix. C'est ainsi que nous pouvons rétablir la santé de la planète et l'équilibre entre le bien-être humain et écologique.

Nous ne pouvons pas nous remettre sagement de la pandémie de COVID-19 si nous ne guérissons pas notre mauvaise relation avec notre environnement naturel. Comme le dit l'adage, la santé humaine dépend de la santé de la nature.

Nous le comprenons bien aux Seychelles où les deux principaux piliers de notre économie, le tourisme et la pêche, dépendent de l'état de notre environnement naturel, et notamment de notre océan.

Ainsi, le 26 mars de cette année, alors que la pandémie faisait rage dans le monde entier, les Seychelles sont allées de l'avant et ont respecté leur engagement pris à Rio+20 de protéger 30 % de leur vaste zone économique exclusive de 1,34 million de kilomètres carrés d'ici 2020.

C'était une reconnaissance du fait que même si nous avons à faire face à une urgence de santé publique, nous avons à cœur de rappeler l'importance de la nature pour le bien-être physique, économique et social de notre peuple.

Nous devrions adopter une approche similaire face à l'action climatique pour maintenir et accroître l'ambition climatique dans le contexte de la pandémie et empêcher un rebondissement des émissions de gaz à effet de serre après la COVID-19.

Tandis que les effets de la dégradation du climat continueront à nous affecter bien après que nous aurons fait face à la pandémie, la COVID-19 offre une nouvelle opportunité d'agir sur les changements climatiques alors que les pays procèdent à des changements drastiques dans les infrastructures, les emplois et les investissements.

Atteindre l'objectif de 1,5 degré Celsius demeure essentiel si nous ne voulons laisser aucun pays de côté. La baisse des émissions de gaz à effet de serre et l'amélioration de la qualité de l'air pendant la pandémie n'est que temporaire et les recherches montrent que cela aura un impact négligeable sur la crise climatique.

Nous ne savons pas combien de temps durera la pandémie de COVID-19, mais nous savons que nous nous dirigeons vers une augmentation de la température d'environ 3 degrés Celsius si nous ne faisons rien. Cela aura des conséquences dévastatrices pour nous tous, en particulier pour les petit État insulaire en développement et les autres pays vulnérables.

La COVID-19 n'est pas le plus grand défi mondial de notre temps. Les changements climatiques sont la principale menace à laquelle l'humanité est confrontée.

Le report de la COP26 à novembre 2021 ne signifie pas un report de l'action climatique et des efforts qui s'imposent d'urgence pour fixer des objectifs plus ambitieux en ce qui concerne les changements climatiques.

La contribution déterminée au niveau national (CDN) actualisée des Seychelles ou les engagements relatifs aux changements climatiques pris dans le cadre de l'Accord de Paris comportera donc un chapitre entier sur l'exploitation de l'océan qui entoure nos îles pour une action climatique basée sur la nature.

La CDN des Seychelles mettra en avant le rôle des puits de carbone bleu que constituent certains écosystèmes, tels que les mangroves et les vastes étendues d'herbiers de phanérogames marines, qui font partie de nos nouvelles zones marines protégées.

Cela nous permettra, en tant que grand État océanique, d'apporter une contribution bien plus importante à la lutte mondiale contre les changements climatiques par rapport à celle que nous apportions lorsque nous comptions uniquement sur des mesures terrestres.

La protection par les Seychelles de près d'un tiers de leur zone économique exclusive à des fins de conservation des océans, de durabilité et d'action climatique montre que les réponses des pays à la crise sanitaire et financière provoquée par la COVID-19 ne portent pas nécessairement atteinte à la nature et au climat.

Les Seychelles conviennent que nous avons plus que jamais besoin de solidarité et de coopération internationales face à la pire crise humaine et économique de notre vie, d'un multilatéralisme qui fonctionne tant pour les pays développés que pour les pays en développement.

Nombreux sont ceux qui affirment que la société n'est pas disposée à adopter les changements de comportement nécessaires pour faire face efficacement aux changements climatiques. Les réponses des pays à la COVID-19 montrent le contraire ; nous avons changé d'une manière qu'on n'imaginait pas auparavant.

Nous ne devons pas perdre de vue le fait que les plans de relance visant à sauver les économies de la crise du coronavirus détermineront la forme de l'économie mondiale – une économie plus stable financièrement, plus inclusive socialement et plus sobre en carbone – pour les années à venir.

Si nous voulons parler d'un multilatéralisme qui compte pour tout le monde, celui-ci doit donner lieu à une reprise équitable qui donne la priorité à l'innovation, à la science, à la santé, au bien-être, aux opportunités et à un environnement vivable pour tous les pays et toutes les sociétés.

L'avenir du multilatéralisme dépend d'une réponse mondiale transformatrice à la pandémie de COVID19.

Une transformation qui nous mènera tous, y compris les pays les plus vulnérables et les économies fragiles, vers un monde post-COVID plus durable et plus résilient, mieux équipé pour atteindre les objectifs du Programme 2030 et de l'Accord de Paris sur les changements climatiques, et qui profite aux petits États insulaires en développement.

Je vous remercie tous.

Annexe VIII

Allocution de M. Paul Kagame, Président de la République du Rwanda

[Original : anglais]

Monsieur le Président de l'Assemblée générale,

Monsieur António Guterres, Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies,

Mesdames et Messieurs les chefs d'État et de gouvernement,

Mesdames les représentantes, Messieurs les représentants,

Le 75^e anniversaire des Nations Unies tombe à un moment où nos peuples et notre planète sont confrontés à des dangers sans précédent. La pandémie de Covid a fait près d'un million de morts et a plongé des centaines de millions de personnes dans des difficultés inattendues. Ce n'est pas le moment de douter ou d'hésiter. Nous avons les outils pour faire face à cette épreuve et en venir à bout. Nous célébrons d'autres anniversaires importants cette année.

Il y a vingt-cinq ans, la Conférence mondiale sur les femmes, tenue à Beijing, a défini un programme porteur de transformation en matière d'égalité des sexes, qui continue de nous guider. Grâce à l'autonomisation des femmes, notre sécurité à nous tous a été renforcée et nous sommes plus riches. Toutefois, aucun pays n'est véritablement parvenu à l'égalité des sexes.

Il y a cinq ans, l'Accord de Paris sur les changements climatiques a été signé. La mise en œuvre de ce cadre permettra de ralentir le rythme du réchauffement de la planète et donnera à nos économies le temps de s'adapter aux nouvelles technologies.

L'Amendement de Kigali au Protocole de Montréal, adopté il y a quatre ans, jouera un rôle majeur en réduisant la consommation d'hydrofluorocarbures. Un peu plus de la moitié des États Membres ont ratifié l'Amendement de Kigali, qui est maintenant en vigueur, et j'invite les autres à le faire dès que possible.

Il y a cinq ans, les objectifs de développement durable ont été adoptés, pour définir nos ambitions en matière de développement mondial intégré. Il reste dix ans avant 2030, mais ne nous faisons pas d'illusions quant à la difficulté d'atteindre ces objectifs à temps. La plupart des pays, surtout en Afrique, n'étaient toujours pas en voie de les atteindre, même avant 2020. La pandémie a perturbé la croissance et le recouvrement des recettes dans le monde entier, probablement pendant plusieurs années.

Ces événements marquants en matière de genre, de climat et de développement sont autant de réalisations de l'action multilatérale, qui en même temps nous rappellent combien il reste à faire.

Je salue le travail exceptionnel accompli par l'Organisation mondiale de la Santé, sous la direction du Dr Tedros Adhanom. Nous continuerons à œuvrer au renforcement de l'OMS. et à l'amélioration de son efficacité.

La création du Dispositif pour accélérer l'accès aux outils de lutte contre la COVID-19 (Accélérateur ACT), y compris COVAX, le volet vaccins est d'une importance capitale pour l'Afrique. Garantir un accès équitable aux vaccins, aux traitements et aux outils de diagnostic permettra de mettre fin à la pandémie plus rapidement, pour tous.

La pandémie a mis en évidence l'importance de systèmes de santé nationaux résilients et d'un financement national solide du secteur de la santé. L'Union africaine sensibilise ses États membres sur cette question, en mettant l'accent non seulement sur la nécessité de dépenser plus, mais aussi sur celle de dépenser mieux. L'objectif est que l'Afrique utilise ses propres ressources pour renforcer l'impact des partenariats mondiaux en matière de santé, tels que le Fonds mondial et Gavi.

Au cours des prochaines décennies, la prospérité sera étroitement liée à l'aptitude à se servir des outils numériques et à l'accès à la connectivité à haut débit. Le plan d'action de coopération numérique du Secrétaire général est convaincant et clairvoyant, et fait fond sur les travaux de la Commission « Le large bande au service du développement durable » et d'autres initiatives.

Le mouvement mondial pour la justice et l'égalité raciales n'est pas un phénomène passager. Ce qu'il faut, ce sont des mesures qui renforcent la confiance du public dans l'égalité de dignité de tous les citoyens, comme le montre le traitement réservé à ceux qui ont été historiquement les plus marginalisés et qui continuent à subir des mauvais traitements de manière disproportionnée.

Le succès dépend du renforcement des institutions, tant nationales qu'internationales, y compris le travail des scientifiques, des innovateurs et des créateurs. Ce n'est pas seulement une question de financement. Il s'agit des valeurs humaines positives que les citoyens et les gouvernements investissent dans ces institutions, et pour lesquelles ils doivent rendre compte.

Nos descendants examineront le passé jugeront comment cette génération a répondu à ces défis, en particulier les dirigeants.

Les réalisations collectives de trois générations en 75 ans visant à construire un ordre international plus fort se sont-elles désintégréées en récriminations et en ressentiments ? Ou bien nous nous sommes réunis pour consolider à nouveau le progrès mondial sur une base de coopération et de respect mutuel ?

Le choix nous appartient. Je vous remercie.

Annexe IX**Allocution de M. João Manuel Gonçalves Lourenço, Président de la République d'Angola**

[Original : portugais ; texte anglais fourni par la délégation]

Monsieur António Guterres, Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies,
Monsieur Volkan Bozkir, Président de la 75^{ème} session de l'Assemblée générale des Nations Unies,

Mesdames et Messieurs les chefs d'État et de gouvernement,

Mesdames les représentantes, Messieurs les représentants,

Mesdames et Messieurs,

Depuis sa création, personne ne se souvient d'une situation où les chefs d'État et/ou de gouvernement des États Membres de l'ONU, pour des raisons indépendantes de leur volonté, n'ont pas pu assister personnellement à l'Assemblée générale de l'Organisation, qui débat des grands thèmes des relations internationales et esquisse des solutions visant à répondre aux principales préoccupations de l'humanité en assurant la paix, la sécurité et la stabilité de notre continent – notre maison commune.

Aujourd'hui, malgré les circonstances actuelles découlant de la pandémie de COVID-19, qui nous impose à tous des restrictions de mouvement et toutes les autres procédures appropriées à cette conjoncture, nous avons pu communiquer en ayant le sentiment virtuel d'être ensemble grâce aux possibilités presque illimitées qu'offrent les nouvelles technologies au service de l'humanité.

Monsieur le Secrétaire général, permettez-moi de vous féliciter d'avoir pris la décision opportune de maintenir la dynamique du fonctionnement de l'Organisation des Nations Unies avec les ressources technologiques dont nous disposons.

Je voudrais également souligner la manière exemplaire dont vous avez abordé les problèmes résultant de la pandémie de COVID-19, dont les effets et les conséquences auraient pris des proportions plus dramatiques que celles que nous connaissons actuellement, si l'Organisation mondiale de la Santé et les autres institutions spécialisées du système des Nations Unies n'avaient pas agi rapidement et adopté des recommandations qui ont grandement contribué à contrôler la propagation de la maladie.

Excellences,

Cette pandémie a mis au jour au niveau mondial la faiblesse de notre structure sanitaire face à un problème d'une telle ampleur et d'une telle gravité.

Malgré cette évidence, grâce à des efforts communs, à la collaboration et à la coopération entre les nations et aux échanges entre les institutions scientifiques spécialisées, nous avons réussi à faire face à un problème jusqu'alors totalement inconnu, ce qui nous a obligés à rechercher une réponse rapide afin d'atténuer les effets de la maladie.

Ce problème de santé mondial a paralysé toute la dynamique de reprise de l'économie mondiale qui, après la crise économique qui a débuté en 2008, envoyait déjà des signaux encourageants pour la reprise et tout particulièrement dans les pays en développement, comme le cas de l'Angola.

Nous espérons commencer à produire des résultats positifs à la suite de notre effort de réforme de l'économie nationale, menée dans un contexte où nous avons dû appliquer des mesures sévères, avec un impact très dur sur la vie des gens, mais cela ne se réalisera pas de sitôt en raison des contraintes actuelles qui ont perturbé la chaîne de production, affectant les prix des principaux produits d'exportation, et paralysé les services et d'autres secteurs vitaux de l'économie, donnant lieu à des taux de chômage très élevés et à une situation sociale alarmante.

Il convient de souligner que les ressources dont nous disposons pour le financement des secteurs productifs en vue du redressement économique ont dû être réaffectées, compte tenu du contexte actuel, pour répondre aux besoins en matière de biosécurité et à d'autres nécessités de nature épidémiologique urgente provoquées par la pandémie.

À cet égard, nous avons été obligés de construire rapidement sur tout le territoire national des centres d'accueil pour les personnes en situation de quarantaine officielle, d'équiper les hôpitaux du pays en matériel de base pour les urgences médicales liées à la COVID-19, etc., de construire des centres hospitaliers capables de gérer éventuellement la pandémie, ainsi que d'autres installations connexes.

Je dois reconnaître que nos propres efforts ont également bénéficié de la solidarité d'autres pays, d'organisations internationales, d'entreprises et d'organisations non gouvernementales locales et internationales, ainsi que de citoyens qui ont contribué à atténuer d'une manière ou d'une autre l'impact de la pandémie en Angola, que nous tenons à remercier.

Excellences,

Cette vertu humaine, qui a toujours été utile dans des moments aussi critiques que celui que nous traversons, aide énormément mais elle ne suffit pas toujours à résoudre à la base les problèmes auxquels nous sommes confrontés en conséquence de situations très complexes comme celle que nous vivons actuellement.

Je tiens donc à exprimer ma gratitude pour l'initiative du G20 qui a fait montre d'une grande sensibilité à la nécessité d'une action collective en vue d'alléger la dette des pays en développement comme moyen d'amortir le fardeau ou la responsabilité qui pèse sur ce groupe de pays.

Nous pensons qu'il est fondamental de considérer l'investissement direct dans les économies des pays en développement comme une grande équation pour leur croissance et leur développement économiques.

Cet objectif peut être atteint si les pays développés se mobilisent pour créer des fonds d'aide à l'investissement en Afrique, qui seront utilisés par les investisseurs désireux de faire des affaires sur le continent africain, où ils pourront produire des biens et des services destinés à la consommation locale et à l'exportation.

Excellences,

La pandémie de COVID-19 est venue prouver que lorsque nous agissons en coordination, la responsabilité est partagée de manière plus efficace et des résultats plus satisfaisants sont ainsi obtenus.

Cette vision soutient l'idée que le multilatéralisme devrait toujours être présent dans toute approche à adopter concernant les questions internationales les plus urgentes auxquelles le monde est confronté.

C'est pourquoi, tout au long de son parcours, l'ONU a toujours plaidé en faveur du multilatéralisme pour résoudre les problèmes complexes de l'humanité.

Ainsi, nous pensons que dans cet esprit nous devrions concentrer nos efforts sur la recherche de solutions justes et durables aux problèmes du Moyen-Orient, qui ont trait aux résolutions pertinentes du Conseil de sécurité sur la question, ainsi qu'à ceux qui touchent le continent africain, où les conflits et l'instabilité prévalent encore, comme c'est le cas de la Libye, de la région du Sahel et d'autres conflits de moindre ampleur dans d'autres régions du continent.

Il convient de reconnaître que la nature des problèmes de sécurité en Afrique est, dans de nombreux cas, associée au phénomène du terrorisme international, à l'expansion du fondamentalisme religieux et aux conflits post-électoraux qui exigent une surveillance et une attention redoublées de la part des Nations Unies, sans oublier le soutien à apporter aux pays confrontés à ces circonstances.

À la lumière de ce qui précède, l'ONU devrait chercher à interpréter avec impartialité les facteurs sous-jacents des tensions politiques internes résultant des processus électoraux et adopter une position qui n'ignore pas le gouvernement légitimement établi, tout en renforçant sa capacité à intervenir dans le règlement des problèmes afin d'assurer le fonctionnement normal des institutions.

Excellences,

L'ONU, dans le contexte mondial actuel, qui dépeint une réalité totalement différente de celle qui était à l'origine de sa création, doit chercher à refléter dans ses structures internes les caractéristiques de la réalité géopolitique d'aujourd'hui afin d'en faire une organisation capable de sauvegarder l'équilibre des intérêts mondiaux.

À cet égard, nous réitérons une fois de plus l'urgente nécessité de réformer l'Organisation afin d'avoir un Conseil de sécurité qui veille davantage à la représentation des peuples, des nations et des continents.

Excellences,

Je vous remercie de votre attention et je souhaite que cette soixante-quinzième session de l'ONU atteigne ses objectifs.

Merci beaucoup.

Annexe X**Allocution de M. Alberto Fernández, Président de la République argentine**

[Original : espagnol]

Monsieur le Secrétaire général, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les membres de cette honorable Assemblée :

L'Argentine a été l'un des États fondateurs de l'Organisation des Nations Unies il y a 75 ans. Aujourd'hui, nous vivons une crise sanitaire de dimension planétaire qui nous invite à un nouveau départ.

Le pape François nous appelle tous, et en particulier les dirigeants réunis à cette occasion, à réfléchir à la manière de nous retrouver, au sortir de cette crise, dans de meilleures circonstances et non dans une situation plus grave.

Inspiré par sa prédication et son exemple, je viens ratifier un appel au monde entier pour recréer un multilatéralisme basé sur notre solidarité.

Le moment est venu non pas de mondialiser l'indifférence, mais de mondialiser la solidarité dans de multiples dimensions.

Cette pandémie nous a révélé notre fragilité et a recréé le besoin de construire des passerelles entre les personnes, entre les nations et entre les régions.

Si nous sommes capables de fabriquer des respirateurs artificiels en combinant des composants et des connaissances provenant de différentes régions de la planète, nous devons pouvoir rêver et construire des « respirateurs non artificiels » pour la période post-pandémique.

Si nous mettons en commun les efforts des médecins, des chercheurs, des investisseurs et des systèmes scientifiques de toute la planète pour découvrir un vaccin qui prévienne la COVID-19, nous devons être capables de rêver et de construire un vaccin contre l'injustice sociale, la prédation environnementale et la discrimination sous toutes ses formes.

C'est cet esprit de solidarité que mon gouvernement a privilégié depuis qu'il a pris ses fonctions car personne ne peut être sauvé seul de la pandémie, tout comme de la pauvreté.

C'est pourquoi, dès le début de la pandémie, la priorité de l'Argentine a été de sauver des vies et de s'occuper des plus vulnérables, en mettant en œuvre une série de mesures d'urgence qui ont permis d'éviter l'effondrement du système de santé et d'atténuer les conséquences immédiates de la pandémie.

Une assistance immédiate a été apportée aux familles et aux entreprises grâce à de multiples mesures, par un État présent et actif.

Dans le même esprit de solidarité, nous soutenons que le vaccin produit pour prévenir la maladie doit être un bien public mondial, accessible à tous les pays de manière équitable.

Nous appuyons les résolutions adoptées à cette fin par l'Assemblée générale et nous avons mis nos capacités à disposition pour la recherche et la production du vaccin.

J'ai fixé comme objectif du gouvernement de remettre l'Argentine sur pied. Ensemble, nous pouvons remettre le monde sur pied.

Pour ce faire, nous devons reconnaître l'importance de l'équilibre.

L'équilibre consiste à rétablir les priorités du système multilatéral, en commençant par ceux qui sont en bas de l'échelle pour atteindre tout le monde.

Nous devons être les architectes d'une nouvelle maison commune.

Avant la pandémie, la nécessité de réformer le Conseil de sécurité des Nations Unies a été évoquée. Il existe des accords visant à revitaliser l'Organisation mondiale du commerce. La crise des institutions de Bretton Woods, qui avaient montré leurs limites dans la réponse à la crise financière de 2008-2009, a été évoquée. Ils font tous partie de l'architecture multilatérale de l'après-guerre.

La pandémie a également eu des incidences sur les critères traditionnels utilisés pour déterminer l'accès aux ressources de développement. Les indicateurs couramment utilisés pour classer les besoins des pays, tels que le revenu par habitant, ne tiennent pas compte des inégalités et des particularités qui existent au sein d'un même pays.

Le travail de millions de personnes, pour la plupart des femmes, qui effectuent des travaux domestiques et non rémunérés, est invisible.

Il est également essentiel de revoir notre perception de la coopération, tout en adoptant une approche multidimensionnelle qui va au-delà du revenu par habitant pour déterminer les critères d'accès à l'aide publique au développement (APD). Plus de 60 % des pauvres vivent dans des pays à revenu intermédiaire. Si nous n'apportons pas une assistance à ces pays, dans la solidarité, et en ayant conscience que les véritables progrès se construisent lorsque on y associe tout le monde, nous aurons du mal à faire des progrès décisifs vers la réalisation des objectifs de développement durable.

Tout ce qui précède indique qu'il est essentiel de revitaliser l'ONU pour lui permettre de s'acquitter du mandat pour lequel elle a été créée.

Nous avons besoin d'une Organisation des Nations Unies 4.0, avec ses valeurs fondamentales intactes et avec la lucidité nécessaire pour intégrer les immenses changements technologiques en cours, pour les rendre plus humains, plus démocratiques et plus inclusifs sur le plan social.

Tout cela souligne la nécessité d'une réflexion approfondie, qui va au-delà de la riposte à la pandémie.

Pour venir à bout de la pandémie et atteindre les objectifs du Programme 2030, il faut promouvoir des politiques économiques, industrielles et sociales visant à provoquer des changements structurels dans nos économies.

L'engagement en faveur de l'environnement nécessite la mise à disposition de ressources financières importantes, le renforcement des capacités et le transfert de technologies par les pays développés, sur la base du principe de responsabilités communes mais différenciées.

Notre pays est engagé en faveur d'une transition équitable vers un développement global et durable. Une transition équitable implique une approche progressive, le renforcement de la productivité et de la compétitivité de l'économie et la création d'emplois.

Nous sommes fermement convaincus qu'un engagement collectif est nécessaire pour parvenir à une mise en œuvre rapide et efficace de l'Accord de Paris.

Personne n'est à l'abri sur une planète en feu, inondée ou empoisonnée.

Dans ce contexte mondial turbulent, un endettement extérieur toxique et irresponsable à des fins spéculatives signifie une nouvelle vague de retards et de sous-développement.

L'Argentine a réussi à conclure un accord important avec presque tous ses créanciers extérieurs privés, devenant ainsi l'un des premiers pays à relever le défi de la restructuration de la dette pendant la pandémie.

Le soutien de la communauté internationale, dont plusieurs des pays représentés ici, ainsi que du secteur privé, de la société civile et de la communauté universitaire internationale, a été essentiel pour rétablir la viabilité de la dette publique.

Les négociations avec le FMI seront abordées de manière tout aussi responsable, en respectant les engagements, tout en évitant de mettre en péril les conditions qui permettent de garantir la reprise économique et d'ouvrir la voie à un développement inclusif et durable.

Il y a un peu plus de 5 ans, le 10 septembre 2015, l'Assemblée générale a adopté la résolution 69/319, intitulée « Principes fondamentaux des opérations de restructuration de la dette souveraine ».

La position de l'Assemblée générale sur cette question a créé un précédent pour la gouvernance de la finance internationale et la reconnaissance des droits économiques souverains face aux comportements abusifs et visant à extorquer.

Tout cela dans le but de garantir que les processus de restructuration de la dette soient rationnels et prévisibles, fondés sur la bonne foi, la transparence, le traitement équitable, l'immunité souveraine de juridiction et d'exécution, la légitimité, la durabilité et la restructuration de la majorité.

Nous demandons instamment à la communauté internationale de continuer à rechercher de nouvelles approches multilatérales pour faciliter la restructuration ordonnée de la dette et garantir un accès accru aux ressources pour la mise en œuvre de politiques publiques visant à lutter contre la pandémie et à appuyer une croissance inclusive.

Aucun pays ne peut payer sa dette alors que sa population risque d'être privée de soins de santé, d'éducation, de sécurité ou de capacité de croissance.

Il s'agit également d'un équilibre qui permet de donner la priorité aux droits de l'homme avant tout.

La promotion et la protection des droits de l'homme sont en effet une politique centrale de l'État argentin depuis 1983. Cette décision a entraîné la ratification de tous les instruments internationaux existants en matière de droits de l'homme, qui se sont vus octroyer un statut constitutionnel, ainsi que notre participation active au système régional et international.

La mémoire, la vérité et la justice guident les institutions de notre démocratie, tout comme le respect de la diversité et de l'inclusion.

Le monde post-pandémique peut exacerber la grave crise des réfugiés et des personnes déplacées à laquelle sont confrontées la planète et notre région. La réponse doit être de promouvoir et de garantir les droits humains des migrants.

Comme jamais auparavant, notre condition humaine exige de nous de la solidarité. Nous ne pouvons pas rester passifs face à des sanctions qui entraînent des blocus économiques qui ne font qu'étouffer les populations dans le contexte de cette crise humanitaire.

La lutte contre toutes les formes de discrimination et l'engagement qui en découle en faveur des droits des personnes et des groupes vulnérables qui sont victimes de discrimination depuis longtemps font partie de la politique de l'État argentin, qui se reflète dans les nombreuses initiatives que l'Argentine soutient et dirige.

La crise mondiale provoquée par la COVID-19 a également mis en évidence de graves inégalités entre les sexes.

Pour notre société, la réalisation d'une égalité réelle entre les hommes et les femmes est une priorité et un pilier central de la démocratie argentine.

Mon gouvernement est engagé en faveur de cette cause et c'est pourquoi, pour la première fois dans l'histoire, nous avons créé le Ministère de la femme, du genre et de la diversité, ainsi qu'un cabinet national, afin de garantir que les politiques de genre soient transversales.

Notre gouvernement a décidé de renforcer les actions et les mécanismes nationaux de prise en charge des femmes victimes de violence, en plus de mettre en œuvre une approche de genre dans les mesures de protection sociale et du travail et de promouvoir la coresponsabilité et une répartition plus équitable du travail domestique non rémunéré.

Cet engagement est déjà évident. L'Argentine a été reconnue par l'ONU dans son classement comme le pays ayant mis en œuvre le plus grand nombre de mesures relatives à l'égalité des genres pendant la pandémie.

Je tiens à réaffirmer que l'Argentine condamne le terrorisme sous toutes ses formes et dans toutes ses manifestations et souhaite que cette question soit abordée dans le cadre des instances multilatérales et toujours dans le respect de l'état de droit et des droits de l'homme.

Vingt-six ans après le bombardement du siège de l'Association mutuelle israélite argentine, je souhaite maintenir la politique initiée en 2003 et poursuivie par la suite. J'appelle les autorités de la République islamique d'Iran à coopérer avec les autorités judiciaires argentines afin de faire progresser l'enquête sur cet attentat.

Nous demandons également à la communauté internationale de se conformer aux demandes contenues dans les notices rouges d'INTERPOL en cas de présence d'un accusé sur ses territoires – ce que l'Argentine n'a jamais cessé d'exiger.

En conclusion, je voudrais réaffirmer les droits de souveraineté légitimes et imprescriptibles de la République argentine sur les Îles Malvinas, les Îles de Géorgie du Sud et Sandwich du Sud et les espaces maritimes environnants, qui font partie intégrante du territoire national argentin mais sont occupées illégalement par le Royaume-Uni depuis plus de 187 ans.

Cette année marquera le cinquante-cinquième anniversaire de la résolution 2065 (XX), la première adoptée par l'Organisation sur la question des Îles Malvinas,

qui appelait l'Argentine et le Royaume-Uni à poursuivre des négociations afin de parvenir à une solution pacifique et définitive de ce différend de souveraineté.

Cette demande est restée en vigueur et a été renouvelée à plusieurs reprises, la dernière fois avec l'adoption par consensus d'une nouvelle résolution sur la question par le Comité spécial de la décolonisation le 5 août dernier.

Le Royaume-Uni persiste dans son attitude en ignorant les appels à la reprise des négociations sur le différend territorial et a aggravé le différend en appelant à l'exploitation illégale et unilatérale des ressources naturelles renouvelables et non renouvelables de la région, ce qui va à l'encontre de la résolution 31/49 de l'Assemblée générale.

Le Royaume-Uni insiste également sur une présence militaire injustifiée et excessive dans les îles, ce qui ne fait que créer des tensions dans une région de paix et de coopération internationale.

Nous avons demandé au Secrétaire général de renouveler ses efforts dans la mission de bons offices qui lui a été confiée par l'Organisation. Nous sommes convaincus que cette mission nous aidera beaucoup à réaliser ce qui a été convenu par la communauté internationale.

Je souhaite faire mes adieux à cette honorable assemblée en nous exhortant tous à saisir cette occasion historique pour unir nos sociétés face à une crise sans précédent.

La pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19) a coûté la vie à plus d'un million de personnes et ses conséquences douloureuses sont marquées par une augmentation de la pauvreté, de la faim et des inégalités, qui nous mettent tous à nouveau à l'épreuve.

J'espère que la solidarité, le dialogue et la coopération entre les nations, comme nous avons pu le faire autrefois, continueront d'être la voie à suivre pour répondre aux défis auxquels l'humanité est confrontée.

Merci beaucoup.

Annexe XI

Allocution de M. Egils Levits, Président de la République de Lettonie

[Original : anglais]

I Introduction

Monsieur le Président, Excellences, Mesdames et Messieurs,

Je vous félicite, M. Bozkir, de votre accession à la présidence de la présente session de l'Assemblée générale des Nations Unies.

Je vous assure de la coopération de la Lettonie tandis que vous dirigerez les travaux de cet organe essentiel au cours de l'année à venir.

II Réponse multilatérale à la pandémie de COVID-19

Monsieur le Président,

Nous nous rencontrons sous forme virtuelle en raison de la pandémie de COVID-19, qui a provoqué un bouleversement mondial sans précédent dans notre génération.

Si chaque pays a pris des mesures pour prévenir et contrôler la propagation de la pandémie chez lui, aucun pays ne peut la surmonter seul.

L'ONU et ses institutions, notamment l'Organisation mondiale de la Santé, jouent un rôle crucial dans la coordination et la fourniture d'une réponse mondiale. Ce rôle doit être rempli efficacement, et des leçons doivent être tirées pour être mieux préparé aux défis futurs.

La Lettonie a rapidement répondu à l'appel mondial du Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies en contribuant au Plan de réponse humanitaire global COVID-19 par l'intermédiaire de l'Organisation mondiale de la Santé.

En outre, des scientifiques lettons participent aux efforts mondiaux visant à mettre au point un vaccin efficace contre le virus, afin que nous puissions revenir à la normale.

III Sécurité mondiale

Monsieur le Président,

Un multilatéralisme efficace reste l'outil le plus essentiel pour maintenir l'ordre et la sécurité fondés sur des règles internationales.

L'ordre fondé sur des règles est le fondement de la justice et de la paix dans le monde. Le principal objectif du droit international est de garantir le respect des droits de l'homme fondamentaux et la souveraineté des États. Le monde connaîtra moins de conflits et de menaces pour la paix si les gens ont le sentiment d'être traités avec justice. Chaque État est responsable du respect de cet ordre.

L'ONU doit elle aussi faire tout son possible pour que cet ordre soit respecté, tant par les grands que par les petits États – aujourd'hui, non seulement dans le monde analogique, mais aussi dans le monde virtuel créé par les technologies modernes.

Par conséquent, l'ONU doit utiliser activement tous les instruments, y compris les efforts diplomatiques et les missions de maintien de la paix, pour trouver des solutions

politiques justes aux conflits complexes et prolongés qui sévissent aujourd'hui dans le monde.

En ce qui concerne un aspect important de la justice, la Lettonie continue de soutenir fermement le programme pour les femmes et la paix et la sécurité, en reconnaissance du lien étroit entre la sécurité mondiale et la participation égale des femmes.

La contribution substantielle des petits pays à la paix et à la sécurité internationales est actuellement démontrée par notre voisin du nord, l'Estonie, qui occupe un siège non permanent au Conseil de sécurité. La Lettonie espère elle aussi assumer cet honneur et cette responsabilité pour la période 2026-2027.

IV Relèvement après la pandémie

Monsieur le Président,

La Lettonie soutient l'appel du Secrétaire général des Nations Unies à « reconstruire en mieux » après la pandémie. En tant que membre du Service des affaires du Conseil économique et social de l'ONU, la Lettonie continuera à faire avancer le programme « mieux se relever ».

La mise en œuvre des objectifs de développement durable et de l'Accord de Paris doit rester au centre de nos efforts de relance. Un redressement plus rapide nécessitera une bonne gouvernance et le respect des droits de l'homme et de l'égalité des sexes.

Je suis convaincu que pour « mieux se relever », il faut une reprise verte, numérique et inclusive. Nous devons de toute urgence renforcer nos efforts pour lutter contre les changements climatiques et la perte de biodiversité et protéger l'environnement. Nous devons promouvoir des modes de consommation et de production durables. La Lettonie a rejoint le Groupe des Amis pour lutter contre la pollution marine par les plastiques. Nous sommes prêts à travailler ensemble pour relever ce défi et à partager la perspective de la région de la mer Baltique.

Pendant la pandémie, la Lettonie a rapidement introduit des solutions et des outils numériques afin de poursuivre à distance l'enseignement et tous les processus démocratiques. La Lettonie a été l'un des premiers pays à développer une application mobile nationale « StopCovid », réussissant à équilibrer l'efficacité de la recherche des contacts et le respect de la vie privée. La Lettonie a également été parmi les premiers pays à introduire l'e-parlement, où un parlement peut pleinement fonctionner à distance – proposer de nouvelles lois, débattre et voter des lois – en s'appuyant sur l'identité numérique sécurisée de chaque membre du Parlement.

Monsieur le Président,

« Se relever en mieux » signifie également que dans le cadre de la transition au numérique, nous devons être encore plus attentifs à la collecte et à l'utilisation des données, notamment en ce qui concerne la vie privée. Lorsque les gouvernements, les entreprises internationales et d'autres entités collectent par des moyens numériques plus d'informations sur une personne qu'elle n'en a conscience, cela crée une grave menace pour la liberté individuelle. Cela rend également cette personne beaucoup plus vulnérable à la manipulation.

Pour être plus concret et plus direct, le traçage et le profilage numériques, auxquels il est très difficile de se soustraire, mettent en danger la liberté fondamentale d'une personne. Il s'agit d'un défi important pour la société. En résolvant les problèmes

liés au cadre juridique et en investissant dans des technologies qui tiennent compte du respect de la vie privée, je crois que nous pouvons créer des technologies centrées sur l'homme qui ont un potentiel beaucoup plus important. Nous devons tous relever ce défi ensemble, au niveau national, régional et mondial, dans le plein respect des droits de l'homme et des libertés fondamentales.

Je veux que la Lettonie soit un modèle mondial pour une économie numérique multilingue centrée sur l'homme, pour soutenir les économies en développement dans leur transition vers le numérique, tout en élaborant des normes numériques pour le respect de la vie privée et en les promouvant au niveau international.

V Infodémie

Monsieur le Président,

La Lettonie est préoccupée par le fait que, entre autres conséquences négatives, la COVID-19 a créé un terrain propice à des informations erronées, à la désinformation, aux fausses nouvelles et aux discours de haine. Il est essentiel que les États luttent contre la désinformation et garantissent l'accès à des informations libres, fiables et scientifiques par l'entremise de médias libres. Il s'agit d'un droit humain universel que nous devons respecter et que nous devons nous aider mutuellement à exercer.

La Lettonie dispose de compétences spécialisées crédibles et peut contribuer à la réalisation de cet objectif. En juin, à l'ONU, la Lettonie, avec un groupe interrégional de 130 pays, a appelé à l'action pour lutter contre les informations erronées et la désinformation, ou « infodémie », dans le cadre de la COVID-19.

Cette déclaration complète la campagne « Vérifié » annoncée par le Secrétaire général des Nations Unies, ainsi que les mesures prises par l'UNESCO face à cette tendance négative.

Des médias libres, objectifs et pluralistes jouent un rôle indispensable pour informer le public pendant la pandémie actuelle.

Les entreprises technologiques et les plate-formes de médias sociaux doivent être tenues de rendre davantage de comptes s'agissant de lutter contre la désinformation en ligne. Les médias sociaux ne sont pas seulement une plate-forme de rencontre pour les individus et de diffusion d'informations. La technologie, les algorithmes, les modèles commerciaux qui régissent le secteur de la publicité et l'économie de l'attention jouent tous un rôle important dans la diffusion de fausses informations. Notre priorité doit être de protéger à la fois la vie privée et la liberté d'expression dans le domaine numérique.

L'augmentation exponentielle de la quantité d'informations erronées, de la désinformation, des fausses nouvelles et des discours de haine ces dernières années est dangereuse, et pas seulement dans le contexte de la pandémie. C'est une menace générale pour la paix mondiale, c'est une menace générale pour les efforts visant à résoudre les problèmes mondiaux tels que les changements climatiques et la pollution de l'environnement. En bref – l'humanité est confrontée à un problème général, celui de trouver des solutions rationnelles aux défis de notre époque. Ces menaces doivent être prises au sérieux tant au niveau national qu'international.

VI Déformation de l'histoire

Monsieur le Président,

En ce qui concerne le phénomène plus large de la désinformation, je voudrais aborder un exemple. L'approche de plus en plus révisionniste de la Russie, en particulier

dans le contexte des événements de la Seconde Guerre mondiale, est inacceptable. La Russie se livre à des tentatives répétées visant à transformer l'histoire en un outil de désinformation. Cela va de pair avec la poursuite des restrictions à la démocratie et à la liberté d'expression. Nous demandons une enquête internationale indépendante sur le récent empoisonnement du leader de l'opposition Alexei Navalny. Les auteurs de ce crime doivent répondre de leurs actes.

VII Bélarus

Nous suivons également avec beaucoup d'inquiétude les événements en cours au Bélarus, en particulier au vu des répressions brutales qui ont suivi l'élection présidentielle du 9 août. Nous appelons à de nouvelles élections démocratiques et transparentes et à ce qu'il soit mis fin à la répression des manifestants pacifiques. La Lettonie fournit actuellement des soins médicaux à plusieurs victimes de la répression. Nous appelons également la Russie à s'abstenir de toute nouvelle ingérence au Bélarus, afin que son peuple puisse décider de l'avenir de son État.

Les femmes du Bélarus, en particulier, ont fait preuve d'une grande force et d'un grand courage. Svetlana Alexievich, lauréate du prix Nobel de littérature en 2015, parle de « soif de changements, de soif d'une nouvelle vie, de soif d'honnêteté ». En Lettonie, nous nous souvenons encore d'une telle soif il y a 30 ans. Nous sommes toujours prêts à partager notre riche expérience de la reconquête de la démocratie et de la liberté.

VIII Conclusion

Monsieur le Président,

J'espère sincèrement que l'année prochaine, à la même période, nous pourrions tous nous retrouver en personne. D'ici là, mettons à profit cette période inhabituelle. Mobilisés par les souffrances partagées durant cette pandémie, redoublons d'efforts pour instaurer la paix et un mode de vie durable, pour le bien de toute l'humanité.

Je vous remercie !

Annexe XII

Allocution de M. Gitanas Nausėda, Président de la République de Lituanie

[Original : anglais]

Monsieur le Président,

Excellences, Mesdames et Messieurs,

C'est un honneur pour moi de m'adresser à l'Assemblée générale des Nations Unies à sa soixante-quinzième session.

Il y a un an, personne n'aurait pu imaginer que cet anniversaire serait marqué par un défi mondial inédit depuis la création de cette Organisation. Mais nous voici, incapables de nous rencontrer en face à face, et pourtant prêts à apporter notre contribution à la résolution des problèmes mondiaux les plus urgents.

La pandémie de COVID-19 a frappé toutes les régions du monde, avec des conséquences dévastatrices. Nous avons payé non seulement en vies humaines, mais aussi sous forme d'exacerbation des inégalités sociales.

Cela été un grand signal d'alarme pour le multilatéralisme. Aucun pays ne peut s'attaquer seul à la pandémie ou surmonter ses profondes conséquences économiques et sociales. Notre lutte contre la COVID-19 exige de renforcer la coopération et la solidarité internationales. Les institutions multilatérales sont cruciales pour notre paix, notre sécurité et notre bien-être.

En présentant mes condoléances à tous ceux qui ont perdu des proches, je réitère l'engagement de la Lituanie à aider les autres. Mon pays a déjà aidé les pays les plus touchés par la pandémie de coronavirus en Afrique, en Asie centrale et orientale, en Europe et au Moyen-Orient. Nous continuerons de le faire dans un avenir proche !

Monsieur le Président,

Alors que l'insécurité dans le monde augmente rapidement, la paix doit rester notre priorité absolue. Nous devons respecter le droit international, protéger effectivement les droits de l'homme et les libertés fondamentales, et promouvoir la cohésion économique et sociale à l'échelle mondiale.

Sans sécurité, il ne peut y avoir de meilleur avenir pour tous. Mon pays, la Lituanie, le sait parfaitement bien. Avec deux autres États baltes, nous avons connu les pires terreurs du XX^e siècle. La fin de la Seconde Guerre mondiale ne nous a pas apporté la liberté. Au moment même où un régime totalitaire est tombé, il a été remplacé par un autre – tous les trois États baltes ont été annexés de force par l'Union soviétique.

Cette expérience a contribué à forger notre relation particulière avec la Charte des Nations Unies. Nous avons appris à chérir et à respecter les principes fondamentaux de l'ordre international. Nous avons appris à rêver de liberté, de démocratie, d'état de droit, de droits de l'homme, d'un ordre international fondé sur des règles et de coopération multilatérale. C'est ce à quoi nous attachons de l'importance jusqu'à ce jour. C'est ce que nous sommes. C'est ce que nous offrons au monde.

Nous devons éviter de répéter les erreurs commises depuis des siècles. Notre sécurité et notre stabilité dépendent d'une bonne analyse d'un passé difficile. Nous devons défendre les récits historiques objectifs qui sont de plus en plus attaqués

par les forces révisionnistes. L'histoire ne doit pas être un outil de manipulation, de désinformation et de propagande. Elle ne doit pas être utilisée pour dissimuler les crimes passés ou pour servir des intérêts politiques actuels.

Par conséquent, nous rejetons la vision dépassée du monde selon laquelle les puissants peuvent diviser le monde en sphères d'intérêts. Des accords secrets comme ceux de Moscou en 1939 ou de Yalta en 1945 ne doivent plus jamais être signés. Il doit être clair pour tous que tous les pays sont des membres à part entière de la communauté internationale – avec les mêmes droits et les mêmes obligations !

Monsieur le Président,

Il est très regrettable qu'aujourd'hui, nous soyons témoins de tentatives visant à miner les valeurs de l'Organisation des Nations Unies. Les violations constantes du droit international et des droits de l'homme, ainsi que les abus de pouvoir à l'encontre de nos propres citoyens, font malheureusement toujours partie de notre réalité collective.

La crise actuelle au Bélarus est un excellent exemple de cette tendance inquiétante. L'élection présidentielle frauduleuse du 9 août a déclenché des protestations massives et sans précédent de la part du peuple bélarussien, pacifique et courageux, qui a envahi les rues du pays. Le régime illégitime emploie délibérément la force et la violence contre les manifestants pacifiques. Les détenus libérés font état de conditions inhumaines dans les centres de détention. Il y a des indications claires que des personnes sont battues et torturées froidement par des équipes spéciales de la police

Tout cela se passe en Europe au moment où nous célébrons tous le soixante-quinzième anniversaire de l'ONU et de son document fondateur. Nous devons traiter cette offense à la justice et à l'état de droit avec aversion et mépris. L'ignorer et ne pas réagir ne ferait qu'entretenir un climat d'impunité et affaiblirait l'état de droit à l'échelle mondiale.

Les fondements mêmes des sociétés démocratiques – les libertés fondamentales de parole et d'expression, ainsi que le droit à l'autodétermination – sont menacés au Bélarus. Le temps est clairement venu de défendre les valeurs de la communauté internationale. L'ONU et ses institutions devraient suivre de près la situation au Bélarus et appeler avec insistance ses autorités à s'abstenir de recourir à la force, à garantir le respect des principes du droit international et des droits de l'homme et à entamer enfin une transition pacifique du pouvoir.

Je pense que la communauté internationale doit envoyer un message fort aux autorités actuelles du Bélarus. Toutes les personnes détenues illégalement et les prisonniers politiques doivent être libérés ; les personnes qui font usage de la force et recourent à la torture doivent répondre de leurs actes. Il est impératif que le Conseil des droits de l'homme surveille et évalue en permanence la situation des droits de l'homme au Bélarus. Tous les crimes contre l'humanité et les violations massives des droits de l'homme doivent faire l'objet d'une enquête sans plus tarder ! Monsieur le Président, le véritable pouvoir de la Charte des Nations Unies repose sur notre détermination à défendre ses principes fondamentaux, notamment une foi solide dans le respect des droits fondamentaux de l'homme.

Mon pays reste attaché à la défense des droits de l'homme, tant sur son territoire qu'à l'étranger. Nous ne resterons pas les bras croisés alors qu'on assiste dans le monde à une remise en cause croissante des libertés fondamentales. Nous sommes

profondément préoccupés par la détérioration des conditions de sécurité, la dégradation de l'environnement des médias et le rétrécissement de l'espace de la société civile et des défenseurs des droits de l'homme, qui pourraient lentement devenir la nouvelle norme.

Soucieuse d'apporter une contribution durable et de soutenir le respect des droits de l'homme, la Lituanie a présenté pour la première fois sa candidature au Conseil des droits de l'homme des Nations Unies.

Si elle est élue pour le mandat commençant en 2022, la Lituanie accordera une attention particulière à la sécurité des journalistes et à la protection des défenseurs des droits de l'homme, ainsi qu'aux droits des femmes et des filles, aux droits de l'enfant, aux droits des personnes handicapées et à la liberté d'expression, de réunion et d'association.

Monsieur le Président,

Nous traversons des temps troubles. Les conflits en cours continuent de dévaster de nombreuses régions du monde. Des millions de personnes, certaines dans le voisinage immédiat de la Lituanie, continuent de souffrir. Comme le montre l'exemple récent de l'empoisonnement d'Alexey Navalny, dans certains pays la pression exercée contre les voix de l'opposition se transforme rapidement en une action physique mortelle.

Si nous cherchons véritablement à maintenir l'ordre international, nous devons être prêts à enquêter sur les crimes contre l'humanité et à punir les auteurs par tous les moyens disponibles.

Ce principe doit également s'appliquer à ceux qui enfreignent intentionnellement les normes internationales. Plus d'une décennie s'est écoulée depuis l'invasion de la Géorgie par la Russie. Un cinquième du territoire géorgien reste occupé par les forces russes, en violation flagrante du droit international. La situation dans les régions géorgiennes d'Abkhazie et d'Ossétie du Sud se détériore en raison de la reprise des activités de « délimitation », des restrictions à la circulation et de la détention illégale de la population locale.

En outre, cela fait maintenant six ans que les forces russes occupent la Crimée ukrainienne et poursuivent leurs actions militaires dans l'est de l'Ukraine. La Lituanie salue les efforts déployés par l'Ukraine pour négocier la fin de la guerre et appelle la Russie à se rapprocher d'un règlement politique durable. Tout accord futur doit respecter pleinement la souveraineté et l'intégrité territoriale de l'Ukraine – aucune autre solution n'est possible.

Mon pays continue de soutenir l'indépendance, la souveraineté et l'intégrité territoriale de la Géorgie et de l'Ukraine à l'intérieur des frontières internationalement reconnues. Aucune occupation, que ce soit en Crimée et à Sébastopol, ou en Abkhazie et en Ossétie du Sud, ne sera oubliée ou pardonnée ! Le rétablissement de la justice est la seule voie à suivre.

Dans le même temps, nous assistons à une détérioration des conditions de sécurité au Moyen-Orient et en Afrique. Cette situation s'accompagne d'un recul du respect des droits de l'homme et des normes démocratiques, de pertes en vies humaines, de troubles sociaux et de flux migratoires à grande échelle. Malgré tous les efforts du Secrétaire général de l'ONU, y compris son appel au cessez-le-feu mondial, aucune guerre, aucun conflit majeur n'a connu un réel arrêt des combats. La Libye est en proie à la violence ; le Yémen, certaines régions de la Syrie, les zones contrôlées par les rebelles et les camps

de personnes déplacées, sont confrontés à la pire catastrophe humanitaire ; au Sahel, les populations doivent faire face aux nombreux dangers du terrorisme. Il est de notre responsabilité commune de mettre un terme à cette tendance inquiétante !

Monsieur le Président,

En tant que membre responsable de la communauté internationale, la Lituanie reste fidèle aux engagements des objectifs de développement durable de l'Organisation des Nations Unies et de l'Accord de Paris sur les changements climatiques. Face à l'accélération des changements climatiques et de la perte de biodiversité, dues en grande partie à des modes de production et de consommation non viables, il est urgent d'agir. Nous devons préserver la planète Terre pour nos enfants et nos petits-enfants.

L'énergie verte est une des mesures qui doit être encouragée à l'échelle mondiale. Je suis fier de dire que la Lituanie est fermement engagée sur la voie verte depuis 2010. Mon pays est un des leaders en matière de développement des énergies renouvelables et il fait partie des cinq pays les plus ambitieux de l'Union européenne s'agissant des objectifs relatifs à l'utilisation d'énergies renouvelables d'ici à 2030. Ces objectifs seront atteints en construisant des interconnexions avec le système électrique d'Europe occidentale, en convertissant les systèmes de chauffage urbain pour utiliser la biomasse, en approuvant des enchères supplémentaires pour l'électricité produite à partir de l'énergie solaire et éolienne, et en promouvant des politiques axées sur les consommateurs.

Malheureusement, avoir une énergie sûre et sécurisée n'est pas l'objectif de tous. Dans le voisinage immédiat de la Lituanie, l'énergie nucléaire, dangereuse, a été choisie comme voie du futur sans beaucoup songer à un avenir propre et durable. Nous estimons que la nouvelle centrale nucléaire construite au Bélarus est un projet géopolitique visant à entretenir la sphère d'influence russe. Construite sans évaluation appropriée des risques et sans les consultations qui s'imposent, à seulement 40 kilomètres de notre capitale, elle met en péril la sécurité nucléaire et environnementale de la région, ainsi que le fonctionnement des systèmes électriques des États baltes et la sécurité globale de l'Europe tout entière.

Les accidents nucléaires n'ont que faire des frontières. Même la meilleure technologie peut faillir, si un emplacement inapproprié est choisi ou si les exigences de base en matière de construction et d'exploitation ne sont pas respectées. Toute réduction irresponsable des coûts pourrait avoir des effets désastreux.

C'est pourquoi la Lituanie demande instamment à la communauté internationale de s'employer à faire appliquer les normes nucléaires et environnementales les plus élevées pour tous les équipements nucléaires partout dans le monde. La sécurité mondiale dépend de nos efforts pour garantir la sécurité nucléaire.

Monsieur le Président,

Qu'il me soit permis de rappeler que l'on n'obtient rien dans le monde sans effort et sans difficulté. Qu'il s'agisse de résoudre des conflits, d'assurer la paix et la sécurité, de lutter contre la pauvreté ou les changements climatiques, de garantir l'éducation, l'inclusion sociale pour tous ou de combattre les pandémies mondiales – dans tous les cas, nous avons besoin d'outils fiables.

Nous avons besoin d'yeux qui voient et de cœurs qui osent. Nous devons défendre les personnes vulnérables et lutter contre l'impunité des puissants. Nous devons défendre à tout prix le multilatéralisme et l'ordre international fondé sur des règles.

Il n'y a pas d'autre option. Le seul moyen c'est de travailler ensemble avec une détermination toujours plus grande. Laissons le sentiment renouvelé de fraternité internationale nous guider !

Je vous remercie.

Annexe XIII**Allocution de M. Muhammadu Buhari, Président de la République fédérale du Nigéria**

[Original : anglais]

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les chefs d'État et de gouvernement,
Monsieur le Secrétaire général,
Mesdames et Messieurs les représentants,
Mesdames et Messieurs,

Qu'il me soit permis, au nom du Gouvernement et du vaillant peuple du Nigéria, de vous féliciter pour votre élection bien méritée à la présidence de la soixante-quinzième session de l'Assemblée générale des Nations Unies. Je tiens à vous assurer que le Nigéria est prêt à apporter à l'Organisation des Nations Unies toute la coopération nécessaire à l'accomplissement de votre mandat.

Je tiens également à remercier l'Assemblée générale pour le soutien accordé à S. E. M. Tijjani Muhammad-Bande durant son mandat de Président de la soixante-quatorzième session de l'Assemblée générale.

Nous nous félicitons des réalisations de l'Assemblée sous sa direction compétente, en particulier les efforts fournis pour lutter contre la pauvreté mondiale par l'entremise de la Coalition mondiale pour l'élimination de la pauvreté.

Nous saluons aussi les efforts considérables déployés par S. E. M. António Guterres, Secrétaire général de l'ONU, pour diriger les affaires de l'Organisation durant cette période difficile marquée par la pandémie de coronavirus, ainsi que son engagement ferme à rendre l'ONU plus efficace et plus réactive pour ce qui relève de sa responsabilité à l'échelle internationale.

Excellences, Mesdames et Messieurs les représentants,

J'ai le privilège de saisir cette occasion pour féliciter les États Membres à l'occasion du soixante-quinzième anniversaire de l'ONU. Au cours des sept dernières décennies, l'ONU, en tant qu'Assemblée des peuples, a contribué à la stabilité de la communauté internationale.

Outre la paix et la sécurité internationales, l'ONU a lancé des programmes portant sur l'élimination de la pauvreté, l'autonomisation des femmes, le développement de la jeunesse et les urgences humanitaires.

Le thème de l'Assemblée générale de cette année – « L'avenir que nous voulons, l'ONU qu'il nous faut : réaffirmons notre attachement collectif au multilatéralisme – faire face à la COVID-19 au moyen d'une réelle action multilatérale » est en effet très approprié et opportun, car il traduit notre désir commun d'une organisation renouvelée et revitalisée qui a besoin de stratégies multilatérales pour relever les nombreux défis auxquels le monde est confronté.

L'AVENIR QUE NOUS VOULONS

Alors que nous envisageons l'avenir que nous voulons et déterminons l'ONU qu'il nous faut, nous devons prendre conscience que les peuples du monde ne se contentent pas de nous regarder : ils comptent sur nous. Si le système des Nations Unies ne peut pas mobiliser le monde pour mettre en place une réponse vraiment efficace et globale à la pandémie de coronavirus, alors l'ONU aura échoué dans sa mission fondamentale qui consiste à exprimer et orienter les aspirations de la communauté internationale et à y répondre.

Excellences,

Dans l'avenir que nous voulons, nous devons garantir le respect des droits de l'homme, de la dignité humaine, du potentiel des êtres humains et de la prospérité. Les principes consistant à « Ne laisser personne de côté et à ne pas nuire » doivent se traduire par l'application du principe de responsabilité, des initiatives de croissance stratégique et l'élimination des menaces de toutes sortes.

Dans notre quête pour offrir un avenir fait d'espoir et de prospérité aux Nigériens, notre administration a pris des mesures pour assurer une meilleure résilience nationale. Nous entendons y parvenir par la mise en œuvre du Plan de durabilité économique et des plans nationaux de développement à moyen terme pour les périodes 2020-2025 et 2026-2030. Nous espérons que ces initiatives ambitieuses apporteront une croissance économique et un développement durables au Nigéria.

L'ONU QU'IL NOUS FAUT

Fondée sur les valeurs qui ont inspiré sa création, l'ONU qu'il nous faut doit rester un agent de progrès, en donnant vie aux principes du multilatéralisme, de solidarité et de coopération internationale. C'est dans le cadre de cet ordre multilatéral fondé sur des règles que le monde peut trouver des solutions à ses nombreux problèmes.

FAIRE FACE À LA COVID-19 AU MOYEN D'UNE RÉELLE ACTION MULTILATÉRALE

Le monde est actuellement aux prises avec la pandémie de coronavirus. Malheureusement, nos communautés et nos pays enregistrent des pertes en vies humaines. La pandémie de coronavirus a dévasté l'économie mondiale et mis à rude épreuve les capacités du système de santé de nombreux pays, dont le mien.

À la suite de l'épidémie de coronavirus qui a éclaté au Nigéria, les efforts déployés pour fournir une assistance médicale et sociale ont visé en priorité les groupes vulnérables, notamment les femmes, les enfants, les personnes âgées et les chômeurs, afin d'atténuer les effets socioéconomiques de la maladie.

Par conséquent, nous avons élargi notre Registre social pour y inclure un million de Nigériens en plus. Notre Programme national d'investissement social a permis d'atteindre les membres pauvres et vulnérables de la population nigérienne et de fournir une couverture sociale à plus de 22 millions de ménages.

Je profite de cette occasion pour saluer les efforts fournis par l'ONU et l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) dans le cadre de la lutte contre la pandémie de coronavirus.

Je prends note avec satisfaction du Plan de réponse humanitaire global d'une valeur de 2 milliards de dollars des États-Unis lancé par le Secrétaire général de l'ONU pour financer la lutte contre la COVID-19 dans les pays les plus pauvres du monde.

Je me félicite par ailleurs de son appel au cessez-le-feu dans les zones de conflit, pour permettre à l'aide humanitaire d'atteindre les groupes vulnérables au coronavirus.

Excellences,

Je dois préciser que le Nigéria s'est engagé à travailler avec d'autres États Membres dans un esprit de coopération et de solidarité mondiales pour promouvoir la santé humaine et le bien-être général. Le Nigéria continuera de s'associer à l'OMS et à certains pays pour assurer un développement et une fabrication accélérés de vaccins sûrs et efficaces contre le coronavirus, ainsi qu'un approvisionnement sans entrave pour tous.

ÉLIMINATION DE LA PAUVRETÉ

Afin d'atténuer son impact sur les Nigériens, notre administration a commencé à verser la somme de 10,9 milliards de nairas aux ménages et aux microentreprises, et aux petites et moyennes entreprises à titre palliatif.

En outre, nous avons mis en place un plan de relance budgétaire d'un montant de cinq cents milliards (500 milliards) de nairas et des interventions humanitaires et sociales fortes en faveur des ménages pauvres et vulnérables, tandis que notre Banque centrale a lancé un plan de relance d'une valeur de 3 500 milliards de nairas pour stimuler la production et faciliter la substitution des importations.

La communauté internationale devra coopérer pour lutter contre le fléau de la pauvreté, en particulier dans les pays en développement. C'est à cet égard que nous félicitons le Président de la soixante-quatorzième session de l'Assemblée générale d'avoir lancé en juin une Alliance pour l'élimination de la pauvreté.

Nous encourageons les dirigeants du monde, en particulier ceux du monde du Nord, à soutenir l'Alliance au moment où la pandémie de COVID-19 annule les progrès accomplis en matière de réalisation des objectifs de développement durable à l'horizon 2030 et plonge un demi-milliard de personnes supplémentaires dans l'extrême pauvreté.

CROISSANCE ET DÉVELOPPEMENT DURABLES

Monsieur le Président,

Au moment où nous célébrons le début de la Décennie d'action de l'ONU en faveur des objectifs de développement durable, le Nigéria fait des progrès remarquables en matière d'intégration desdits objectifs.

Le Système statistique national est en cours de restructuration selon les exigences et les indicateurs des objectifs de développement durable. Cette démarche devrait permettre d'assurer un suivi et un contrôle efficaces des objectifs et d'orienter les interventions y relatives dans tout le pays.

Le Nigéria a également développé son propre modèle intégré relatif aux objectifs de développement durable (modèle iSDG), un cadre analytique permettant d'évaluer de quelle manière l'élaboration de politiques peut mieux tenir compte du caractère indivisible des objectifs de développement durable.

DÉSARMEMENT, PAIX ET SÉCURITÉ INTERNATIONALES

Excellences,

Le Nigéria reste profondément préoccupé par le commerce, le transfert et la circulation illicites des armes légères et de petit calibre, en particulier sur le continent africain.

Nous demandons instamment à la communauté internationale de redoubler d'efforts pour endiguer ce trafic et promouvoir le Traité sur le commerce des armes afin de systématiser l'application du principe de responsabilité dans la lutte actuelle contre les crimes transfrontaliers, y compris le terrorisme et les actes de piraterie.

TERRORISME/CONTRE-TERRORISME

Excellences,

La longue liste d'attaques terroristes complexes menées à travers le monde est une dure réalité des défis auxquels le monde est confronté aujourd'hui. Nous devons donc redoubler d'efforts pour assurer la sécurité collective.

Au Nigéria, nous sommes toujours confrontés à l'extrémisme violent causé par l'insurrection de Boko Haram et des bandits. Nous continuons de compter sur notre coopération étroite avec les organismes des Nations Unies chargés de la lutte antiterroriste et les pays voisins pour venir à bout des terroristes dans le bassin du lac Tchad et dans la région du Sahel en général.

Nous soutiendrons vigoureusement la réadaptation, la reconstruction et la réinstallation des victimes du terrorisme et de l'insurrection dans le nord-est. La Commission de développement du Nord-Est a été créée à cette fin.

DÉSARMEMENT NUCLÉAIRE

Monsieur le Président,

Le Nigéria est attaché à la non-prolifération nucléaire universelle. À cet égard, nous rappelons l'adoption historique du Traité sur l'interdiction des armes nucléaires, qui a été ouvert à la signature le 20 septembre 2017. Le Nigéria a activement pris part aux processus qui ont conduit à son adoption et a été un des premiers à le signer et à le ratifier.

Moins de 10 ratifications étant nécessaires pour l'entrée en vigueur du Traité sur l'interdiction des armes nucléaires, nous invitons les États Membres qui ne l'ont pas encore fait à ratifier rapidement le Traité afin de réaliser son important objectif.

CHANGEMENTS CLIMATIQUES

Excellences,

Les changements climatiques constituent une crise environnementale qui requiert une action urgente. Notre administration est consciente du fait que la réalisation des objectifs nationaux de développement sera grandement entravée si les effets des changements climatiques ne sont pas abordés dans leur globalité, conformément à l'Accord de Paris.

À cette fin, le Nigéria intensifie l'action en faveur du climat par la révision à la hausse de la réduction des émissions de gaz à effet de serre annoncée dans les contributions déterminées au niveau national, qui sont des objectifs relatifs aux changements climatiques au titre de l'Accord de Paris.

Le Nigéria reste fidèle à son attachement à la revitalisation du lac Tchad. Nous sommes convaincus que réalimenter le lac améliorera les conditions de vie de la population qui vit dans la région, favorisera la coopération interétatique, renforcera la résilience des communautés et aidera à relever les défis environnementaux et sécuritaires qui menacent la région et ses ressources.

Qu'il me soit donc permis de réitérer l'appel à un soutien international aux efforts sous-régionaux visant à réunir les 50 milliards de dollars des États-Unis nécessaires à la réalisation de cette initiative.

MIGRATIONS

Excellences,

Le Nigéria connaît une forte migration interne et externe en raison de la taille de sa population, de sa situation économique et de son climat. Par conséquent, nous sommes pleinement engagés dans la gestion des migrations et la prévention de la migration clandestine et de la traite d'êtres humains.

J'exhorte la communauté internationale à communiquer également sur les contributions positives des migrants, en particulier dans les pays de destination, afin de lutter contre la discrimination raciale et les attaques xénophobes, et de faciliter l'intégration et la protection sociales des migrants.

FLUX FINANCIERS ILLICITES

Monsieur le Président,

L'aspiration mondiale à se remettre des effets de la pandémie de coronavirus ne sera pas pleinement satisfaite si l'on ne s'attaque pas aux structures actuelles qui compliquent la possibilité pour les pays de générer et de conserver leurs ressources financières.

C'est à cet égard que je remercie les présidents sortants de l'Assemblée générale et du Conseil économique et social, respectivement l'Ambassadeur Tijjani Muhammad-Bande et l'Ambassadrice Mona Jul, d'avoir créé conjointement le Groupe de haut niveau sur la responsabilité, la transparence et l'intégrité financières internationales pour la réalisation du Programme 2030.

DROITS DE L'HOMME

Monsieur le Président,

S'agissant des droits de l'homme, le Nigéria a adopté un certain nombre de projets de loi. Parmi ces projets de loi figurent la loi anti-torture, la loi sur le traitement et les soins complets pour les victimes d'armes à feu, ainsi que la loi portant création du Centre national pour les personnes âgées. De plus, le Nigéria a lancé un Plan d'action national pour prévenir et lutter contre l'extrémisme violent.

Cette mesure vise à renforcer les institutions, à coordonner les activités de prévention de l'extrémisme violent, à améliorer l'état de droit, l'accès à la justice et le respect des droits de l'homme, ainsi qu'à faire participer les communautés et à renforcer la résilience et la communication stratégique intégrée.

AUTONOMISATION DES FEMMES/PARITÉ DES SEXES

Monsieur le Président,

L'ONU a enregistré des avancées en matière de parité des sexes et d'autonomisation des femmes grâce à des initiatives telles que la Déclaration et le Programme d'action de Beijing et la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes. La création en juillet 2010 de l'Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes (ONU-Femmes) a constitué une étape importante.

Le Nigéria reconnaît l'importance de l'égalité des sexes et le rôle essentiel que les femmes jouent en matière de développement. Nous reconnaissons également que la réalisation des objectifs de développement durable et d'autres programmes de développement international convenus dépend en grande partie de l'autonomisation des femmes. Le Nigéria maintiendra sa position positive par l'entremise d'initiatives visant à autonomiser les femmes.

UNE ÉDUCATION DE QUALITÉ

Monsieur le Président,

Une éducation de qualité pour tous est la pierre angulaire du développement durable.

À cet égard, je suis heureux d'annoncer que le Gouvernement de la République fédérale du Nigéria accueillera la quatrième Conférence internationale sur la sécurité dans les écoles qui se tiendra en 2021.

Je vous invite tous au Nigéria pour participer à cette conférence qui vise à préserver l'éducation des attaques tandis que nous œuvrons ensemble en faveur de l'avenir que nous voulons.

RÉFORME DE L'ONU

Monsieur le Président,

Alors que nous appelons de nos vœux et nous employons à promouvoir l'inclusion au sein de nos sociétés, nous devons également veiller à ce que l'inclusion prévale dans notre action collective en tant que membres de la communauté internationale. Le Nigéria est favorable à l'élargissement du Conseil de sécurité de l'ONU afin de refléter la diversité et les dynamiques du XXI^e siècle. L'Afrique est en droit d'obtenir plusieurs sièges permanents au Conseil de sécurité de l'ONU.

CONCLUSION

Monsieur le Président

Je conclurai en réaffirmant l'engagement du Nigéria à promouvoir la paix et la sécurité internationales et le développement durable, ainsi qu'à renforcer les partenariats et la coopération avec les organisations internationales et régionales.

Je vous remercie.

Annexe XIV**Allocution de M. Carlos Alvarado Quesada, Président de la République du Costa Rica**

[Original : espagnol]

Monsieur le Président,

Le Costa Rica vous félicite pour votre élection à la présidence de l'Assemblée générale des Nations Unies à sa soixante-quinzième session. Nous renouvelons notre engagement à travailler avec vous, le Secrétaire général et tous les États Membres pour réaliser les objectifs de la présente session, qui revêt aujourd'hui un caractère d'urgence à un moment qui pourrait être un tournant pour l'humanité tout entière et pour le destin de la planète Terre.

La pandémie de COVID-19 a causé, d'une manière ou d'une autre, douleur, mort et chômage à toute la famille humaine.

Et aussi puissante que soit la pandémie de COVID-19, avec les graves dommages causés à la santé, à l'économie, à la société, au développement et à la sécurité, il semble que le virus n'est qu'une alerte précoce.

C'est un premier avertissement de ce à quoi l'humanité doit faire face dans l'immédiat et dans les décennies à venir. Nous sommes encore au début de ce chemin que nous devons parcourir et surmonter ensemble, en tant que planète.

La solidarité et le multilatéralisme prennent aujourd'hui un sens plus important. L'altruisme et les valeurs suprêmes doivent nous guider. Non seulement parce qu'ils sont justes, mais aussi parce qu'aujourd'hui les intérêts altruistes et égoïstes convergent, puisqu'on comprend qu'il ne peut y avoir de bien-être individuel ou national s'il n'y a pas de bien-être partagé et global.

Cela est vrai pour la lutte contre la COVID-19, la gestion des migrations, la lutte contre la traite d'êtres humains, le trafic d'armes ou de drogues, la lutte contre la pauvreté, la promotion du développement, de la sécurité humaine et des droits des femmes, ainsi que la lutte contre la menace de la crise climatique. Nous devons nous assurer que même les plus égoïstes le comprennent et que nous travaillons tous comme une équipe.

Peau, espoir, racines, tendresse, dîner, silence, pain, maison, mots – ce sont les mots que le poète Jorge Debravo a utilisés pour définir nos désirs communs et fondamentaux.

Toutefois, pour mon allocution dans un espace aussi privilégié, je ne veux pas capter votre attention grâce à de la rhétorique. Je veux que votre attention soit le résultat des propositions concrètes que le Costa Rica et ses partenaires font à l'Assemblée, et pour lesquelles nous demandons votre considération, votre travail et votre soutien.

Dès le départ, le Costa Rica a insisté sur le fait que la santé est un bien public mondial et que l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) avait vocation à diriger la réponse multilatérale à la pandémie. Le 29 mai, le Costa Rica, l'OMS et 40 autres États ont lancé une plateforme d'échange d'informations, de connaissances et de propriété intellectuelle pour rendre les tests, les techniques et les traitements relatifs à la COVID-19 accessibles à tous, partout.

Le Costa Rica estime qu'il est essentiel que les vaccins soient accessibles – avant tout – aux personnes les plus vulnérables, telles que les personnes âgées, les personnes présentant des facteurs de risque, les femmes et les filles, les peuples indigènes et les personnes d'origine africaine, les personnes privées de liberté et, bien évidemment, le personnel de santé et les personnes qui œuvrent en première ligne de la réponse partout dans le monde.

La participation à la plateforme d'échange proposée est volontaire, j'invite donc d'autres États à s'y joindre. De notre côté, nous avons ajouté à la plateforme le traitement au plasma équín mis au point par l'Institut Clodomiro Picado de l'Université du Costa Rica. Ce traitement repose sur une nouvelle utilisation de plasma antiviral pour combattre le virus dans les premiers stades de son développement et a pour but d'éviter que le patient ait besoin de soins intensifs.

Une deuxième proposition défendue par le Costa Rica est le Fonds d'atténuation de l'impact économique de la COVID-19, également connu sous l'acronyme anglais FACE. FACE serait un fonds de soutien extraordinaire d'un demi-milliard de dollars, financé par 0,7 % du produit intérieur brut (PIB) des économies les plus grandes et les plus fortes du monde – celles qui représentent 80 % du PIB mondial –, qui serait relayé par une ou plusieurs banques multilatérales de développement sous forme de prêts concessionnels attribués aux pays en développement. Les financements accordés seraient des prêts à long terme et à des taux fixes.

Ces chiffres sont modestes par rapport aux montants que les économies à revenu élevé ont rendu disponibles pour faire face aux conséquences internes de la COVID-19, que ce soit en augmentant les flux monétaires, les déficits budgétaires, le soutien aux entreprises et aux emplois nationaux ou leur propre dette publique.

Cette somme représente plus de 3 % du PIB moyen des économies émergentes et pauvres comme la mienne. Agir de manière énergique, innovante et organisée est notre seule option pour éviter la déstabilisation économique de nos pays et du système financier mondial. Agir de manière énergique, innovante et organisée est la seule façon de respecter notre engagement et de ne laisser personne de côté.

FACE sert à protéger chaque pays et la communauté internationale.

Mesdames et Messieurs les membres de la communauté internationale, s'il y a un enseignement que nous avons tiré de la pandémie, c'est bien qu'on ne peut pas parler de sécurité sans tenir compte de la sécurité humaine.

Or, les dépenses militaires continuent d'augmenter partout dans le monde et ont atteint la somme absurde de 1 900 milliards de dollars en 2019, selon l'Institut international de recherches pour la paix de Stockholm.

L'augmentation des dépenses militaires en 2019 est la plus forte augmentation annuelle de la dernière décennie et même la plus importante depuis la fin de la guerre froide. Le Bureau international de la paix estime que le coût d'un seul char pourrait permettre de guérir 26 000 personnes du paludisme et que le coût d'un seul porte-avions permettrait de reboiser une zone plus vaste que l'État de Floride. Cette superficie équivaut à la superficie de la Suisse, des Pays-Bas, du Luxembourg et de la Belgique réunis.

Si une infime partie de toutes ces ressources était utilisée pour lutter contre la pandémie et contre la crise climatique, notre génération pourrait affirmer avec fierté que nous avons été capables de redéfinir nos priorités lorsque les circonstances l'exigeaient.

Les membres permanents du Conseil de sécurité, qui sont eux-mêmes les plus grands producteurs d'armes au monde, devraient contribuer à redéfinir ces priorités conformément à l'Article 26 de la Charte des Nations Unies. Le Conseil de sécurité devrait quant à lui également changer de nom et devenir le Conseil de sécurité de l'humanité.

L'utilisation de nos ressources et nos priorités doivent converger vers la réalisation du programme de développement humain le plus ambitieux et le plus complet jamais conçu : le Programme de développement durable à l'horizon 2030 et les objectifs de développement durable. Ces objectifs sont plus pertinents aujourd'hui que jamais. Ils nous fournissent un modèle pour surmonter la crise et nous préparer aux crises futures. Des sociétés plus justes, plus équitables et plus durables seront plus résistantes aux inégalités que cette terrible pandémie a révélées et amplifiées.

Aujourd'hui, nous devons accorder moins d'importance à l'armement et donner la priorité à la mobilisation de plus de ressources pour le développement, pour combattre la pandémie, pour lutter contre les changements climatiques, pour réaliser les objectifs de développement durable, pour réduire la militarisation et le nombre de morts. Telle est la véritable sécurité humaine pour tous les peuples.

La réforme de notre architecture de sécurité collective ne peut plus être reportée. Cela signifie que l'organe principal chargé du maintien de la paix et de la sécurité internationales doit devenir plus démocratique, plus représentatif, plus responsable et plus transparent.

Nous avons besoin d'un Conseil qui traite les causes profondes des conflits et pas seulement leurs symptômes. Nous avons besoin d'un Conseil de sécurité humaine qui met en place des incitations pour réorienter les ressources humaines et économiques du monde vers le développement et la paix plutôt que vers l'industrie de la guerre. Nous avons besoin d'un Conseil capable de surmonter ses profondes divisions internes afin de travailler dans l'unité, comme un seul homme.

Le Costa Rica soutient le Code de conduite du Groupe Responsabilité, cohérence et transparence relatif à l'action du Conseil de sécurité contre le génocide, les crimes contre l'humanité et les crimes de guerre, et appuie la convocation de l'Assemblée générale pour examiner cette question chaque fois qu'un veto est émis au Conseil de sécurité.

L'impunité est inacceptable. Un engagement renouvelé en faveur du multilatéralisme nécessite de veiller à ce que les responsables de violations flagrantes des droits de l'homme et d'atteintes à ces droits répondent de leurs actes.

Le Costa Rica réaffirme son ferme attachement aux principes et valeurs consacrés par le Statut de Rome et appelle à sa ratification universelle, ainsi qu'à la préservation de l'intégrité et de l'indépendance de la Cour pénale internationale. Bien entendu, des changements importants sont nécessaires face à toute sanction unilatérale contre les institutions ou le personnel de la Cour, car de tels actes sont un affront au multilatéralisme.

Un engagement renouvelé en faveur du multilatéralisme nécessite le respect total de la Charte des Nations Unies et du droit international.

Un respect sélectif affaiblit également notre système de sécurité collective. Une telle approche a conduit les États dotés d'armes nucléaires à ignorer ou à menacer d'ignorer les obligations qui leur incombent au titre du Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires, tout en exigeant que d'autres s'y conforment. J'invite tous les États qui ne l'ont pas encore fait à signer et à ratifier cet instrument historique.

À cet égard, le Costa Rica plaide en faveur d'une péninsule coréenne exempte d'armes nucléaires, où règnent la paix, la stabilité et la sécurité. Par conséquent, nous demandons à la République populaire démocratique de Corée de respecter et d'appliquer les résolutions pertinentes du Conseil de sécurité.

Le Costa Rica appelle à une solution juste de la question palestinienne, pour laquelle les parties doivent reprendre les pourparlers de paix. Nous sommes convaincus que le conflit ne peut être résolu que par la création de deux États coexistant côte à côte dans la démocratie, la justice et la paix, conformément aux résolutions pertinentes du Conseil de sécurité. En outre, nous nous félicitons des accords de paix conclus entre Israël, les Émirats arabes unis et Bahreïn.

Dans notre Amérique, nous souhaitons appeler l'attention sur le blocus économique imposé contre Cuba, qui affecte sa population. Nous réaffirmons que cette situation doit cesser. Nous pensons également qu'une solution pacifique, rapide et démocratique, sous les auspices des autres États de la région, est nécessaire pour faire face à la grave situation politique et humanitaire du Venezuela et aux violations des droits de l'homme dont est victime sa population.

Le Costa Rica partage les préoccupations exprimées par la Haute-Commissaire aux droits de l'homme, M^{me} Michelle Bachelet, dans son récent rapport au Conseil des droits de l'homme sur la situation au Nicaragua. Nous demandons instamment au Gouvernement de ce pays frère de s'attaquer de manière constructive à ses tensions internes et à ses problèmes structurels, et d'agir pour le bien-être de ses citoyens. Garantir le respect des droits de l'homme et des libertés fondamentales est la seule voie qui mène à la paix, à l'inclusion et au développement.

La tragédie que connaît Haïti appelle une action commune. Des caravanes d'hommes, de femmes et d'enfants haïtiens parcourent les Amériques à la recherche de conditions de vie meilleures, et il est grand temps que nous travaillions ensemble pour régler cette grave situation humanitaire.

De nombreuses violations du droit international sont commises chaque jour par le biais de la désinformation, des cyberattaques, de la cybercriminalité et de l'ingérence dans les processus électoraux.

À cet égard, le Costa Rica se félicite des résolutions de l'Assemblée générale appelant tous les États Membres à tenir compte des rapports du Groupe d'experts gouvernementaux, qui confirment l'applicabilité du droit international actuel, y compris la Charte des Nations Unies dans son intégralité, à ce nouveau domaine. Toutefois, la recherche de plus grandes garanties pour les individus et les institutions dans ces domaines doit incomber à la communauté internationale.

Monsieur le Président,

Si la COVID-19 est un premier avertissement à l'humanité, la crise climatique et l'inégalité sont les plus grandes menaces pour la sécurité humaine de notre génération et de la suivante. Nous devons appréhender la tâche dans toute sa complexité, au lieu de les fuir. La raison, l'empathie, la science, la fraternité et le fait de dire la vérité – aussi difficile que cela puisse être – doivent triompher des discours simplistes, haineux ou polarisants qui, dans leur simplicité et leur superficialité, entravent l'action nécessaire pour progresser et affaiblissent l'esprit humain.

Ces tâches complexes consistent à garantir l'utilisation des instruments de développement durable les plus pertinents, à savoir le Programme 2030, l'Accord de Paris sur les changements climatiques, le Programme d'action d'Addis-Abeba, le cadre

mondial de la biodiversité pour l'après-2020 et le Cadre de Sendai pour la réduction des risques de catastrophe (2015-2030). Il faut également une marge de manœuvre budgétaire adéquate, des mesures d'allègement de la dette, une aide publique au développement et une coopération internationale pour combler le fossé entre la réalisation des objectifs de développement et les mesures à prendre à cet effet.

Nous ne pouvons pas parler de durabilité sans prendre les mesures requises pour protéger efficacement nos océans et leur biodiversité. Par conséquent, le Costa Rica participe activement aux négociations sur le nouvel accord pour la protection de la biodiversité dans les zones situées au-delà des juridictions nationales et aux négociations sur les règlements du code d'exploitation minière menées dans le cadre de l'Autorité internationale des fonds marins. Nous élevons la voix pour qu'aucun contrat minier ne soit envisagé lorsque la protection et la préservation effectives de l'environnement marin ne peuvent être garanties.

Avec la France, nous faisons la promotion de la Coalition de la haute ambition comme solution naturelle à la crise climatique, pour que 30 % des espaces terrestres et marins du monde soient protégés d'ici à 2030.

Toutes les pandémies qui ont touché l'humanité au cours de son histoire sont passées. La question est de savoir de quelle manière nous nous allons nous attaquer à la pandémie actuelle et dans quel état nous allons en sortir. Nous allons surmonter cette crise, mais comment envisager un nouveau départ ? Nous devons bâtir des économies inclusives, durables, sans carbone et respectueuses des droits de l'homme.

Monsieur le Président :

Le Costa Rica renouvelle son engagement en faveur d'un multilatéralisme axé sur la dignité des personnes, en particulier les plus vulnérables. Notre multilatéralisme doit être souple et centré sur l'action. Nous sommes fermement convaincus que la sécurité internationale, la sécurité nationale et la sécurité humaine ne sont pas des concepts séparés, mais qu'ils vont de pair. Notre multilatéralisme doit être agissant et résilient, et promouvoir des économies inclusives, durables et sans émissions de carbone.

À l'occasion de cet anniversaire, le Costa Rica renouvelle son attachement à l'espoir qui nous permet de poursuivre notre mission, même dans les conditions les plus défavorables. Nous espérons que l'ONU s'acquittera de son devoir envers l'humanité tout entière et contribuera à favoriser la paix non pas par des mots, mais par des actes.

Puisse le monde clore ce chapitre en disant comme ce poète :

« Je suis retourné dans mon pays. Au moins, cette partie de moi, qui était loin, enveloppée dans le brouillard de l'ignorance, de l'incrédulité, est revenue. Aujourd'hui, je vois ceux qui arpentent les rues, les places, les parcs, dans leurs vêtements de tous les jours ; je vois ceux qui font leurs lacets, tôt le matin, comme s'ils étaient attachés au poids du monde ; en chacun, il y a une lumière qui n'est pas seulement le reflet des taxis rouges, ou le bruit du journal qui frappe à la porte comme un coup de feu, ou encore l'éclat du billet que vous montrez dans le train et qui symbolise le paiement des kilomètres que vous parcourrez ce jour-là.

Je vois la lumière d'un autre temps.

Le nôtre ».

Je vous remercie.

Annexe XV**Allocution de M. Gotabaya Rajapaksa, Président de la République socialiste démocratique de Sri Lanka**

[Original : anglais]

Monsieur le Président,
Monsieur le Secrétaire général,
Majestés,
Excellences,
Mesdames et Messieurs les représentants,
Mesdames et Messieurs,
Ayubowan !

Tout d'abord, je félicite S. E. M. Volkan Bozkir pour son élection à la présidence de l'Assemblée générale des Nations Unies à sa soixante-quinzième session. Nous vous souhaitons plein succès et vous assurons de notre entière coopération.

Je saisis cette occasion pour exprimer ma gratitude à S. E. M. le professeur Tijani Muhammad-Bande pour sa direction efficace de la dernière session de l'Assemblée générale.

Je tiens à exprimer les remerciements de Sri Lanka au Secrétaire général, S. E. António Guterres, pour sa direction dynamique et les efforts inlassables qu'il fournit en vue de la réalisation des objectifs de l'Organisation des Nations Unies, même dans les conditions inédites provoquées par la pandémie.

Les efforts déployés pour tenir la session de l'Assemblée générale des Nations Unies dans un format modifié, conforme aux contraintes actuelles, sont louables.

J'adresse mes plus sincères condoléances à tous ceux qui ont perdu des êtres chers à cause de la pandémie et j'exprime ma profonde gratitude aux professionnels de la santé et aux travailleurs essentiels de première ligne, tant à Sri Lanka que dans le monde, pour leur dévouement et leur engagement désintéressé.

Le thème du débat général de cette année est opportun et fait écho à l'importance de la solidarité au-delà des frontières nationales pour atténuer les effets de la COVID-19.

Nous saluons les efforts déployés par l'ONU pour relever ce défi, notamment le « Plan de réponse humanitaire global COVID-19 » et la création du Fonds des Nations Unies pour l'action face à la COVID-19 et pour le relèvement.

Sri Lanka appuie le travail considérable effectué par l'Organisation mondiale de la Santé (OMS), qui joue un rôle déterminant dans l'élaboration de la réponse mondiale à la pandémie. L'OMS doit maintenant s'employer à faciliter l'accès universel à un vaccin contre la COVID-19 qui, une fois mis au point, devrait être désigné comme un bien public de base et être abordable et accessible à tous.

En tant que pays fier de ses traditions démocratiques anciennes, le Gouvernement de Sri Lanka a connu deux élections libres et régulières, au cours desquelles le Président et le Gouvernement ont été élus à une majorité écrasante.

Les mandats qui sont clairement ressortis des élections présidentielle et parlementaires ont permis de former un gouvernement solide et dévoué à l'édification d'une nation prospère.

À une époque où même les pays les plus puissants du monde étaient confrontés à des difficultés majeures suite à la pandémie de COVID-19, Sri Lanka a pu relever le défi avec succès.

Grâce à un mécanisme bien coordonné et synchronisé de mesures préventives au niveau national et à un système de santé local résilient, nous avons réussi à contenir la propagation du virus. Je dois remercier le peuple de mon pays pour sa coopération dans l'accomplissement de cette tâche colossale.

La survie de Sri Lanka pendant cette catastrophe est due à la série de mesures inclusives, non discriminatoires et globales prises par le Gouvernement, qui a accordé la priorité à la santé et à la sécurité de son peuple.

Ces mesures comprennent le soutien financier aux familles à faibles revenus, aux retraités, aux personnes handicapées, aux personnes ayant des revenus journaliers, aux agriculteurs et aux groupes défavorisés, ainsi que la gestion coordonnée du rapatriement des Sri Lankais.

Sri Lanka a également exploré de nouveaux domaines d'activité pour faire émerger de nouvelles tendances économiques. Nous avons notamment utilisé la technologie numérique pour mettre en contact les agriculteurs, les fournisseurs et les consommateurs, afin de livrer des produits et d'offrir des services essentiels et pour proposer une éducation en ligne.

Ces mesures ont permis de garantir le « droit à la vie » de tous les Sri-lankais et de tous les ressortissants étrangers retenus sur notre sol du fait des restrictions imposées aux voyages en avion, indépendamment de leur origine ethnique, religieuse ou sociale.

L'OMS a salué les efforts fournis par Sri Lanka pour contrôler plus efficacement la COVID-19, même avec des moyens modestes, que les pays disposant de ressources plus importantes.

Sri Lanka a été l'un des premiers pays d'Asie du Sud à rouvrir les écoles pour rescolariser les enfants en toute sécurité, comme l'a recommandé l'UNICEF. Le Conseil mondial pour les voyages et le tourisme a récemment qualifié Sri Lanka de destination touristique sûre.

Sri Lanka observe avec une profonde inquiétude que les pays en développement sont confrontés à une crise économique et à une crise de la dette sans précédent en raison de la pandémie, et qu'il faut alléger leur dette et les stimuler financièrement.

Sri Lanka est déterminée à respecter le Programme de développement durable à l'horizon 2030.

Par ailleurs, mon pays prend extrêmement au sérieux la question de la protection de notre environnement. Disposant d'une biodiversité à nulle autre pareille, nous veillons à ce que nos atouts environnementaux soient non seulement dûment préservés, mais aussi utilisés avec prudence. Mon gouvernement prend toutes les mesures nécessaires pour trouver le juste équilibre entre la préservation de l'environnement et la poursuite du développement.

L'incident récent lié à l'avarie d'un pétrolier qui naviguait dans nos mers a été géré avec soin, en veillant à ce que nos ressources marines ne soient en aucun cas compromises. En tant que petit pays disposant de ressources limitées pour faire face à des catastrophes de cette ampleur, nous avons, avec l'aide des pays voisins, réduit au minimum les dommages causés par le pétrolier à l'habitat marin.

Sri Lanka se félicite de l'initiative prise par le Président de l'Assemblée générale à sa soixante-quatorzième session de lancer l'Alliance pour l'élimination de la pauvreté, qui mobilisera les énergies sur cette question.

S'inspirant de la vision présentée dans ma déclaration politique « Perspectives de prospérité et de splendeur », un groupe de travail présidentiel chargé de la relance économique et de l'élimination de la pauvreté a été mis en place pour bâtir une économie de production. Ce groupe de travail met l'accent sur la création d'une structure économique unique en son genre et basée sur des initiatives novatrices.

Cette mesure vient s'ajouter à la longue histoire de mon pays en matière de protection de notre société contre l'extrême pauvreté. Mon gouvernement prend une initiative audacieuse et inventive pour réduire la pauvreté dans le pays en ciblant les familles pauvres et en offrant à un membre de chacune de ces familles un emploi rémunéré qui aidera la famille à sortir de la pauvreté et à envisager l'avenir avec espoir.

Nous sommes convaincus que l'éducation est un outil important pour sortir de la pauvreté.

À Sri Lanka, le système d'éducation nationale est en cours de restructuration selon le thème « Possibilités d'apprentissage égales pour chaque enfant », énoncé dans le cadre de la politique nationale. De nombreuses écoles rurales sont en cours de modernisation et d'autres sont réaménagées pour doter les enfants de connaissances et de compétences qui les aideront à contribuer au développement du pays.

Un « portail d'apprentissage en ligne » officiel et gratuit destiné aux écoliers, créé avec le soutien de tous les opérateurs de télécommunications, a facilité l'apprentissage à domicile pendant la pandémie.

Des ministères d'État ont été créés récemment, couvrant tous les domaines de l'éducation des femmes, des enfants et des jeunes du pays, qui mettent l'accent sur l'enseignement et la formation professionnels et techniques.

Sri Lanka reste profondément engagée dans la lutte contre les problèmes socioéconomiques liés à la drogue. Il faut redoubler d'efforts pour renforcer la prévention de la toxicomanie chez les enfants et les jeunes, et veiller à ce que les établissements d'enseignement soient exempts de toute drogue nocive et addictive.

Sri Lanka est extrêmement préoccupée par la sophistication grandissante des groupes criminels transnationaux impliqués dans la fabrication et le trafic illicites de drogue.

Pour y faire face, un groupe de travail présidentiel a été nommé pour éradiquer la menace de la drogue et bâtir un pays plus sûr et plus sécurisé. Depuis sa création, le groupe a obtenu des résultats remarquables.

Ayant connu le séparatisme et le terrorisme pendant près de trois décennies, Sri Lanka condamne, dans les termes les plus fermes possibles, tous les actes terroristes, qu'ils soient nationaux ou internationaux.

Malgré son élimination sur le sol sri-lankais, le réseau international de cette mouvance terroriste survit, poussant son idéologie impitoyable et influençant certaines capitales à répandre ses mensonges sans fondement et sa propagande.

Nous espérons qu'aucun État ne tolérera les activités de ce réseau international qui continue d'adopter et de véhiculer une idéologie violente sous différentes formes et manifestations.

La communauté internationale doit être solidaire de Sri Lanka pour lutter contre le terrorisme, malgré les contraintes politiques internes. Cette idéologie, qui a été la première à déboucher sur des attentats-suicides, a créé des précédents pour les actes d'extrémisme violent partout dans le monde. L'essor des efforts de recrutement des groupes extrémistes en est la preuve.

Mon peuple espère que la communauté internationale ne cherchera pas à oublier ou à réécrire le passé violent de cette organisation terroriste et ne permettra pas que soit relayée la propagande du groupe, qui voulait endoctriner et radicaliser une nouvelle génération de jeunes.

Nation ayant connu l'amertume de la guerre, Sri Lanka est déterminée à promouvoir la paix dans le monde entier. Nous restons pleinement engagés dans les activités de maintien de la paix des Nations Unies.

Nous sommes fiers de notre longue association avec les opérations de maintien de la paix des Nations Unies, avec plus de 20 000 soldats de la paix sri-lankais ayant servi dans des missions de paix des Nations Unies à travers le monde. Ils fournissent des services essentiels aux communautés touchées par le conflit sur les terrains les plus difficiles et les plus dangereux.

En tant que nation, nous sommes désireux de contribuer à l'objectif commun qu'est la paix et la sécurité dans le monde.

L'ONU célèbre ses 75 ans, c'est une excellente occasion de faire une auto-évaluation de l'approche et du succès des activités en faveur du maintien de la paix, de la sécurité et du développement au niveau international.

Le système des Nations Unies doit garantir l'équité, l'inclusion et la transparence, tout en s'adaptant davantage à l'évolution constante de l'environnement mondial.

Afin d'assurer la pérennité et la crédibilité de l'Organisation, il faut mettre un terme à la chasse aux sorcières politique menée contre certains États Membres pour des raisons douteuses.

Les gouvernements démocratiquement élus sont ceux qui comprennent le mieux les battements et les besoins de leur population. Il incombe à l'ONU de faciliter et de soutenir les processus mis en place par ces gouvernements élus pour apporter des solutions durables aux besoins de leur population.

Sri Lanka s'est engagée à suivre une politique étrangère neutre, sans affiliation à un pays ou à un bloc de pouvoir particulier.

En tant que pays occupant une position stratégique dans l'océan Indien, notre priorité est de veiller à ce que l'océan Indien reste une région de paix dans laquelle aucun pays ne peut prendre le dessus sur un autre.

De plus, l'océan Indien possède de nombreuses voies maritimes internationales qui sont importantes sur le plan économique pour un grand nombre de nations et qui doivent donc rester ouvertes au commerce mondial.

Sur le plan géopolitique également, l'océan Indien fait l'objet de l'attention du monde entier. Compte tenu de cette situation, les nations et les pays puissants doivent apporter leur soutien et leur assistance afin de maintenir la neutralité de l'océan Indien et protéger ses précieuses ressources marines.

Pour terminer, je souhaite réaffirmer l'importance de la Charte des Nations Unies qui consacre la protection de la souveraineté et de l'intégrité territoriale des États et la non-ingérence dans leurs affaires intérieures.

Je vous remercie.

Annexe XVI

Allocution de M. Joko Widodo, Président de la République d'Indonésie

[Original : anglais]

Excellence Monsieur le Président de l'Assemblée générale des Nations Unies,
Excellence Monsieur le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies,
Mesdames et Messieurs les dirigeants des pays Membres de l'Organisation des Nations Unies,

Cette année marque le soixante-quinzième anniversaire de l'ONU.

Il y a 75 ans, l'ONU est née pour qu'une grande guerre comme la Deuxième Guerre mondiale ne se reproduise plus.

Il y a 75 ans, l'ONU a également été fondée pour créer un monde plus pacifique, plus stable et plus prospère.

Parce que la guerre ne profite à personne.

Il ne sert à rien de célébrer une victoire dans un champ de ruines.

Il ne sert à rien de devenir la plus grande puissance économique dans un monde qui s'écroule.

Monsieur le Président,

En ce soixante-quinzième anniversaire de l'ONU, nous devons nous demander : avons-nous réussi à bâtir le monde dont nous rêvions ?

Je pense que nous aurons tous la même réponse... pas encore. Des conflits persistent encore partout dans le monde.

Beaucoup souffrent encore de la pauvreté et même de la faim.

Les principes consacrés par la Charte des Nations Unies et le droit international sont souvent négligés, notamment le respect de la souveraineté et de l'intégrité territoriale.

Nous sommes tous concernés par cette situation.

Notre préoccupation s'est encore aggravée avec la pandémie de la COVID-19.

Au moment où nous devrions nous unir et travailler ensemble pour lutter contre la pandémie, nous constatons, au contraire, une division profonde et des rivalités croissantes.

Alors qu'en fait nous devons nous unir et toujours promouvoir une approche gagnant-gagnant dans l'établissement de relations entre États, qui soient mutuellement bénéfiques.

Nous comprenons tous que les conséquences négatives de la pandémie sont considérables tant sur la santé que sur l'économie sociale.

Nous sommes également conscients que le virus ignore les frontières établies entre les nations.

Personne n'est en sécurité tant que tout le monde ne l'est pas.

Si la division et les rivalités persistent alors je crains que les piliers de la stabilité et de la paix durable ne s'érodent, voire qu'ils ne soient détruits.

Un monde de paix, stable et prospère, devient de plus en plus difficile à réaliser.

Excellences,

Cette année, l'Indonésie célèbre également le soixante-quinzième anniversaire de son indépendance.

Nous avons toujours eu cet engagement et l'Indonésie continuera de contribuer à la paix dans le monde, comme le prévoit sa Constitution.

L'Indonésie continuera de jouer un rôle de bâtisseur de ponts, comme élément de la solution.

Cet engagement nous l'avons toujours respecté et nous le respectons en permanence, y compris tout au long du mandat de l'Indonésie au Conseil de sécurité de l'ONU.

L'Indonésie continuera de promouvoir l'esprit de coopération, l'esprit qui offre des avantages mutuels à toutes les parties et ne laisse aucun pays de côté.

Personne, aucun pays ne doit être laissé de côté.

Ce respect de l'égalité avait également été souligné par le père fondateur de l'Indonésie, Soekarno Bung Karno à la Conférence Asie-Afrique tenue à Bandung en 1955 et qui donna naissance aux Principes de Bandung.

Aujourd'hui encore, les Principes de Bandung restent d'actualité, notamment dans le règlement pacifique des différends, la promotion de la coopération et le respect du droit international.

La Palestine est le seul pays ayant participé à la Conférence de Bandung qui, jusqu'à présent, ne jouit pas de son indépendance.

L'Indonésie soutient de manière continue la Palestine dans la quête de ses droits.

Dans notre région, avec les autres pays membres de l'Association des nations d'Asie du Sud-Est (ASEAN), l'Indonésie continue de préserver l'Asie du Sud-Est en tant que région pacifique, stable et prospère.

À son cinquante-troisième anniversaire, le 8 août 2020, l'ASEAN a réaffirmé son engagement à continuer de maintenir la paix et la stabilité dans la région.

Le même esprit de coopération et de paix a été mis en avant par l'Indonésie dans une région plus vaste, la région indo-pacifique, par l'intermédiaire des Orientations de l'ASEAN sur la région indo-pacifique.

Excellences,

Face à la situation mondiale actuelle qu'il me soit permis de vous faire part de quelques réflexions.

Premièrement, l'ONU doit continuer de s'améliorer par des réformes, une revitalisation et une efficacité accrues.

L'ONU doit prouver que le multilatéralisme est efficace, surtout en temps de crise.

L'ONU doit être plus agile et plus efficace pour relever les défis mondiaux.

Et nous avons tous la responsabilité de continuer à renforcer l'ONU.

Pour que l'ONU reste utile et capable d'aider face aux défis du moment.

L'ONU n'est pas un simple bâtiment dans la ville de New York. Elle incarne plutôt un idéal et l'engagement commun de toutes les nations à réaliser la paix et la prospérité dans le monde pour les générations futures.

L'Indonésie a une foi inébranlable dans l'Organisation et le multilatéralisme.

Le multilatéralisme est la seule voie qui puisse garantir l'égalité.

Deuxièmement, le leadership collectif mondial doit être renforcé.

Nous sommes tous conscients que lorsqu'il s'agit des relations entre pays, chacun protège toujours ses intérêts nationaux dans les relations internationales.

Cependant, nous ne devons pas oublier que nous avons tous la responsabilité de contribuer à la paix, à la stabilité et à la prospérité du monde, la responsabilité de faire partie de la solution.

C'est là que l'ONU doit jouer un rôle pour renforcer le leadership collectif mondial.

Le monde a besoin d'un esprit de collaboration et d'un leadership mondial plus fort pour bâtir un monde meilleur.

Troisièmement, la coopération en matière de lutte contre la COVID-19 doit être renforcée pour ce qui est des aspects liés à la santé et des effets socioéconomiques.

Le vaccin changera la donne dans la guerre menée contre la pandémie.

Nous devons travailler ensemble pour garantir que tous les pays aient un accès égal à un vaccin sûr, à un prix abordable.

À long terme, il faut continuer d'améliorer la gestion d'un système de santé mondial résilient.

La résilience du système de santé mondial, qui repose sur la résilience des systèmes de santé nationaux, déterminera l'avenir de notre monde.

Sur le plan économique, la relance des activités économiques doit se faire progressivement, en commençant par s'attaquer aux limites de notre chaîne d'approvisionnement mondiale.

La relance de l'économie doit donner la priorité à la santé de tous les citoyens du monde.

Un monde sain, un monde productif doit être notre priorité.

Tout cela ne sera possible que si nous continuons tous à travailler ensemble, toujours et encore.

Consolidons notre détermination et respectons systématiquement cet engagement à travailler ensemble.

Je n'ai rien à ajouter.

Je vous remercie.

Annexe XVII

Allocution de M. Martín Vizcarra Cornejo, Président de la République du Pérou

[Original : espagnol]

Monsieur le Président de l'Assemblée générale,

Monsieur le Secrétaire général,

Excellences, Mesdames et Messieurs,

Tout d'abord, Monsieur le Président, je vous adresse tous nos vœux de succès à la soixante-quatrième session de l'Assemblée générale. Vous pouvez compter sur le soutien ferme du Pérou à l'Assemblée générale dans l'accomplissement de vos tâches dans ce noble rôle d'encadrement.

En ces temps si difficiles pour l'humanité, qu'il me soit permis, au nom du Gouvernement et du peuple péruviens, d'exprimer toute notre solidarité et notre sympathie aux personnes qui, à cause de la pandémie de COVID-19, ont perdu des êtres chers, des parents, des amis, des collègues de travail, ainsi qu'aux acteurs de première ligne – médecins, infirmières, policiers et militaires – qui sacrifient tout, y compris leur propre vie. Je rends également hommage et je remercie ceux qui, loin de leurs familles, continuent de se battre chaque jour pour sauver des vies au risque de perdre la leur. Nous réaffirmons par ailleurs notre engagement à poursuivre les efforts communs et inlassables déployés pour combattre cette crise sanitaire sans précédent.

La gravité et l'ampleur de la pandémie ainsi que la nature hautement contagieuse et inconnue de la COVID-19 ne permettront à personne d'être en sécurité tant que nous ne le serons pas tous. Par conséquent, j'encourage chacun d'entre nous à se joindre à la lutte de manière concertée et efficace en considérant le vaccin et le traitement contre ce virus comme des biens publics mondiaux et en garantissant un accès rapide et équitable aux médicaments et au matériel nécessaires pour faire face à la pandémie.

Il est urgent de parvenir à des accords mondiaux sur ces objectifs fondamentaux. Cela renforcera les fondements du système multilatéral et garantira le respect de l'engagement que nous avons pris en 2015 de ne laisser personne de côté.

Monsieur le Président,

Il y a deux ans et demi, j'ai accédé à la présidence du Pérou conformément à la Constitution, après que mon prédécesseur eut présenté sa démission devant le Congrès de la République.

Depuis lors, le peuple péruvien et mon gouvernement ont affronté ensemble diverses crises. Nous avons dû combattre la corruption organisée, lutter pour préserver la gouvernance démocratique, et maintenant nous nous battons contre la pandémie imprévue et dévastatrice de COVID-19.

Face à cette dernière, nos réponses se sont fondées sur les principes constitutionnels dans le strict respect de la loi et des droits fondamentaux, tout en tenant compte du sentiment d'urgence et de la volonté du peuple.

Nous nous attaquons de front au fléau de la corruption grâce à un ensemble de réformes nationales visant à transformer les institutions qui en ont besoin. Afin de soutenir cet effort et en raison du caractère transnational du fléau de la corruption, au

Sommet des Amériques de 2018, nous avons, avec les chefs d'État et de gouvernement des pays de la région, adopté avec force et conviction la déclaration intitulée « Engagement de Lima : gouvernance démocratique contre la corruption » pour élargir nos obligations et renforcer la coopération sur notre continent.

De même, avec la Colombie et d'autres pays amis nous avons appuyé l'organisation d'une session extraordinaire de l'Assemblée générale contre la corruption qui se tiendra en juin 2021. Nous préconisons l'adoption à cette session d'une déclaration politique claire et orientée vers l'action, qui rendra plus efficace la coopération et l'assistance judiciaire internationale, en particulier en ce qui concerne la corruption impliquant des actifs importants, et qui, entre autres mesures, encouragera notamment l'incrimination de la corruption dans le secteur privé et parmi les personnes morales.

Monsieur le Président,

Une grave crise de gouvernance a pu être surmontée dans le cadre constitutionnel grâce à la dissolution du Congrès et à la convocation d'élections dans les délais fixés par la loi afin que les citoyens puissent renouveler leur représentation au Congrès de manière démocratique et transparente. La démocratie et la séparation des pouvoirs sont sorties préservées et renforcées de ce processus dans mon pays.

Suivant le même attachement à l'état de droit, des élections générales nationales ont été convoquées pour avril 2021. Je terminerai donc mon mandat dans les délais prévus par la Constitution et cèderai mon poste à mon successeur le 28 juillet 2021, date à laquelle le Pérou célébrera le bicentenaire de son indépendance.

Les enseignements tirés de cette crise ont conduit mon gouvernement à s'engager à dialoguer dans le cadre du Pacte Pérou – un espace démocratique de réflexion du forum de l'Accord National – afin de parvenir à un consensus entre les acteurs politiques et les citoyens sur cinq thèmes concrets qui favoriseront un programme de gouvernance renouvelé en vue du bicentenaire de notre République : établir un système de santé unifié ; garantir une éducation de qualité ; promouvoir la croissance économique ; réformer le système d'administration de la justice ; et combattre la pauvreté et l'extrême pauvreté.

Monsieur le Président,

Conscient des écarts sociaux historiques et des faiblesses du système de santé, mon gouvernement a été un des premiers de la région à prendre des mesures énergiques pour contenir la propagation de la COVID-19. Ces mesures ont permis de sauver des milliers de vies malgré des taux élevés et déchirants de décès et de contagion, tout en permettant d'inverser des décennies de carences en matière d'infrastructures et d'investissements dans la santé publique. Nous nous battons pour contenir la maladie tout en renforçant notre capacité de réaction.

Six mois après le début de la lutte, le nombre de personnes infectées par la COVID-19 ainsi que le nombre de personnes qui en sont mortes commencent à diminuer fortement au Pérou, et nous sommes fermement décidés à maintenir ce cap.

Malgré la force macroéconomique du Pérou, la pandémie creuse les inégalités et expose les faiblesses structurelles provoquées par ce bouleversement. Nous mettons donc en œuvre le plus grand plan d'endiguement et de relance économique de l'histoire de notre République, ainsi que l'un des plus importants de la région, avec un investissement équivalent à 20 % du produit intérieur brut (PIB) du pays.

Ce plan comprend des bons d'achat, des subventions, des mesures de liquidité et d'allègement fiscal pour soutenir les dépenses des familles et pour protéger l'emploi et la chaîne de paiement, bénéficiant ainsi à 8,5 millions de foyers et à plus de 700 000 entreprises, dont 98 % sont des microentreprises et des petites et moyennes entreprises.

Nous avons également élaboré des mesures de dépenses publiques visant à générer du travail pour créer ou restaurer 1 million d'emplois. En outre, nous accélérons la réalisation de divers projets d'infrastructure grâce à des passations de marchés de gouvernement à gouvernement.

Ces mesures sont décisives dans la lutte contre la COVID-19 et favoriseront une reprise rapide et sûre, avec une croissance du PIB estimée à 10 % en 2021 et un retour aux niveaux d'avant la pandémie en 2022.

Monsieur le Président,

Face à cette crise multidimensionnelle, le Programme de développement durable à l'horizon 2030 reste la feuille de route qui guide nos décisions pour surmonter les défis rendus plus complexes par la pandémie. C'est le cas en ce qui concerne l'augmentation des niveaux de pauvreté.

Le Pérou demeure déterminé à atteindre les objectifs de développement durable, comme l'indique le deuxième examen national volontaire présenté ici en juillet et dans lequel nous avons fait état des progrès et des difficultés liés à la mise en œuvre du Programme 2030.

Monsieur le Président,

La pandémie de COVID-19 est le plus grand défi mondial auquel l'humanité a été confrontée depuis la fin de la Deuxième Guerre mondiale. Je suis convaincu que nous devons renforcer le multilatéralisme par l'intermédiaire de l'Organisation des Nations Unies et de l'OMS et en nous appuyant sur les enseignements tirés. Il serait salubre pour la gouvernance de la santé mondiale et la coopération internationale de faire de la couverture sanitaire universelle une réalité, dans le cadre de la réalisation des objectifs de développement durable.

Fidèle à cet engagement, le Pérou soutient le Mécanisme COVAX, le Conseil de facilitation du Dispositif pour accélérer l'accès aux outils de lutte contre la COVID-19 (ACT), Gavi, l'Alliance du vaccin et la Coalition pour les innovations en matière de préparation aux épidémies (CEPI). Nous encourageons la concurrence dans les domaines de la recherche de vaccins et de traitements, à laquelle participeront des chercheurs, des universitaires, des gouvernements, l'industrie pharmaceutique, des philanthropes et des bénévoles, afin d'obtenir des résultats qui profiteront à la collectivité en tant que biens publics mondiaux au service de l'humanité tout entière.

Partisan de la démocratie et du respect des droits de l'homme, le Pérou continuera de déployer des efforts diplomatiques dans la région en collaboration avec d'autres parties prenantes pour soutenir le rétablissement pacifique de la démocratie et de l'état de droit au Venezuela, comme première étape pour surmonter la crise multidimensionnelle qui touche le pays. À l'aide de ses mécanismes politiques, l'ONU peut utiliser son soutien humanitaire extrêmement précieux pour contribuer au règlement politique de la crise régionale avant qu'elle ne devienne un problème chronique, ce que personne ne souhaite, à commencer par le peuple vénézuélien qui souffre de cette crise.

Monsieur le Président,

Le Pérou est particulièrement vulnérable face aux changements climatiques. C'est pourquoi en 2018 mon gouvernement a adopté la loi-cadre sur les changements climatiques et s'est engagé dans la mise en œuvre nationale de l'Accord de Paris, en établissant des feuilles de route pour 91 mesures d'adaptation et 62 mesures d'atténuation.

La conservation et l'exploitation durable de l'Amazonie sont une autre priorité pour mon pays, notamment le renforcement de sa résilience et de sa capacité d'adaptation face aux changements climatiques et la protection de la vaste diversité biologique du pays.

Par conséquent, en décembre 2019, nous avons favorisé l'organisation du sommet présidentiel au cours duquel le Pacte de Leticia a été signé et, il y a quelques semaines, avec les dirigeants de l'Amazonie, nous avons adopté un plan d'action régional contenant une vision intégrée pour lutter contre la déforestation et les activités illégales, renforcer les capacités et inclure les peuples autochtones et les communautés locales dans la mise en œuvre de ce plan.

Monsieur le Président,

En tant que Membre fondateur de l'ONU, le Pérou est résolument attaché au maintien de la paix et de la sécurité internationales, ce qui a guidé son mandat récent et constructif au Conseil de sécurité pour la période 2018-2019. Nous soutenons donc l'initiative Action pour le maintien de la paix du Secrétaire général et son appel à un cessez-le-feu mondial.

Notre attachement au désarmement général et complet des armes de destruction massive est tout aussi fort. Nous faisons partie du régime établi par l'Organisation pour l'interdiction des armes chimiques et sommes membres des principaux régimes internationaux de maîtrise des armes conventionnelles et de non-prolifération nucléaire. Nous sommes en train de ratifier le Traité sur l'interdiction des armes nucléaires, car nous sommes convaincus que l'interdiction des armes et des essais nucléaires demeure un impératif moral pour la planète et l'humanité.

Monsieur le Président,

Qu'il me soit permis de terminer mon propos en rendant hommage, en ce soixante-quinzième anniversaire de l'ONU, à l'Ambassadeur Javier Pérez de Cuéllar, un Péruvien illustre, qui nous a quittés en mars. Nous sommes très fiers que ce symbole de la diplomatie internationale ait été Secrétaire général de l'Organisation pendant deux mandats consécutifs, qui ont été caractérisés par un dégel effectif dans la bipolarisation et le règlement de nombreux conflits.

Nous nous souvenons des appels qu'il a lancés pour nous inciter à honorer nos obligations découlant des buts et principes inscrits dans la Charte des Nations Unies et à travailler ensemble au règlement de nos différends. Son ouvrage *Pilgrimage For Peace*, titre des mémoires de l'époque qu'il a passée à la tête de l'Organisation, continuera d'inspirer tout un chacun à promouvoir la paix, le développement durable, la protection de l'environnement, la protection des droits de l'homme et le système international fondé sur des règles.

Le renforcement du multilatéralisme aux fins de développement durable – comme nous l'avons convenu dans le Programme 2030 – visant à offrir aux générations futures un monde meilleur pour tous sera certainement le meilleur hommage que nous pourrions lui rendre.

Je vous remercie.

Annexe XVIII

Allocution de M. Félix Antoine Tshilombo Tshisekedi, Président de la République démocratique du Congo

Je joins ma voix à celle des orateurs qui m'ont précédé pour vous féliciter de votre élection à la présidence de la soixante-quinzième session ordinaire de l'Assemblée générale de l'Organisation des Nations Unies. Tout en vous assurant du soutien de mon pays, je formule pour vous-même ainsi que pour votre Bureau mes vœux de succès dans l'accomplissement de votre mandat.

Je voudrais également saluer le travail remarquable accompli par l'Ambassadeur Tijjani Muhammad-Bande, votre prédécesseur, lequel, malgré un environnement difficile, a pu, avec doigté, mener jusqu'à son terme l'examen des dossiers aussi complexes que variés.

Je tiens à réitérer la confiance de mon pays dans l'action et les efforts que le Secrétaire général, Monsieur Antonio Guterres, déploie depuis son avènement à la tête de notre Organisation.

Monsieur le Président,

Nous tenons cette soixante-quinzième session de l'Assemblée générale dans un contexte exceptionnel et particulièrement difficile marqué par la maladie à coronavirus, une pandémie qui a causé d'innombrables pertes en vies humaines, a perturbé nos économies et a freiné la réalisation de nos efforts pour réduire la pauvreté, maintenir la paix et la sécurité internationales, garantir la justice et les droits humains, favoriser le progrès social, tout en protégeant l'environnement.

Face à cette menace mondiale, chaque pays a su montrer une forte capacité de résilience et trouver en son for intérieur les manières les plus inventives pour sensibiliser et protéger sa population, tout en coopérant avec le reste du monde, soit pour tirer les leçons de l'expérience des autres, soit pour partager avec eux des progrès réalisés dans son propre pays par rapport à cette maladie.

Dès la détection du 1^{er} cas de COVID-19 à Kinshasa le 10 mars 2020, mon Gouvernement a immédiatement pris des mesures rapides et décisives pour contenir la propagation du virus. Et, au regard de la gravité et la nature hautement contagieuse et mortelle de la pandémie, j'ai décrété l'état d'urgence sanitaire sur l'ensemble du territoire national après avoir créé une Task force présidentielle et une cellule multisectorielle de riposte contre la COVID-19. Nous avons ainsi réussi à capitaliser les acquis de la gestion de l'épidémie d'Ebola pour améliorer nos capacités de riposte face à la pandémie de COVID-19 qui se chevauchaient.

Dans cette dynamique, le Gouvernement a mis en place un Comité multisectoriel et un Secrétariat technique qui a élaboré un plan structure de la riposte contre la COVID-19. Afin de relever les défis variés et complexes qui ont été entraînés par la pandémie dans les secteurs de la santé, de l'économie et de la sécurité, j'avais instruit ma Task Force ainsi que le Gouvernement de travailler en étroite collaboration pour coordonner l'élaboration du Programme multisectoriel d'urgence d'atténuation des impacts de la pandémie, Programme que j'ai personnellement lancé le 18 juin 2020.

Je saisis cette opportunité pour exprimer toute ma gratitude pour l'assistance apportée à mon pays par les partenaires en ce moment particulièrement difficile et solliciter de nouveau leur soutien aux efforts et aux mesures coordonnées prises à ce

jour par mon Gouvernement pour lutter contre la COVID-19 et au-delà. C'est ainsi que mon pays, la République Démocratique du Congo, a pu réduire le taux de létalité de la pandémie de 10 % dans les premiers jours, à moins de 2,5 % actuellement.

La coordination multilatérale cohérente assurée par l'ONU en général et l'Organisation mondiale de la Santé en particulier, a notamment réussi à garantir une solidarité internationale véritable, efficiente et efficace, et a permis de promouvoir une plus grande interaction avec les partenaires au développement et les institutions financières et économiques internationales en vue de mobiliser les ressources nécessaires à la lutte contre la pandémie ainsi qu'à aider les pays en développement à renforcer leurs systèmes de santé nationaux.

La pandémie nous a montré qu'il n'existe qu'une planète, qu'une santé et que nos sorts sont liés.

Pour la République Démocratique du Congo, afin d'aider les pays en développement à sortir effectivement de la crise et à mieux assurer l'après COVID-19, les efforts de la Communauté internationale devraient inclure l'annulation et autres allègements du fardeau de la dette afin de leur permettre de mieux se reconstruire. Nous saluons les efforts et les mesures prises par le G20 et les institutions financières internationales en reportant les délais de paiement de la dette et les invitons à prendre d'autres décisions en vue de son annulation totale. Toutes ces mesures de soutien ou le financement supplémentaire des pays en développement ne devraient être liées à aucune conditionnalité et ne devraient pas non plus imposer d'entreprendre certaines réformes de politique économique telles que des mesures d'austérité.

Aussi, je lance un appel à la communauté internationale à renforcer la solidarité internationale, les efforts conjoints, la coopération multilatérale et le partenariat avec tous les pays en développement, y compris dans le domaine du renforcement des capacités et de l'assistance technique, pour combattre et arrêter une maladie qui est notre ennemi commun et démontrer notre capacité à travailler ensemble dans la solidarité.

Je reconnais, par conséquent, le rôle de premier plan des Nations Unies dans ces efforts, y compris l'Organisation mondiale de la santé. C'est la leçon principale que la COVID-19 nous a tragiquement administrée. Une véritable profession de foi en faveur du multilatéralisme au regard du niveau de la coopération internationale dans la lutte contre cette pandémie.

Monsieur le Président,

Le changement climatique constitue une menace pour l'homme et ses droits fondamentaux, particulièrement pour les populations vulnérables. Les effets du réchauffement de la planète et des dérèglements climatiques qui l'accompagnent, se font de plus en plus sentir avec acuité dans le monde entier. Ils sont dangereux et s'accroissent.

Face à ces menaces que posent les changements climatiques et la dégradation de l'environnement, notre action en faveur du climat et de l'économie verte comme fondement de notre devenir et de notre développement, n'est pas simplement une nécessité mais une obligation urgente pour un avenir pacifique et durable.

Pour sa part, la République Démocratique du Congo a pris des engagements contraignants pour réduire ses émissions de gaz carbonique et atténuer les effets du

changement climatique. Nous sommes déterminés à tout faire pour parvenir à la mise en œuvre de nos engagements en faveur du climat par la préservation de nos forêts.

Conformément à ma promesse et à l'engagement pris au cours de la 74^e Session de l'Assemblée générale, il est institué en République Démocratique du Congo des « Jardins scolaires : un milliard d'arbres à l'horizon 2023 ». Ce programme qui a été adopté par mon Gouvernement, débute ses activités au dernier trimestre de cette année 2020. Il vise à réaliser un grand chantier communautaire et écocitoyen de restauration écologique à fort bénéfice socio-économique au profit des populations urbaines et rurales.

Nous attendons par conséquent que nos partenaires respectent également leurs engagements financiers dans le cadre de la préservation des forêts tropicales, notamment celui du fonds vert pour le climat créé en faveur des pays les moins avancés.

Monsieur le Président,

Au plan national, j'ai engagé le pays dans des réformes à plusieurs niveaux dont celui des finances publiques et de l'amélioration de la bonne gouvernance et la réduction de la pauvreté.

Sur le plan économique, la République Démocratique du Congo a fait du Programme de développement durable à l'horizon 2030 et de l'Agenda 2063 de l'Union Africaine, le pivot sur lequel se fonde sa politique de développement. Depuis 2016, le pays met en œuvre les Objectifs de Développement Durable visant l'inclusion, l'équité sociale et la transparence à tous les niveaux.

Pour ce faire, mon Gouvernement a mis en place le Plan National Stratégique de Développement qui constitue le cadre fédérateur de toutes les politiques et stratégies nationales, provinciales et sectorielles sur les Objectifs de Développement Durable afin de permettre à la République Démocratique du Congo de diversifier son économie encore basée sur l'exploitation des ressources naturelles et d'accélérer les investissements dans les infrastructures et le capital humain, tout en favorisant les investissements dans les secteurs sociaux.

Pendant, il est vrai que le contexte actuel marqué par la COVID-19 représente un réel défi qui ralentit le rythme de l'atteinte des Objectifs de Développement Durable. Aussi, mon Gouvernement a-t-il élaboré, comme je l'ai mentionné au début de mon propos, un Programme multisectoriel d'urgence d'atténuation des impacts de la COVID 19 afin d'amortir le choc lié à la crise sanitaire sur l'environnement socio-économique et soutenir la relance de l'activité économique.

Monsieur le Président,

La situation sécuritaire qui prévaut dans la partie orientale du pays demeure préoccupante. La paix n'y est pas encore totalement retrouvée. Certains éléments résiduels des groupes armés, aussi bien nationaux qu'étrangers, y sont encore actifs et continuent à semer la mort et la désolation. Ils s'attaquent non seulement aux éléments de nos forces armées, mais aussi aux soldats de la paix de la MONUSCO qui nous assurent de leur appui logistique, ainsi qu'à la population civile. Tout cela, dans le but de saper les efforts déployés par le Gouvernement pour la stabilité de la République Démocratique du Congo et la région.

Ces groupes armés pratiquent une guerre non conventionnelle et asymétrique. Ils agissent en totale méconnaissance de la valeur humaine et commettent des exactions et violations massives des droits humains notamment par des viols et des massacres

à répétition des populations civiles dans les coins isolés de certains territoires bien connus de l'Est du pays à l'instar de la région de Béni et ses environs, de Djuju en Ituri et de Rutshuru.

Le constat établi démontre d'une manière générale que ces groupes disposent des moyens qui leur permettent de poursuivre leurs activités. Ces moyens proviennent souvent de l'exploitation illicite des ressources naturelles écoulées en dehors de la République Démocratique du Congo, à travers des réseaux bien établis et, sans aucun doute, avec l'aide de certains souteneurs. Nous ne pouvons pas, en effet, arriver à neutraliser les groupes armés sans éradiquer leurs sources d'approvisionnement et d'appui que sont ces réseaux et autres souteneurs. Je lance un appel à la communauté internationale afin que des sanctions appropriées, ciblées et efficaces leur soient appliquées.

Monsieur le Président,

C'est dans ce contexte général que s'inscrivent la revue et le dialogue stratégiques pour la transformation de la présence onusienne en République Démocratique du Congo.

En attendant que nous puissions nous convenir sur les contours définitifs de l'avenir de la MONUSCO sur le territoire national, le vœu de la République Démocratique du Congo est de voir pendant cette période de préparation à la sortie, le renforcement de la collaboration sur le terrain au sein des unités de la MONUSCO et avec les FARDC afin que la puissance de feu attendue pour protéger la population et restaurer la paix, la sécurité et l'autorité complète de l'État sur toute l'étendue du territoire national, y compris dans les localités où la présence des groupes armés est encore visible, soit effective.

Ma détermination est de redonner le plus tôt possible le sourire aux populations de l'Est de mon pays qui vivent dans l'insécurité depuis plus de deux décennies. Pour ce faire, la République Démocratique du Congo s'inscrit en faveur du principe d'accroître la capacité opérationnelle de la Brigade d'Intervention, notamment en la dotant des unités spéciales adaptées à la guerre asymétrique que nous imposent les groupes armés à l'Est du pays.

Monsieur le Président,

L'agenda en faveur de l'amélioration de la situation des droits de l'homme en République Démocratique du Congo fait partie des priorités de mon Gouvernement qui, depuis mon investiture, est engagé dans le combat contre les antivaleurs et les abus aux droits humains, notamment par la lutte contre l'impunité et les violences sexuelles, l'accès à la justice par les victimes, l'amélioration des conditions carcérales, la résolution des violences intercommunautaires notamment par la création et la mise en place des mécanismes de Justice transitionnelle.

Toujours dans la quête de l'amélioration de la situation des droits de l'homme et de la justice sociale en République Démocratique du Congo, j'ai créé depuis le 22 avril 2019 l'Agence de Prévention et de lutte contre la Traite des Personnes, en plus du Comité National de Prévention contre la Torture.

Pour mettre un terme à une certaine mauvaise pratique de la gestion de la chose publique et pour lutter efficacement contre la corruption, la fraude et les antivaleurs, j'ai créé une agence de prévention et de lutte contre la corruption qui va permettre de renforcer la politique de prévention de la corruption à l'égard des personnes en charge aussi bien de l'exécutif que du secteur privé.

Monsieur le Président,

Depuis le début de mon mandat, je ne cesse d'accentuer les efforts de mon Gouvernement en faveur de la promotion et protection des droits des femmes et des jeunes filles. Je mesure combien cette catégorie de la population congolaise a particulièrement souffert des affres des années troubles que mon pays a traversées. C'est pour combattre toutes les formes de violences sexuelles et celles basées sur le genre que mon pays a pris et mis en place plusieurs textes juridiques et administratifs et pris des initiatives importantes.

Je suis conscient que, nonobstant ces innombrables efforts, le chantier demeure vaste dans ce domaine. Ma détermination à lutter en faveur des droits des femmes, des filles et des enfants reste grande.

C'est pour cela que mon pays a accueilli très favorablement la création, le 30 octobre 2019, du Fonds Mondial pour la réparation des victimes des crimes sexuels commis pendant le temps des conflits. Mon Gouvernement est disposé, d'une part, à travailler en étroite collaboration avec ce Fonds Mondial, et, d'autre part, à se servir de l'expérience de cette collaboration pour créer un Fonds national de réparation des victimes ; lequel Fonds, j'en suis sûr, complétera le travail d'allègement de souffrances aux nombreuses victimes congolaises.

Monsieur le Président,

L'ONU devrait continuer à assurer la coordination multilatérale, la cohérence et la responsabilisation au sein du système pour garantir une solidarité internationale.

C'est pourquoi je réitère mon appel urgent pour la réforme du Conseil de Sécurité des Nations Unies, afin de rendre cet organe plus transparent, plus démocratique et plus représentatif de la composition de notre Organisation. Depuis plus d'une décennie, nous rappelons chaque année l'injustice criante que subit le continent africain dans sa représentation tant au sein du Conseil de sécurité que dans les différentes organisations internationales qui composent le système des Nations Unies. Le sentiment de frustration qui laisse une quasi-indifférence face à cette évidence, participe à l'accentuation des frustrations sociales et populaires, qui aboutissent parfois à des épisodes de violence dans de nombreux pays.

La réforme des Nations Unies doit, en outre, tirer les leçons de l'expérience en matière de coopération internationale en vue d'assurer une plus grande efficacité aux agences et fonds engagés dans la bataille du développement économique et social.

Nous devons nous engager à appliquer des mesures concrètes pour rendre véritablement irréversibles aussi bien l'éradication de la pauvreté que la réduction des inégalités, promouvoir l'inclusion sociale et l'environnement de façon holistique, renforcer la coopération économique et technique, avancer sur le chemin de la solidarité et du développement et pour préserver la paix et la sécurité internationales.

Ainsi, le village planétaire dans lequel nous vivons pourra refléter la solidarité internationale, le respect des droits humains et de l'environnement, ces valeurs qui nous caractérisent.

Je vous remercie.